



*INSTITUT WALLON
DE L'ÉVALUATION,
DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA STATISTIQUE*

Evaluation du Plan Marshall 2.Vert

Thème n°10 : Identité wallonne

Rapport final

Novembre 2013

IWEPS

Route de Louvain-la-Neuve, 2
B-5001 Belgrade
Tél : 32 (0)81 468 465

Equipe de recherche

Mathieu Mosty (Chargé de recherche à la Direction de l'Evaluation), auteur du rapport.

Rébecca Cardelli et Thierry Bornand (Chargés de recherche à la Direction de la Société), responsables de la mise en œuvre, du suivi et de l'exploitation de l'outil de collecte de données (« Baromètre social de la Wallonie »)

Accompagnement scientifique et méthodologique

L'équipe de recherche a été accompagnée par Marc Jacquemain (Professeur ordinaire et Président du CLEO-ULg), Patrick Italiano (Chercheur senior au CLEO-ULg) et Pierre Baudewyns (Chargé de cours et Chercheur au CESPOL-UCL), qui sont intervenus à diverses étapes du travail dans le cadre de conventions d'accompagnement scientifique et méthodologique.

Coordination

Martine Lefèvre (Chargée de recherche à la Direction de l'Evaluation), responsable du projet « programme d'évaluation du Plan Marshall 2.Vert »

Françoise Vanderkelen (Coordinatrice scientifique à la Direction de l'Informatique, des Bases de références et de la Méthodologie), responsable méthodologique du projet « programme d'évaluation du Plan Marshall 2.Vert »

Secrétariat

Pascale Dethier, assistante administrative, Direction de l'Evaluation

Remerciements

Ce rapport n'aurait pu aboutir sans le soutien de plusieurs personnes. Nos remerciements s'adressent en tout premier lieu aux membres du Comité transversal d'encadrement de l'évaluation du Plan Marshall 2.Vert qui ont apporté leur éclairage et avis sur le projet d'étude et sur le rapport final ; ainsi qu'aux différents accompagnateurs scientifiques qui, par leur expertise, ont fait progresser les travaux. Nous remercions également Sébastien Brunet (Administrateur général – IWEPS) pour sa relecture attentive du rapport final. Enfin, sans la participation des citoyens wallons à l'enquête en face à face, ce travail n'aurait pas été possible. Que tous soient ici remerciés.

Résumé du rapport

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre du programme d'évaluation du Plan Marshall 2.Vert réalisé par l'IWEPS à la demande du Gouvernement wallon. Ce travail vise non à évaluer des actions précises du Plan, mais à collecter l'avis des citoyens wallons sur leurs priorités politiques, sur le Plan Marshall 2.Vert ou encore sur l'identité. Son objectif est de formuler une réponse à deux **questions de recherche** fixées par le commanditaire :

« Comment évoluent l'identité et le sentiment d'appartenance régionale ? »

Dans une note d'orientation (mars 2010) définissant sa stratégie en matière d'identité wallonne, le Gouvernement wallon affirme qu'une « identité ouverte et une conscience régionale positive sont aujourd'hui unanimement reconnues comme un élément indispensable de toute stratégie de développement territorial à la fois dynamique, solidaire et durable ». C'est le premier thème d'intérêt de ce travail.

« Dans quelle mesure les préoccupations du Plan Marshall 2.Vert sont-elles présentes dans la population wallonne ? »

Avec le Plan Marshall 2.Vert, le Gouvernement wallon poursuit notamment des objectifs de relance de l'économie wallonne. Ce Plan « s'inscrit en exergue et en complément des politiques sectorielles consacrées par la Déclaration de politique régionale, pour concentrer des moyens additionnels sur un certain nombre de priorités et de mesures distinguées pour leur caractère structurant »¹.

C'est pourquoi, soucieux de confronter les priorités définies dans le Plan à celles des citoyens wallons, le Gouvernement wallon souhaite, d'une part, identifier leurs préoccupations et, d'autre part, apprécier dans quelle mesure ces préoccupations sont relayées dans le Plan Marshall 2.Vert.

Pour répondre à ces questions, des données ont été collectées via une enquête d'opinion appelée le « Baromètre social de la Wallonie » (BSW). Cet outil, récurrent², comprend plusieurs modules composés de questions interrogeant les citoyens wallons à propos de thématiques variées telles que la confiance, les valeurs, l'engagement politique ou les réseaux sociaux. Les deux questions de recherche font l'objet de deux modules spécifiques intitulés « Priorités politiques et Plan Marshall 2.Vert » et « Identité et sentiment d'appartenance ». Le questionnaire de l'enquête BSW 2012 est fondé sur le questionnaire utilisé dans une précédente enquête « Identités et capital social » de 2007. La méthodologie a été définie et mise en œuvre dans l'optique d'obtenir un échantillon de répondants représentatif de la population majeure résidant sur le territoire de la Wallonie en 2012. Au total, près de 1.300 citoyens wallons ont été interrogés.

Les **principaux résultats** découlant des opinions des citoyens à propos des thématiques abordées dans les questions de recherche sont présentés ci-après :

« Comment évoluent l'identité et le sentiment d'appartenance régionale ? »

Les perceptions des citoyens wallons interrogés en 2012 à ce sujet ont été comparées à celles collectées lors des précédentes enquêtes (1991, 1997, 2003, 2007) traitant de l'identité. Trois dimensions sont investiguées : la fréquence, l'intensité et la fierté du sentiment d'appartenance. Il en ressort que :

- la fréquence du sentiment d'appartenance est en constante augmentation entre 1997 et 2012 ;
- l'intensité et la fierté du sentiment d'appartenance connaissent des évolutions en dents de scie entre 1991 et 2012, avec une progression entre les deux dernières enquêtes (2007 et 2012) ;

¹ Extrait du Plan Marshall 2.Vert, page 1.

² Deux enquêtes sont d'ores et déjà programmées : les résultats présentés dans ce rapport sont issus des données de la première enquête (2012). La seconde enquête (2013) permettra notamment d'observer et d'interpréter des évolutions en fonction des contextes économique ou social.

- quelle que soit la dimension analysée (fréquence, intensité et fierté), les citoyens wallons se sentent d'abord belges, puis wallons et enfin européens ;
- la mesure séparée des différents sentiments d'appartenance (européen, belge, wallon) montre qu'ils sont complémentaires et non concurrents.

Lors de l'enquête, les citoyens interrogés ont également indiqué dans quelle mesure ils se sentaient différents de citoyens d'autres régions et d'autres pays. Les réponses collectées nous montrent que les citoyens wallons se sentent peu différents des Bruxellois et des Français : plus d'un Wallon sur deux ne se sent pas différent de ces citoyens. A contrario, les différences ressenties par les citoyens wallons sont importantes lorsqu'ils se comparent aux Allemands (76% des citoyens wallons se sentent différents des Allemands), aux Hollandais (73%) et aux Flamands (64%). Vis-à-vis de ces derniers, la tendance générale est à l'accroissement de la différence perçue au fil des différentes enquêtes.

Enfin, des avis sur les raisons d'être et de ne pas être fier d'être wallon ont été recensés. Il apparaît que les trois raisons d'être fier d'être wallon les plus fréquemment citées sont : les gens (un citoyen sur cinq mentionne cette catégorie qui fait essentiellement référence à des traits personnels attribués aux Wallons en tant que personnes : leur hospitalité, leur tolérance, etc.), la nature (les propositions contenues dans cette catégorie se réfèrent directement à la nature en tant que telle, ou très souvent, à la beauté des paysages) et l'identité (cette catégorie comprend des avis du type : « Je suis fier d'être wallon », « Je suis fier d'habiter en Wallonie »). Concernant les trois raisons de ne pas être fier d'être wallon les plus fréquemment citées, la réponse qui vient spontanément à l'esprit de près d'un citoyen sur cinq est l'état des routes. Viennent ensuite les catégories « Chômage et état de l'économie » et « Hommes politiques et gouvernance ».

« Dans quelle mesure les préoccupations du Plan Marshall 2.Vert sont-elles présentes dans la population wallonne ? »

Les compétences régionales ont été organisées en 24 domaines portant sur sept thématiques : l'environnement, le secteur social, l'éducation et la formation, les services à la population, l'aménagement du territoire et l'habitat, l'économie, le transport. Les citoyens wallons ont déterminé parmi ces domaines quels étaient selon eux les trois les plus importants pour le développement de la Wallonie.

Du point de vue du développement de la Wallonie, les impératifs économiques et de relance sont prégnants chez les citoyens wallons. Le domaine considéré comme le plus important pour le développement de la Wallonie est la mise ou la remise au travail des demandeurs d'emploi : 34% des citoyens wallons ont cité ce domaine dans leur liste des trois domaines les plus importants pour le développement de la Wallonie. C'est également le domaine pour lequel les budgets du Plan Marshall 2.Vert sont les plus importants. Un peu plus d'un citoyen wallon sur quatre a cité les aides aux entreprises et la recherche et l'innovation dans sa liste des trois domaines les plus importants pour le développement de la Wallonie. Des budgets importants issus du Plan Marshall 2.Vert sont octroyés à ces deux domaines. Les routes et autoroutes, qui ne bénéficient pas de budgets dans le cadre du Plan Marshall 2.Vert, sont mentionnées par près d'un quart des citoyens.

Enfin, 84% des citoyens wallons estiment que la Région n'en fait pas assez dans la mise à l'emploi des demandeurs d'emploi. Or, ce domaine concentre la partie la plus importante des budgets du Plan Marshall 2.Vert : il existe un décalage entre les efforts budgétaires réalisés par la Région dans le cadre du Plan Marshall 2.Vert et l'appréciation de ceux-ci par les citoyens wallons.

Les résultats présentés sont issus de l'enquête BSW 2012. A partir des données de l'enquête BSW 2013, des analyses portant sur des nouvelles questions ainsi qu'une mise à jour des résultats de l'enquête 2012 seront effectuées. Les principaux enseignements relatifs à ce second travail seront incorporés dans le rapport de l'évaluation globale du Plan Marshall 2.Vert, dont la parution est prévue au printemps 2014.

Rétroactes

Le Plan Marshall 2.Vert, présenté par le Gouvernement wallon en décembre 2009, contient une mesure qui prévoit de « mener une évaluation globale du Plan de manière indépendante »³. Le Gouvernement wallon a confié cette tâche à l'IWEPS, et cela en fonction de ses missions décrétales⁴.

Deux étapes préliminaires ont précédé la réalisation des travaux d'évaluation proprement dits. La première a porté sur la reconstruction de la logique d'intervention du Plan Marshall 2.Vert et la seconde a consisté en l'élaboration d'un programme d'évaluation spécifique articulant évaluations thématiques et évaluation globale. Après exploitation et analyse de plusieurs sources d'informations (documents officiels, informations recueillies auprès des concepteurs du Plan, références théoriques et empiriques), l'IWEPS a donc proposé une structure hiérarchisée des objectifs poursuivis à travers les mesures prises dans le Plan Marshall 2.Vert. C'est ainsi qu'en septembre 2010, le Gouvernement wallon a pris acte d'une logique d'intervention du Plan Marshall 2.Vert établie sur la base des travaux de l'IWEPS⁵. Cette arborescence a fourni un cadre conceptuel de référence pour l'élaboration du programme d'évaluation, tant au niveau des thèmes retenus que des questions évaluatives à propos des effets attendus des politiques menées.

Le programme d'évaluation, présenté par l'IWEPS et avalisé par le Gouvernement wallon en juillet 2011, comportait treize évaluations thématiques à réaliser pour fin 2013 et une évaluation globale à réaliser pour le printemps 2014⁶, dont une portant sur l'identité wallonne.

Les travaux d'évaluation sont pris en charge par les chercheurs de l'IWEPS. Ceux-ci ont recours, selon les cas d'études et dans le cadre de la législation sur les marchés publics, à un accompagnement méthodologique et scientifique de leurs travaux et à des prestataires de services pour le recueil des données. Quant au suivi du processus d'évaluation, il est assuré par un Comité transversal d'encadrement, mis en place en début de processus. Ce Comité, qui regroupe une dizaine de personnes, est composé d'académiques, de représentants des partenaires sociaux et du Délégué spécial du Gouvernement wallon. Ce Comité est une instance d'accompagnement consultée à deux reprises pour chaque évaluation thématique : en début des travaux sur la base d'un rapport présentant le projet d'évaluation proposé par les chercheurs de l'IWEPS ; en fin de travaux sur le rapport final d'évaluation.

En novembre 2013, les travaux qui font l'objet du présent rapport ont été présentés au Comité transversal d'encadrement de l'évaluation du Plan Marshall 2.Vert. Le texte qui suit prend en compte les remarques formulées par ce Comité. Il constitue le rapport final de l'évaluation thématique n°10 du programme susmentionné remis par l'IWEPS en novembre 2013 au Gouvernement wallon, commanditaire de l'évaluation.

³ « Plan Marshall 2.Vert : Viser l'excellence » – mesure B.1.C. - <http://planmarshall2vert.wallonie.be>.

⁴ Décret du 14 décembre 2003 portant création de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique.

⁵ Voir l'article paru dans la revue Regards économiques « Comment évaluer les effets du Plan Marshall 2.Vert ? » (n°90, octobre 2011).

⁶ Les treize évaluations thématiques sont les suivantes : pôles de compétitivité, programmes mobilisateurs, première alliance emploi – environnement, soutien financier aux spin-offs et autres entreprises innovantes, terrains mis à disposition du développement économique, soutien à l'investissement dans les zones franches urbaines et rurales, APE marchands, Plan langues, formation qualifiante dans les métiers en demande, identité wallonne, simplification administrative, APE non marchands et label écosystémique.

Table des matières

Equipe de recherche	2
Remerciements	2
Résumé du rapport.....	3
Rétroactes.....	5
Liste des encadrés	8
Liste des tableaux, figures et graphiques.....	8
1. Introduction.....	10
2. Les concepts au cœur des questions de recherche	12
2.1 Identité et sentiment d'appartenance régionale	12
2.1.1 Eléments contextuels.....	12
2.1.2 Préoccupations des pouvoirs publics en matière d'identité en Wallonie.....	13
2.1.3 Objectifs et mesures du Plan Marshall 2.Vert relatifs à l'identité	15
2.2 Le Plan Marshall 2.Vert.....	16
2.2.1 Sa philosophie	16
2.2.2 Sa structure d'objectifs.....	17
3. Méthodologie	19
3.1 Intégration des questions de recherche de l'évaluation thématique n°10 du Plan Marshall 2.Vert dans l'enquête BSW menée par l'IWEPS	19
3.2 Elaboration et structure du questionnaire.....	20
3.3 Population, base de sondage et plan d'échantillonnage	21
3.4 Modalités de l'enquête de terrain.....	22
3.5 Non-réponse, représentativité et post-stratification	23
3.6 Impact potentiel de la technique de la collecte de données sur la qualité des résultats	24
4. Analyse des résultats	26
4.1 Comment évoluent l'identité et le sentiment d'appartenance régionale ?	26
4.1.1 Présentation du module « Identité et sentiment d'appartenance »	27
4.1.2 La fréquence, l'intensité et la fierté du sentiment d'appartenance : quelles évolutions ?	27
4.1.3 Le sentiment de différences vis-à-vis d'autres pays/régions	31
4.1.4 Identités, capital social et confiance institutionnelle	33
4.1.5 Une approche qualitative de la fierté comme contenu du sentiment d'appartenance	34
4.2 Dans quelle mesure les préoccupations du PM2.Vert sont-elles présentes dans la population wallonne ?	37
4.2.1 Présentation du module « Priorités politiques et Plan Marshall 2.Vert »	38
4.2.2 Tris à plat	40
4.2.3 Les préoccupations des citoyens wallons versus celles du Plan Marshall 2.Vert.....	44
4.2.4 Profil des citoyens selon leur proximité avec les préoccupations du Plan Marshall 2.Vert.....	52
4.2.5 Regards croisés : le Plan Marshall 2.Vert et l'identité wallonne	57
5. Conclusions	61
6. Pour aller plus loin	64
7. Annexes.....	65
7.1 Questionnaire CAPI du Baromètre social de la Wallonie 2012.....	65
7.2 Synthèse par axe du Plan Marshall 2.Vert.....	94

7.3	Tableaux de représentativité.....	96
7.4	Domaines de compétence régionale	99
7.5	Question de recherche portant sur l'identité : Tableaux et graphiques.....	101
7.6	Méthode de constitution des groupes (cluster analysis)	109
8.	Références.....	111

Liste des encadrés

Encadré 1 : Extrait de la note d'orientation	14
Encadré 2 : Orientations et principes d'action du Plan Marshall 2.Vert	16
Encadré 3 : Construction des indices moyens	28
Encadré 4 : Synthèse de la méthodologie de construction des catégories de raisons d'être (de ne pas être) fier d'être wallon	35
Encadré 5 : Inglehart et le post-matérialisme	53

Liste des tableaux, figures et graphiques

Tableau 1 : Structure du questionnaire de l'enquête BSW 2012	21
Tableau 2 : Bilan des contacts	23
Tableau 3 : Distribution des effectifs dans l'échantillon de répondants et dans la population suivant l'âge et le sexe (n=1298)	24
Tableau 4 : Distribution des citoyens wallons selon la fierté du sentiment d'appartenance à la Wallonie ET à la Belgique (en pourcentage, total=100%, à partir d'un échantillon de 1 147 individus)	31
Tableau 5 : Distribution des citoyens wallons selon les raisons d'être fier d'être wallon* (en pourcentage, pour chaque proposition)	36
Tableau 6 : Distribution des citoyens wallons à la question : « De quoi peut-on être fier en Wallonie aujourd'hui ? » (en pourcentage, toutes propositions confondues)	36
Tableau 7 : Distribution des citoyens wallons selon les raisons de ne pas être fier d'être wallon* (en pourcentage, pour chaque proposition)	37
Tableau 8 : Distribution des citoyens wallons à la question : « De quoi n'y a-t-il pas lieu d'être fier en Wallonie aujourd'hui ? » (en pourcentage, toutes propositions confondues)	37
Tableau 9 : Domaines de compétences régionales	39
Tableau 10 : Distribution des avis des citoyens wallons quant à l'action de la Région (tous domaines confondus, en pourcentage, à partir d'un échantillon de 1 298 individus)	40
Tableau 11 : Distribution des effectifs selon l'avis des citoyens wallons quant à l'action de la Région wallonne (en pourcentage, à partir d'un échantillon de 1 298 individus)	41
Tableau 12 : Proportion de citoyens wallons ayant intégré le domaine considéré dans la liste des 3 domaines les plus importants pour eux ou pour le développement de la Wallonie (en pourcentage)	42
Tableau 13 : Distribution des réponses des citoyens wallons à la question : « Estimez-vous être suffisamment informé sur/concerné par le Plan Marshall 2.Vert ? » (en pourcentage, à partir d'un échantillon de 519 individus)	43
Tableau 14 : Ventilation des budgets du Plan Marshall 2.Vert parmi les compétences régionales	46
Tableau 15 : Classement des domaines selon l'importance qui leur est accordée par les citoyens wallons et dans le Plan Marshall 2.Vert	48
Tableau 16 : Proportion de citoyens wallons qui ont intégré au moins un domaine relatif au secteur considéré parmi les 3 domaines les plus importants (en pourcentage) et budget du Plan dans le secteur considéré	50
Tableau 17 : Appréciations des citoyens wallons quant à l'action de la Région et classement des domaines selon l'importance qui leur est accordée par les citoyens wallons et dans le Plan Marshall 2.Vert	51
Tableau 18 : Pourcentage de l'importance du domaine dans chaque groupe	54
Tableau 19 : Proximité des groupes de citoyens wallons avec le Plan Marshall 2.Vert, selon leurs préoccupations	55
Tableau 20 : Distribution, par groupe, des citoyens wallons selon leurs caractéristiques sociodémographiques (en pourcentage, à partir d'un échantillon de 1125 individus)	56
Tableau 21 : Distribution, par groupe, des citoyens wallons selon leurs caractéristiques politiques (en pourcentage, à partir d'un échantillon de 1125 individus)	57
Tableau 22 : Sentiment d'appartenance à la Wallonie et effets du Plan Marshall 2.Vert sur la confiance en l'avenir des citoyens (en pourcentage)	59

Tableau 23 : Intensité du sentiment d'appartenance wallon par groupe de citoyens wallons (en pourcentage, à partir d'un échantillon de 994 individus)	60
---	----

Figure 1 : Structure d'objectifs du Plan Marshall 2.Vert.....	18
---	----

Graphique 1 : Population* – base de sondage – échantillon à contacter – répondants	22
Graphique 2 : Fréquence des sentiments d'appartenance (à partir d'un échantillon de 1 298 individus, indice moyen)	28
Graphique 3 : Intensité des sentiments d'appartenance (indice moyen)	29
Graphique 4 : Fierté des sentiments d'appartenance (indice moyen).....	30
Graphique 5 : Sentiment de différences des citoyens wallons vis-à-vis de citoyens d'autres pays/régions (à partir d'un échantillon de 1 298 individus, en pourcentage)	32
Graphique 6 : Différence perçue avec les Flamands (en indice moyen) selon la fréquence du sentiment d'appartenance des citoyens wallons à la Belgique ou à la Wallonie (à partir d'un échantillon de 1 298 individus).....	33
Graphique 7 : Fréquence des sentiments d'appartenance selon la confiance dans la Région wallonne (à partir d'un échantillon de 1 298 individus, indice moyen).....	34
Graphique 8 : Distribution des réponses des citoyens wallons à la question : « Avez-vous entendu parler du Plan Marshall 2.Vert ? » (en pourcentage, à partir d'un échantillon de 1 298 individus).....	43
Graphique 9 : Effet du Plan Marshall 2.Vert sur plusieurs dimensions (à partir d'un échantillon de 519 individus)	44

1. Introduction

Le présent rapport porte à la fois sur l'identité wallonne et sur le Plan Marshall 2.Vert. En lien avec ces thématiques, le Gouvernement wallon a énoncé deux questions de recherche⁷ lors de l'élaboration du programme d'évaluation du Plan Marshall 2.Vert. L'objectif de ce rapport est de formuler une réponse à ces questions :

- « Comment évoluent l'identité et le sentiment d'appartenance régionale ? »

Depuis plus de 20 ans, des données sur le sentiment d'appartenance à un territoire sont régulièrement collectées par enquêtes auprès de citoyens wallons. Celles-ci répondent à un intérêt manifesté par les gouvernements successifs de pouvoir disposer d'informations sur cette question.

- « Dans quelle mesure les préoccupations du Plan Marshall 2.Vert sont-elles présentes dans la population wallonne ? »

Le Plan Marshall 2.Vert « s'inscrit en exergue et en complément des politiques sectorielles consacrées par la Déclaration de politique régionale, pour concentrer des moyens additionnels sur un certain nombre de priorités et de mesures distinguées pour leur caractère structurant »⁸.

C'est pourquoi, soucieux de confronter les priorités définies dans le Plan à celles des citoyens wallons, le Gouvernement wallon souhaite, d'une part, identifier les préoccupations des citoyens wallons et, d'autre part, apprécier dans quelle mesure ces préoccupations sont relayées dans le Plan Marshall 2.Vert.

Ces deux questions, contrairement à celles posées dans le cadre des autres évaluations thématiques, ne prennent pas comme point de départ une mesure particulière du Plan Marshall 2.Vert pour en examiner les effets par rapport à l'objectif qui lui a été assigné. On ne peut donc pas, *stricto sensu*, parler d'évaluation : il ne s'agit pas ici d'évaluer des actions précises du Plan, mais de poser des questions générales aux citoyens sur leurs priorités politiques, le Plan Marshall 2.Vert ou encore l'identité.

Au sein de l'IWEPS, la volonté de départ des chercheurs, par la mise en place d'une enquête d'opinion auprès des citoyens wallons, était de pouvoir disposer d'un instrument de mesure sur le long terme qui permette d'observer les changements au sein de la population wallonne sur des thématiques comme la confiance, les valeurs, l'engagement politique, les réseaux sociaux ou l'identité.

C'est la raison pour laquelle l'IWEPS, en collaboration avec des équipes universitaires, a mis sur pied le Baromètre social de la Wallonie (BSW). Celui-ci, développé sur la base des enquêtes « Identités et capital social » de 2003 et de 2007, permet de doter la Wallonie d'un outil récurrent et original, tout en répondant à la demande du Gouvernement wallon en termes d'évaluation du Plan Marshall 2.Vert. Deux vagues d'enquête ont été programmées : 2012 et 2013. Les échantillons du BSW ont été conçus pour être représentatifs de la population majeure résidente sur le territoire de la Wallonie pour ces deux années. Les résultats exposés dans le présent rapport sont issus des données récoltées lors de la vague 2012 et s'intéressent principalement aux données du BSW relatives à l'identité et au Plan Marshall 2.Vert. D'autres analyses issues de données du BSW sont prévues par ailleurs⁹.

⁷ Note au Gouvernement wallon de juillet 2011 avalisant le programme d'évaluation de l'IWEPS.

⁸ Extrait du Plan Marshall 2.Vert.

⁹ La conférence annuelle de l'IWEPS, qui se tiendra le 12 décembre 2013, est axée sur la présentation de résultats d'analyse portant sur les thématiques abordées dans le Baromètre social de la Wallonie.

Le rapport final s'articule en cinq parties. Après cette introduction, la deuxième partie procède à un développement des concepts au cœur des questions de recherche. La troisième partie détaille la méthodologie proposée : les modalités de l'enquête BSW et ses limites sont notamment exposées. La quatrième partie présente les résultats des analyses réalisées dans le but de répondre aux questions de recherche. Enfin, la cinquième et dernière partie rassemble les principales conclusions qui ressortent de ces analyses.

2. Les concepts au cœur des questions de recherche

Cette partie fournit des indications sur les *concepts* mobilisés dans les deux questions de recherche, à savoir : l'identité et le sentiment d'appartenance régionale d'une part et le Plan Marshall 2.Vert d'autre part.

2.1 Identité et sentiment d'appartenance régionale

Des éléments contextuels sont d'abord présentés : définition, enjeux, méthode de mesure de l'identité. Ensuite, les préoccupations des pouvoirs publics en la matière sont détaillées. Enfin, les mesures du Plan Marshall 2.Vert relatives à l'identité sont développées.

2.1.1 Eléments contextuels

Cette section est divisée en trois parties : d'abord une définition de l'identité et du sentiment d'appartenance régionale est fournie ; ensuite les enjeux liés à cette thématique sont précisés ; enfin une méthode de mesure de l'identité est développée.

Définition de l'identité et du sentiment d'appartenance régionale

Les deux concepts sont d'abord définis de manière générale, puis sur leur dimension régionale/territoriale.

Brubaker (2001) s'est intéressé aux différentes significations que peut recouvrir le concept d'identité¹⁰. En se fondant sur ses travaux, la déclinaison du concept d'identité qui s'adapte le mieux à notre champ d'analyse est celle qui considère l'identité comme un phénomène spécifiquement collectif : « L'« identité » dénote une similitude fondamentale et conséquente entre les membres d'un groupe ou d'une catégorie. [...] Cette similitude est censée se manifester dans la solidarité, dans des inclinations ou une conscience communes ou dans l'action collective »¹¹.

Guermond (2006), citant un passage d'un ouvrage de Keating (1998)¹², distingue trois éléments dans la formation d'une **identité régionale** : « Un élément cognitif (les gens doivent être au courant de la région et de ses limites), un élément affectif (qui doit donner le sentiment d'une identité commune dans l'espace ainsi conçu), et un élément instrumental (qui doit créer une mobilisation pour une action collective) »¹³. En Wallonie, le Plan Marshall 2.Vert pourrait être un exemple d'élément instrumental qui fédère les citoyens. Dans les analyses (4.3. Regards croisés), l'existence d'un lien entre le Plan Marshall 2.Vert et l'identité wallonne sera testée.

Le sentiment d'appartenance et la notion d'identité sont intimement liés : le sentiment d'appartenance est un indicateur permettant de « mesurer » l'identité.

Comme le souligne Guérin-Pace (2006), « le **sentiment d'appartenance à un territoire** figure parmi la multitude des référents identitaires potentiels que sont l'appartenance sociale, religieuse, familiale, professionnelle, etc. Cette composante [NDLR : le sentiment d'appartenance à un territoire] n'est pas nécessairement présente dans le registre identitaire et, si c'est le cas, elle n'est pas forcément mise en avant

¹⁰ Voir BRUBAKER, R. (2001) « Au-delà de L'« identité » », Actes de la recherche en sciences sociales, vol. 139, n° 1, p. 66-85. pour la liste des emplois possibles.

¹¹ Ibid.

¹² KEATING M. (1998), « The New Regionalism in Western Europe », Cheltenham : Edward Elgar.

¹³ GUERMOND, Y. (2006) « L'identité territoriale: l'ambiguïté d'un concept géographique », L'Espace géographique 4/2006 (Tome 35), p. 291-297.

par les individus. Si certaines personnes se définissent plus volontiers par leur appartenance géographique, d'autres mettent en avant leur situation familiale, leur métier, etc. »¹⁴.

Enjeux liés à l'identité régionale

Jacquemain *et al.* (2005-2006) font mention d'un rapport de causalité entre l'identité et le développement d'un territoire : « Dans une région en déclin structurel comme la Wallonie, peut-être pourrait-on dire particulièrement dans une telle région, les préoccupations économiques ne peuvent occulter l'importance centrale des formes du lien social. L'imbrication des performances économiques tant avec l'identité qu'avec le capital social plaide solidement pour l'hypothèse d'une causalité à double sens : **si une région a besoin d'une économie vigoureuse pour développer une identité et un lien social forts, le symétrique est tout aussi vrai** »¹⁵.

Méthode de mesure de l'identité régionale

Afin de mesurer l'identité, Guérin-Pace (2006) insiste sur l'importance de tenir compte du **contexte** : « Loin d'être donnée une fois pour toutes, l'identité se modifie et évolue tout au long de la vie : selon les contextes et les moments du cycle de vie, certaines appartenances sont mises en avant, d'autres écartées momentanément ou durablement, parfois même occultées »¹⁶. Jacquemain *et al.* (2005-2006) abondent dans ce sens en faisant mention de l'importance du contexte dans la possibilité d'identification à un groupe : « Schématiquement, pour qu'une identification à un groupe soit possible dans une situation donnée, deux mécanismes psychologiques entrent en jeu : il faut que cette identification soit «disponible», qu'elle fasse partie du «stock» des identités acquises par la personne au cours de sa vie. Il faut ensuite que les circonstances se prêtent à l'«activation» d'une identification particulière, plutôt que d'une autre »¹⁷.

Par rapport au choix de l'outil de collecte de données pour mesurer l'identité et le sentiment d'appartenance régionale, Jacquemain *et al.* (2005-2006) préconisent l'emploi de **l'enquête quantitative**, arguant « qu'elle homogénéise le contexte immédiat »¹⁸. Ces auteurs recommandent également d'appréhender la mesure de l'identité de manière longitudinale : « Certes, savoir que dans la population wallonne, tel pourcentage des répondants se sent «fortement» wallon n'est pas très indicateur *en soi*. Mais savoir que c'est davantage (ou moins) que lors d'une enquête précédente [...] nous donne des indications précieuses sur la manière dont ce sentiment d'appartenance se répartit et évolue »¹⁹. Enfin, ils mettent en garde contre le danger de segmenter les appartenances, au travers de questions du type : « êtes-vous d'abord belge ou d'abord wallon ? » ; précisant, à partir de leurs travaux de recherche²⁰, que « les identités wallonne, belge et européenne sont complémentaires plutôt que concurrentes »²¹.

2.1.2 Préoccupations des pouvoirs publics en matière d'identité en Wallonie

La question de l'identité est visée dès la **Déclaration de Politique régionale de 2004**. Dans sa partie consacrée à la défense du service public, il est indiqué que le Gouvernement souhaite « vouloir soutenir, aux côtés de la Communauté française, les efforts visant à garantir [...] le droit pour les Etats et Gouvernements de

¹⁴ GUERIN-PACE, F. (2006), « Sentiment d'appartenance et territoires identitaires », L'Espace géographique 4/2006 (Tome 35), p. 298-308.

¹⁵ JACQUEMAIN *et al.* (2005-2006), «Introduction. Les racines de l'identité collective», Revue Fédéralisme-Régionalisme, Vol 6: Affiliations, engagements, identités: l'exemple wallon.

¹⁶ GUERIN-PACE, Op. Cit.

¹⁷ JACQUEMAIN *et al.* Op. Cit.

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Ibid.

²⁰ L'équipe du CLEO-Ulg s'intéresse depuis les années 90 à la notion d'identité et a été le premier centre de recherche à réaliser des enquêtes sur l'identité et le sentiment d'appartenance en Wallonie.

²¹ JACQUEMAIN *et al.* (2005-2006), «Introduction. Les racines de l'identité collective», Revue Fédéralisme-Régionalisme, Vol 6: Affiliations, engagements, identités: l'exemple wallon.

soutenir la production et la diffusion d'œuvres représentatives de leur identité ». Cette volonté n'a toutefois pas été traduite en mesures dans le Plan Marshall 1.0.

Ensuite, en **2009**, le Gouvernement wallon, dans sa **Déclaration de Politique régionale**, a souhaité « affirmer une identité wallonne ouverte comme facteur de confiance et de mobilisation ». En liaison avec cet objectif, les deux actions prévues dans la Déclaration sont les suivantes : « le Gouvernement soutiendra la production d'outils pédagogiques permettant aux jeunes et moins jeunes de mieux comprendre la Wallonie, leur Région, tant à travers son passé que son projet, ses valeurs et ses atouts. De même, le Gouvernement développera des dynamiques participatives dans l'ensemble de ses politiques. Une politique participative permet d'approfondir le caractère démocratique de notre système de représentation [...] ».

Ces projets ont été repris par le **Plan Marshall 2.Vert**, dans sa partie consacrée aux dynamiques transversales.

Enfin, le 3 mars **2010**, le Ministre-Président de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles publie un communiqué intitulé : « Créer une conscience collective wallonne ». Dans ce texte²², il déclare notamment ceci : « Je pose un constat : notre stratégie socioéconomique, le Plan Marshall 2.Vert, est claire et cohérente, mais il manque encore cette conscience collective qui mobilise et dynamise la population. C'est pourtant là une nécessité, car cette conscience est indispensable à notre développement ». Il ajoute : « Une conscience commune et une volonté d'agir en commun, c'est cela en priorité une identité ».

Dans la foulée de ce communiqué, une **note d'orientation**²³ relative à cette thématique est adoptée par le Gouvernement wallon. Elle détermine la stratégie du Gouvernement wallon en matière d'identité wallonne et contient l'ensemble des mesures y relatives, qu'elles fassent ou pas partie du Plan Marshall 2.Vert. Dans un nouveau communiqué de presse publié à cette occasion, la motivation à faire naître une identité wallonne forte est abordée : « le contexte de crise actuel impose que, dès à présent, et les autorités publiques, et les citoyens actionnent les différents leviers susceptibles d'amorcer la reprise. La naissance d'une conscience collective fait partie intégrante de ces outils. Parce qu'elle constitue pleinement un instrument susceptible de forger la confiance, indispensable au développement économique »²⁴.

Dans cette note d'orientation est mentionnée la nécessité d'avoir, à côté d'un programme socio-économique fédérateur comme le Plan Marshall 2.Vert, une conscience régionale positive. L'encadré 1 reprend les extraits de la note d'orientation détaillant ce point.

Encadré 1 : Extrait de la note d'orientation

Cette identité ouverte et cette conscience régionale positive sont aujourd'hui unanimement reconnues comme un élément indispensable de toute stratégie de développement territorial à la fois dynamique, solidaire et durable. [...]
Aujourd'hui, la Wallonie possède sa stratégie socioéconomique, le Plan Marshall 2.vert, résultat d'un perfectionnement permanent depuis la Déclaration de Politique régionale complémentaire et le Contrat d'avenir. Ce plan bénéficie de l'adhésion de l'ensemble des acteurs wallons et est partagé, dans ses principes, par l'opposition parlementaire.
En revanche, nous sentons qu'il manque toujours à la Wallonie un projet unificateur et mobilisateur ; un projet qui soutient une conscience collective wallonne décomplexée.

Source : Note d'orientation du Gouvernement wallon (2010), « Affirmer une identité wallonne ouverte comme facteur de confiance et de mobilisation »

Cette note d'orientation décrit les actions que le Gouvernement entend mener sur le plan symbolique des références collectives. Ces actions sont indépendantes les unes des autres, tant au niveau de leur temporalité, de leur portée et de leur modalité d'exécution. On citera entre autres la consécration du nom « Wallonie », la

²² <http://demotte.wallonie.be/creer-une-conscience-collective-wallonne>.

²³ Note d'orientation du Gouvernement wallon (2010), « Affirmer une identité wallonne ouverte comme facteur de confiance et de mobilisation ».

²⁴ <http://demotte.wallonie.be/identite-wallonne-la-note-d-orientation-est-adoptee>.

rationalisation de la visibilité des institutions régionales wallonnes autour d'un logo unique consacrant le coq hardi (emblème le plus identifiant de la Wallonie), la création d'une décoration consacrant le talent et le mérite wallons ou la production de supports pédagogiques et le développement de dynamiques participatives. Ces deux dernières mesures, intégrées dans le Plan Marshall 2.Vert, « s'inscrivent en appui des actions développées par le Gouvernement en faveur d'une image claire, dynamique et positive de la Wallonie »²⁵.

2.1.3 Objectifs et mesures du Plan Marshall 2.Vert relatifs à l'identité²⁶

L'**objectif** du Plan Marshall 2.Vert relatif à l'identité est d'« affirmer une identité wallonne ouverte comme facteur de confiance et de mobilisation ».

Cet objectif est décliné en quatre sous-objectifs :

- « mobiliser l'affirmation de l'identité dans l'ouverture au monde comme un facteur transversal majeur de tout projet de redéploiement » ;
- « soutenir la réappropriation, par les Wallonnes et Wallons, de leur identité commune, ouverte sur le monde » ;
- « renforcer la cohérence d'un projet réunissant les citoyens wallons sur un socle de valeurs communes et de convictions partagées » ;
- « promouvoir auprès des Wallonnes et des Wallons une culture du défi et d'une fierté partagée, dans tous les domaines, particulièrement au départ des politiques culturelles et d'éducation spécifiques ».

Les **mesures** en matière d'identité wallonne sont les suivantes :

- « soutenir la production d'outils pédagogiques afin que les citoyens (jeunes et adultes) comprennent mieux la Wallonie tant au travers de son passé que de son projet, de ses valeurs et de ses atouts » ;
- « développer des dynamiques participatives ».

Initialement, l'enveloppe budgétaire affectée aux mesures relatives à l'identité wallonne dans le Plan Marshall 2.Vert s'élevait à 500 000 euros pour la période 2010-2014. Cette enveloppe était ventilée comme suit :

- production de supports pédagogiques : 350 000 euros ;
- développement des dynamiques participatives : 150 000 euros.

Le poids budgétaire des mesures « identités » dans l'ensemble du budget inscrit dans le texte du Plan Marshall 2.Vert est relativement modeste : le budget de ces mesures représente moins de 1% du budget total du Plan, qui s'élève à 2 770 850 000 euros.

Fin 2012, 47 100 euros ont été consommés, soit près de 10% du budget prévu pour la période 2010-2014. Dans son rapport de suivi de mars 2013, le Délégué spécial explique que « vu que la plupart des actions ont été financées au travers du budget fonctionnel du Ministre-Président²⁷, soucieux de maximiser l'utilisation des budgets, le Gouvernement a décidé, en novembre 2011, de diminuer les moyens d'action et de réaffecter les moyens de paiement à d'autres mesures Marshall ». Le Délégué spécial ajoute que « l'enveloppe est passée de 500 000 euros à 110 000 euros suite à la note au Gouvernement wallon du 25 octobre 2012 ».

²⁵ Rapport annuel 2010, Délégué Spécial, page 175.

²⁶ Les mesures, objectifs et budgets initiaux sont extraits du texte du Plan Marshall 2.Vert.

²⁷ Le budget fonctionnel du Ministre-Président ne fait pas partie du budget du Plan Marshall 2.Vert.

La mise en œuvre des mesures relatives à l'identité est placée sous la responsabilité du département de la communication du Service public de Wallonie, qui a notamment pour objectif « de contribuer à l'amélioration de l'image de la Wallonie et d'assurer la promotion des activités et des services du SPW »²⁸.

2.2 Le Plan Marshall 2.Vert

La seconde question posée par le Gouvernement wallon (« Dans quelle mesure les préoccupations du Plan Marshall 2.Vert sont-elles présentes dans la population wallonne ? ») concerne les liaisons entre les préoccupations des citoyens wallons d'une part et celles qui sont relayées dans le Plan d'autre part. C'est pourquoi nous rappelons ci-après la philosophie du Plan Marshall 2.Vert (contexte d'émergence, principales orientations et principes d'action) ainsi que sa structure d'objectifs. Cette partie fait notamment référence au n°90 de la revue *Regards économiques* et au texte du Plan Marshall 2.Vert.

2.2.1 Sa philosophie

Le Plan Marshall 2.Vert s'inscrit dans la suite des programmes de relance conçus par le Gouvernement wallon depuis la fin des années 90 : Contrat d'avenir pour la Wallonie (1999), Contrat d'avenir wallon actualisé (2002), Contrat d'avenir renouvelé (2005) et Plan Marshall 1.0 (2005).

Le Plan Marshall 2.Vert se positionne dans la même logique que celle du Plan Marshall 1.0, au travers duquel le Gouvernement « décide de donner un coup d'accélérateur à sa stratégie de développement socio-économique et d'opérer un changement dans sa façon de travailler. Polarisation de la stratégie sur un nombre restreint de priorités structurelles, gestion budgétaire souple, suivi rapproché des mesures et dispositifs, évaluation des résultats et prégnance de l'initiative privée s'imposent comme nouveaux principes d'action. Ceux-ci seront d'emblée mis en œuvre dans un vaste programme, le « Plan d'actions prioritaires pour l'avenir wallon », mieux connu sous le nom de Plan Marshall », rassemblant environ 80 mesures réparties en cinq axes. »²⁹

Selon la Déclaration de Politique régionale wallonne de 2009, la finalité du Plan Marshall 2.Vert est de « Poursuivre le redéploiement et réussir la transition de l'économie wallonne vers le développement durable et la société de la connaissance ».

L'encadré ci-dessous reprend les principales orientations et principes d'action de ce Plan.

Encadré 2 : Orientations et principes d'action du Plan Marshall 2.Vert

Le Gouvernement wallon, nourri par l'expérience et l'évaluation indépendante, a choisi de confirmer et conforter les mesures du premier Plan Marshall ayant prouvé leur efficacité. C'est ainsi qu'il renforcera les actions en faveur d'un cadre propice à la création d'activités et d'emplois, consolidera l'attention prioritaire accordée à la recherche et son exploitation, renforcera les services d'aides aux personnes et l'accueil de l'enfance et valorisera les compétences et les savoirs, dans le cadre d'une articulation sans précédent de la dimension « enseignement » avec les réalités socio-économiques.

L'axe du premier Plan Marshall relatif à l'allègement de la fiscalité demeure un axe essentiel du Plan Marshall 2.vert. La suppression des taxes antiéconomiques pesant sur les entreprises, consacrée par décret, est maintenue, en dépit des difficultés budgétaires engendrées par la crise internationale.

Au-delà de cette confirmation, le Plan Marshall 2.vert intègre des orientations nouvelles, notamment pour intégrer plus largement la dimension « durable », riches en opportunités. En ce sens, le Gouvernement lancera des alliances « emploi-environnement », initiera un 6e pôle de compétitivité consacré aux nouvelles technologies environnementales et renforcera la préoccupation transversale « développement durable » dans le plan Marshall comme dans l'ensemble de ses politiques.

Au total, ce sont plus de 1,6 milliard d'euros qui seront consacrés à ce « Plan Marshall 2.vert » auxquels s'ajouteront

²⁸ <http://www.wallonie.be/fr/guide/services/1150>.

²⁹ VAN HAEPEREN *et al.* (2011), « Comment évaluer les effets du Plan Marshall 2.Vert ? », *Regards économiques*, n°90.

1,15 milliard d'euros de financement alternatif.

Pour atteindre les différents objectifs de ce nouveau plan d'action, la Région disposera d'outils permettant un pilotage précis et rigoureux. Les moyens budgétaires seront également concentrés sur les domaines les plus structurants pour une croissance durable de la Wallonie.

Afin de concrétiser ces principes de bonne gouvernance, le Gouvernement wallon entend notamment :

- poursuivre l'objectivation des choix par le recours systématique à des jurys indépendants et des analyses objectives ;
- s'assurer d'un pilotage performant et permanent de ce plan, notamment via sa coordination par le Délégué spécial, l'établissement d'un tableau de bord et la constitution d'une task force administrative réunissant les services administratifs de la Région wallonne et de la Fédération Wallonie/Bruxelles ;
- mettre en œuvre un suivi trimestriel du bon fonctionnement du plan et réaliser des évaluations périodiques par des experts indépendants, en associant les partenaires sociaux ;
- prévoir, sur le plan financier, un dispositif de gestion budgétaire spécifique. L'objectif de cette disposition est de permettre une gestion souple et dynamique des budgets du Plan Marshall, facilitant les ajustements budgétaires en fonction de la mise en œuvre des actions.

Dans le cadre de ce « Plan Marshall 2.vert », le Gouvernement wallon veillera également à renforcer les synergies tissées entre la Wallonie et Bruxelles - ainsi qu'avec les autres entités fédérées du pays - là où elles peuvent être développées de manière efficace et mutuellement profitable.

[...]

Enfin, une évaluation globale du Plan et un bilan des réalisations menées seront effectués de manière indépendante en fin de législature comme cela avait déjà été le cas pour le Plan Marshall.

Source : Plan Marshall 2.Vert, « Viser l'Excellence », Texte intégral

2.2.2 Sa structure d'objectifs

Dans le cadre de la réalisation de sa mission d'évaluation du Plan Marshall 2.Vert, l'IWEPS a été amené à établir la structure d'objectifs du Plan. Celle-ci a été menée « sous l'éclairage des priorités européennes inscrites dans la stratégie européenne 2020³⁰, de discussions avec les concepteurs du plan et de la théorie économique »³¹.

Le texte du Plan Marshall 2.Vert est initialement organisé en 6 axes prioritaires et deux dynamiques transversales. Chaque axe et dynamique contenant des objectifs se rapportant à différents niveaux d'intervention³². L'analyse réalisée par l'IWEPS l'a « conduit à transcender l'organisation initiale du Plan et à le modéliser sous la forme d'une arborescence d'objectifs entretenant entre eux des relations »³³. Cette arborescence est représentée par la figure 1. Elle est composée d'un objectif général, de quatre objectifs spécifiques, de cinq objectifs intermédiaires et de trois préoccupations transversales.

L'objectif général est de *favoriser une croissance intelligente et soutenable*. L'idée, reprise en référence aux travaux de la Commission Stiglitz, est que « le bien-être des générations futures, en comparaison avec le nôtre, dépendra des ressources que nous leur transmettrons »³⁴.

Chaque objectif spécifique concourt à la réalisation de l'objectif général.

³⁰ Le Plan Marshall 2.Vert « reprend les accents européens suivants: amélioration du taux d'emploi (meilleur niveau d'éducation, réduction du nombre de jeunes qui quittent les circuits de formation, etc.), augmentation des investissements en recherche, réduction des gaz à effet de serre. Il convient toutefois de garder à l'esprit que ce Plan wallon ne couvre pas l'ensemble des domaines retenus par la stratégie européenne (comme les mesures directes de lutte contre la pauvreté). Ces constats de rapprochement entre les intentions des plans wallon et européen répondent au souci des autorités européennes de cohérence entre les différents niveaux de pouvoir (européen, national et régional). Par exemple, l'objectif fixé dans le Plan Marshall 2.Vert à l'Axe III fait explicitement référence à l'objectif européen « de consacrer 3% du produit intérieur brut à la recherche, dont deux tiers via le privé. » » Source: IWEPS (2010), « Plan Marshall 2.Vert – logique d'intervention » (rapport interne).

³¹ VAN HAEPEREN *et al.* Op. Cit.

³² Une synthèse du Plan Marshall 2.Vert par axe se trouve en annexe 7.2.

³³ VAN HAEPEREN *et al.* Op. Cit.

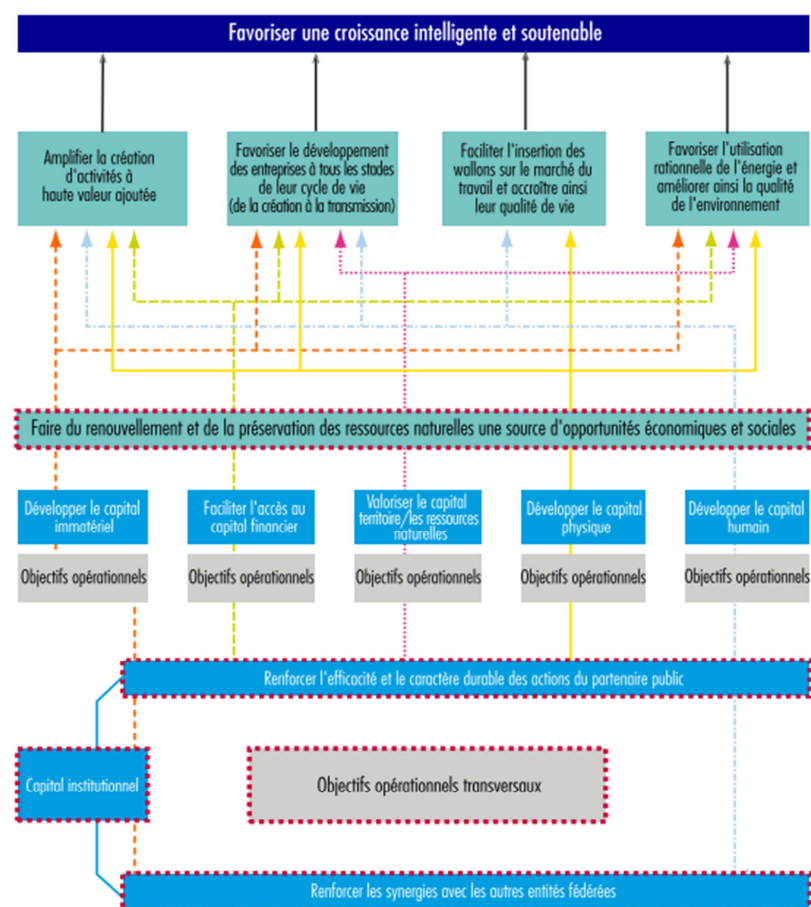
³⁴ STIGLITZ *et al.* (2009), « Performances économiques et progrès social. Richesse des nations et Bien-être des individus », Odile Jacob.

Les objectifs intermédiaires, à leur tour, participent à l'accomplissement de plusieurs objectifs spécifiques. Inversement, « des mesures et actions relevant de plusieurs objectifs intermédiaires s'articulent pour atteindre un objectif spécifique particulier »³⁵.

Ces objectifs intermédiaires sont composés de plusieurs objectifs opérationnels, qui sont liés à des mesures et actions concrètes du Plan : aides à l'investissement en R&D, formations à destination des demandeurs d'emploi, etc.

Enfin les trois préoccupations transversales sont : *faire du renouvellement et de la préservation des ressources naturelles une source d'opportunités économiques et sociales*, *renforcer l'efficacité et le caractère durable des actions du partenaire public* et *Renforcer les synergies avec les autres entités fédérées*.

Figure 1 : Structure d'objectifs du Plan Marshall 2.Vert



Source : VAN HAEPEREN *et al.* (2011), « Comment évaluer les effets du Plan Marshall 2.Vert ? », Regards économiques, n°90

³⁵ VAN HAEPEREN *et al.* Op. Cit.

3. Méthodologie

Cette partie présente les choix méthodologiques liés à l'enquête : raison du choix de l'outil de récolte de données, élaboration et structure du questionnaire, définition de la population, détermination de la base de sondage, plan d'échantillonnage, modalités de l'enquête, traitement de la non-réponse et énoncé des limites de l'outil.

En amont de la collecte des données de l'enquête BSW 2012, l'élaboration du questionnaire a été réalisée par l'IWEPS en collaboration avec le CLEO-ULg³⁶ et le CESPOL-UCL³⁷.

En aval de la collecte des données de l'enquête BSW 2012, le CESPOL-UCL a également été sollicité afin de tester la validité de la base de données (taux de réponse et de non-réponse, représentativité, calcul de pondération, tri à plat non pondéré).

3.1 Intégration des questions de recherche de l'évaluation thématique n°10 du Plan Marshall 2.Vert dans l'enquête BSW menée par l'IWEPS

Comme l'indiquent Bornand et Cardelli (2013), « Depuis des décennies (début des années 60), notre société subit une série de mutations, que ce soit sur le plan économique, politique ou social [...]. A côté d'approches économiques traditionnelles qui tentent d'observer la nature de ces changements, on voit de plus en plus se développer d'autres méthodes d'analyse qui suggèrent de replacer l'individu au cœur de la réflexion, pour offrir une autre lecture à la société : ce ne sont plus les changements du contexte de vie du citoyen qui sont analysés, mais comment celui-ci s'adapte à ces changements à travers la modification de ses perceptions ou de ses comportements »³⁸. Ces auteurs ajoutent que « pour mettre en place ce type d'approche, il était nécessaire de disposer d'outils de mesure adéquats »³⁹.

Dès **2003**, sous l'impulsion du Gouvernement wallon, l'IWEPS a décidé de mettre sur pied, en collaboration avec une équipe universitaire, la première enquête sociale menée en Wallonie et intitulée « Identités et capital social en Wallonie ». En **2007**, l'opération a été renouvelée. Ces enquêtes menées en face à face (méthode CAPI⁴⁰) auprès de plus de 1 200 individus sont notamment destinées à suivre l'évolution du sentiment d'appartenance wallon, des composantes du capital social et des attitudes politiques des personnes résidant en Wallonie.

En **2011**, en parallèle aux préoccupations d'évaluation du Plan Marshall 2.Vert, les responsables wallons ont exprimé le souhait de poursuivre une réflexion sur le capital social et sur l'identité wallonne et de commenter l'évolution des perceptions des Wallons à ce sujet. D'autres thématiques se sont ajoutées à celles traitées dans l'enquête de 2007, dont : la mobilité, les priorités politiques, le matérialisme/postmatérialisme⁴¹. Parallèlement, l'avis des Wallons sur le Plan Marshall 2.Vert a également retenu l'intérêt du commanditaire de l'évaluation.

Au-delà du besoin de mesurer la qualité des liens sociaux en Wallonie et de connaître l'opinion des citoyens sur des sujets variés, les décideurs politiques confirmaient ainsi leur souhait de disposer d'un instrument de mesure sur le long terme, qui permette d'observer les changements au sein de la population wallonne à propos de ces indicateurs sociaux.

³⁶ Marc Jacquemain (Professeur ordinaire et Président du CLEO-ULg) et Patrick Italiano (Chercheur senior au CLEO-ULg).

³⁷ Pierre Baudewyns (Chargé de cours et Chercheur au CESPOL-UCL).

³⁸ Bornand, Th., Cardelli R. (2013), « Le Baromètre social de la Wallonie: présentation d'une démarche originale pour un autre regard sur la Wallonie », Working paper de l'IWEPS, n°12.

³⁹ Ibid.

⁴⁰ L'interview CAPI (Computer-Assisted Personal Interviewing) est une technique d'enquête en face à face entre un enquêteur et un enquêté et par laquelle l'enquêteur, à l'aide d'un ordinateur portable, énonce les questions à l'enquêté et encode les réponses.

⁴¹ cf. Encadré 5 pour une définition du matérialisme/postmatérialisme.

Tenant compte de ces développements et de la demande conjointe du Gouvernement wallon, commanditaire de l'évaluation du Plan Marshall 2.Vert, d'interroger les Wallons sur les problématiques inscrites dans le Plan Marshall 2.Vert, une nouvelle mission d'enquête, intitulée cette fois « **Baromètre social de la Wallonie (BSW)** » a été confiée à l'IWEPS par le Gouvernement wallon. Cette **enquête d'opinion** porte essentiellement sur les perceptions, les représentations des individus. Elle comporte deux vagues :

- La première, intitulée BSW 2012, s'est déroulée en fin 2012-début 2013 et a été réalisée sur la base d'une version aménagée du questionnaire de l'enquête 2007 ;
- La deuxième, intitulée BSW 2013, se déroulera fin 2013-début 2014 et sera menée sur la base d'une version plus courte du questionnaire 2012. Cette deuxième vague permettra ainsi d'observer l'évolution de la perception des citoyens dans un contexte économique, social et politique en changement.

Il a été ainsi décidé d'intégrer les questions de recherche posées par le Gouvernement dans le cadre de l'évaluation thématique n°10 du Plan Marshall 2.Vert dans cette nouvelle enquête BSW.

Les avantages de l'intégration de cette évaluation dans l'enquête sont multiples :

1. l'existence d'un volet sur l'identité dans les précédentes enquêtes « Capital social » administrées par l'IWEPS en 2003 et en 2007. Dans une optique de comparaison des données dans le temps, cette intégration prend tout son sens ;
2. la taille de l'échantillon de l'enquête BSW : 2 400 individus ont été contactés, avec garantie d'une représentativité des répondants par rapport à l'ensemble de la population ;
3. le regroupement des demandes du Gouvernement wallon et les économies budgétaires parallèles.

3.2 Elaboration et structure du questionnaire

Le questionnaire de l'enquête BSW 2012 s'est fondé sur celui qui a été utilisé dans l'enquête « Identités et capital social » de 2007. Ce questionnaire initial a été évalué conjointement par les chercheurs de l'IWEPS et des experts scientifiques externes⁴² et comparé à celui d'autres enquêtes similaires. Cela a permis plusieurs améliorations : réduction de la taille de certains modules, construction de nouveaux modules, clarification de certains libellés de questions ou de modalités de réponses, élaboration de nouveaux indicateurs portant notamment sur la perception des individus par rapport aux préoccupations environnementales ou aux priorités politiques.

Le questionnaire du BSW 2012 est composé de 14 modules, dont deux concernent plus particulièrement les préoccupations d'évaluation du Plan Marshall 2.Vert, à savoir le module « **identité et sentiment d'appartenance** » et le module « **priorités politiques et Plan Marshall 2.Vert** ». Le tableau 1 présente la liste des modules accompagnés d'une brève description. Le questionnaire complet du Baromètre social de la Wallonie (BSW) 2012 est repris en annexe 7.1.

⁴² Ces experts sont: Marc Jacquemain (Professeur ordinaire et Président du CLEO-ULg), Patrick Italiano (Chercheur senior au CLEO-ULg) et Pierre Baudewyns (Chargé de cours et Chercheur au CESPOL-UCL).

Tableau 1 : Structure du questionnaire de l'enquête BSW 2012

Modules	Description de l'objet des questions
<i>Identification 1</i>	L'âge, l'état civil, etc. des personnes interrogées
<i>Capital social: réseaux et support social</i>	Le capital social structurel : réseau de relations formelles/informelles, ressources de proximité, comportement d'entraide, bénévolat.
<i>(Post)Matérialisme</i>	Ce module présente 12 objectifs politiques, qui sont soit matérialistes soit postmatérialistes ⁴³ . Il est demandé au citoyen de déterminer les 5 objectifs qui selon lui sont les plus importants.
<i>Engagement et comportement politiques</i>	L'intérêt des citoyens pour la chose politique et ses intentions de vote.
<i>Confiance</i>	Ce module aborde la confiance sous différents niveaux: interpersonnelle, envers la famille/amis/voisins, à l'égard de certaines institutions.
<i>Satisfaction et sentiment de contrôle</i>	Ce module aborde la satisfaction de manière générale puis sous certaines dimensions (santé, relations sociales, etc.). Ensuite, il fournit des questions sur le sentiment de contrôle par rapport au changement ou sur la perception de l'avenir.
<i>Médias</i>	La fréquence d'utilisation des médias (télévision, internet).
<i>Identité et sentiment d'appartenance</i>	Ce module mesure l'identité à travers des questions portant sur plusieurs dimensions du sentiment d'appartenance: intensité, fréquence et fierté.
<i>Priorités politiques et Plan Marshall 2.Vert</i>	Le premier volet du module concerne les priorités des citoyens par rapport aux politiques wallonnes, avec une attention particulière aux politiques menées dans le Plan Marshall 2.Vert. Le second volet s'intéresse aux perceptions des citoyens par rapport au Plan Marshall 2.Vert.
<i>Valeurs, attitudes et perception</i>	Les inégalités, la liberté d'expression. Un focus particulier est mis sur la thématique de l'immigration.
<i>Préoccupations environnementales</i>	Ce module s'intéresse à la perception des citoyens face aux grands problèmes environnementaux (pollution, réchauffement climatique, etc.)
<i>Civisme</i>	Les comportements à considérer comme excusables ou pas (ne pas déclarer tous ses revenus, etc.), la démarche individualiste versus collective.
<i>Mobilité</i>	La mobilité des citoyens d'une part de façon objective à travers la localisation du domicile de l'individu par rapport aux réseaux de transport et de façon subjective à travers des questions de "satisfaction" par rapport à leurs modes de déplacement d'autre part.
<i>Identification 2</i>	Ce module reprend notamment des questions sur la situation financière objective et subjective des citoyens ainsi que la composition de ménage ou les croyances religieuses.

Source : IWEPS, Working Paper n°12, "le Baromètre social de la Wallonie: présentation d'une démarche originale pour un autre regard sur la Wallonie" (mars 2013)

3.3 Population, base de sondage et plan d'échantillonnage

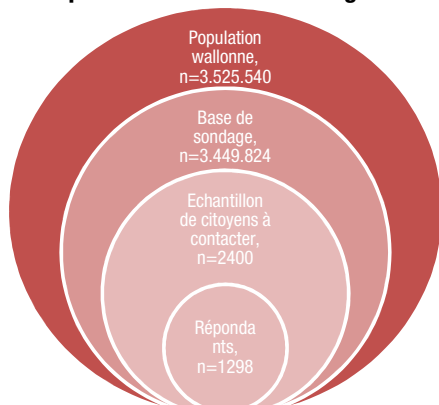
La méthodologie de l'enquête BSW 2012 a été définie et mise en œuvre dans l'optique d'obtenir un échantillon de répondants représentatif de la **population majeure résidant sur le territoire de la Wallonie en 2012** afin de pouvoir inférer les résultats des données collectées par enquête à l'ensemble de la population wallonne et de calculer la marge d'erreur des estimations.

La **base de sondage**, à partir de laquelle l'échantillon de citoyens à contacter est sélectionné, est formée par la population résidant sur le territoire de la Wallonie en 2011 répertoriée dans le Registre national de la

⁴³ Pour une définition du matérialisme et du postmatérialisme, voir encadré 5.

population belge et étrangère ; exception faite des personnes qui résident dans les communes faisant partie de la Communauté germanophone de Belgique (n=75 716 au 1^{er} janvier 2011, Source : SPF).

Graphique 1 : Population* – base de sondage – échantillon à contacter – répondants



Source : Registre national et IWEPS

* Population wallonne au 1^{er} janvier 2011

L'**échantillon de citoyens à contacter** a été prélevé par le Registre national à la demande de l'IWEPS par tirage aléatoire. Cet échantillon est composé 2 400 adresses afin d'obtenir, au minimum, 1 200 répondants.

Au final, 1 298 citoyens wallons ont répondu au questionnaire de l'enquête BSW 2012. Ils forment le groupe des « **répondants** ».

3.4 Modalités de l'enquête de terrain

L'IWEPS a confié la passation des deux vagues de l'enquête de terrain à un prestataire externe sélectionné au terme d'un appel d'offres général soumis à la publicité européenne⁴⁴. C'est la société TNS Dimarso qui a été retenue pour réaliser ce travail. Le marché a été notifié en date du 16 juillet 2012.

Concernant la vague 2012, les interviews en face à face se sont déroulées du 1^{er} octobre 2012 au 27 janvier 2013, soit sur une durée de 17 semaines.

Tous les enquêteurs travaillant pour TNS Dimarso ont reçu une formation donnée conjointement par l'IWEPS et TNS Dimarso et au cours de laquelle leur ont été exposés et expliqués les objectifs de l'enquête ainsi que le contenu du questionnaire. Ils ont également reçu des consignes strictes sur les procédures de contact.

Lors de l'enquête sur le terrain, les interviewers ont utilisé une feuille de contact afin, d'une part, de pouvoir gérer l'évolution de leur planning, d'autre part, de permettre aux responsables de l'enquête chez TNS Dimarso de vérifier que les consignes données avaient été respectées, et enfin de collecter les motifs de non-participation à l'enquête.

Comme prévu, la durée réelle moyenne pour l'interview a été proche de 60 minutes.

⁴⁴ Marché public de service. Cahier spécial des Charges n°IWEPS-2011/015. Appel d'offres général soumis à la publicité européenne. Objet: Réalisation en 2012 et 2013 de l'enquête en face à face « Identité wallonne et Capital social » et en 2013 et 2014 de l'enquête en face à face « Identité wallonne – baromètre 2013 ».

3.5 Non-réponse, représentativité et post-stratification

Cette section débute par un examen de la non-réponse (tableau 2). La représentativité est ensuite étudiée (tableau 3). Enfin, une pondération est utilisée d'une part, afin de pallier la non-réponse et d'autre part, pour garantir que chaque variable retenue dans la stratification soit représentée proportionnellement à son poids dans la population.

Le tableau suivant reprend le bilan des contacts : **taux de réponse⁴⁵ pour la Wallonie et par province et causes de non-réponse.**

Le taux de réponse pour la Wallonie est de 54 % et, selon la province : 52% pour le Brabant wallon, 57% pour le Hainaut, 47% pour Namur, 57% pour le Luxembourg et 54% pour Liège.

Tableau 2 : Bilan des contacts

	Wallonie		Brabant wallon		Hainaut		Namur		Luxembourg		Liège	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Interview complétée	1 298	54,1	146	52,1	509	56,6	161	47,4	102	56,7	380	54,3
Adresses non valides	61	2,5	4	1,4	27	3,0	12	3,5	1	0,6	17	2,4
Refus du répondant	577	24,0	81	28,9	189	21,0	94	27,6	40	22,2	173	24,7
Refus par un proche	4	0,2	1	0,4		0,0	1	0,3		0,0	2	0,3
Répondant pas disponible	155	6,5	16	5,7	53	5,9	30	8,8	13	7,2	43	6,1
Répondant pas en capacité physique ou mentale	147	6,1	15	5,4	63	7,0	21	6,2	12	6,7	36	5,1
Répondant décédé	13	0,5	0	0,0	5	0,6	2	0,6	0	0,0	6	0,9
Répondant est hors de Belgique	17	0,7	1	0,4	5	0,6	3	0,9	1	0,6	7	1,0
Répondant ayant déménagé à une destination inconnue	54	2,3	10	3,6	17	1,9	7	2,1	7	3,9	13	1,9
Répondant ayant déménagé, toujours en Belgique	23	1,0	1	0,4	9	1,0	7	2,1	2	1,1	4	0,6
Répondant ne maîtrisant pas le français	32	1,3	5	1,8	13	1,4	1	0,3	2	1,1	11	1,6
Autres	13	0,5	0	0,0	8	0,9	0	0,0	0	0,0	5	0,7
Non validés	6	0,3	0	0,0	2	0,2	1	0,3	0	0,0	3	0,4
Echantillon de citoyens à contacter	2 400	100	280	100	900	100	340	100	180	100	700	100

Source : TNS Dimarso, Rapport technique de l'enquête BSW 2012 - Aménagements : IWEPS

La comparaison de la distribution par catégorie d'âge et par sexe de l'échantillon de répondants avec celle de la population nous permet de tester l'hypothèse selon laquelle la distribution dans l'échantillon de répondants correspond à celle de la population. La mesure du Khi-2 nous permet de mesurer la déviation pouvant exister entre les valeurs observées dans l'échantillon de répondants et celles attendues en fonction de la population. Comme l'indiquent les résultats du test du Khi-2 (χ^2 :12,64, dl : 7, p : 0,0814), nous pouvons conclure qu'il n'y a pas de différence statistiquement significative (au niveau 0,05) entre la distribution de l'échantillon de répondants et la distribution dans la population pour les variables âge et sexe.

⁴⁵ Le taux de réponse est obtenu en divisant le nombre de répondants (interviews complétées) par l'effectif de l'échantillon de citoyens à contacter.

Tableau 3 : Distribution des effectifs dans l'échantillon de répondants et dans la population suivant l'âge et le sexe (n=1298)

		Distribution observée chez les répondants		Distribution attendue en fonction de la population	
		Nombre	%	Nombre	%
Homme	18-24 ans	85	6,6	76	5,9
Femme	18-24 ans	76	5,9	74	5,7
Homme	25-44 ans	212	16,3	215	16,6
Femme	25-44 ans	200	15,4	213	16,4
Homme	45-64 ans	236	18,2	222	17,1
Femme	45-64 ans	236	18,2	228	17,6
Homme	65 ans et +	126	9,7	109	8,4
Femme	65 ans et +	127	9,8	160	12,4
Total		1 298	100,0	1 298	100,0

Source : IWEPS, Enquête BSW 2012 - Calculs : IWEPS

La représentativité de l'échantillon de répondants par rapport à la population est également analysée via un test du Khi-2 sur les variables :

- âge, sexe et province ;
- âge, sexe et niveau d'éducation ;
- vote.

Pour ces variables, les tableaux de distribution des effectifs dans l'échantillon de répondants et dans la population sont présentés en annexe 7.3.

Afin d'améliorer la représentativité de l'échantillon de répondants par rapport à la population, un certain nombre de variables de **pondération** ont été calculées. Au moyen de la macro CALMAR⁴⁶ développée par l'INSEE⁴⁷, quatre pondérations ont été calculées par le CESPOL-UCL :

- pondération basée sur le sexe et l'âge ;
- pondération basée sur le sexe, l'âge et la province ;
- pondération basée sur le sexe, l'âge et le niveau éducation ;
- pondération basée sur le sexe, l'âge, le niveau d'éducation et le vote.

L'examen de la représentativité a mis en évidence une différence significative de distribution des effectifs entre la population et l'échantillon des répondants sur les variables sexe, âge et niveau d'éducation. C'est au niveau de cette dernière variable, lorsqu'elle est ajoutée au sexe et l'âge, qu'il y a un problème de représentativité. C'est la raison pour laquelle cette pondération est utilisée dans les analyses.

3.6 Impact potentiel de la technique de la collecte de données sur la qualité des résultats

La méthode de collecte de données par enquête présente plusieurs limites. Une première limite est liée au biais de mémoire : la véracité, la complétude et la précision des réponses ne peuvent être totalement garanties. Toutefois, l'enquête BSW demandant peu d'efforts de mémoire, ce biais devrait être minime.

⁴⁶ Cfr. http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=outils/calmar/accueil_calmar.htm.

⁴⁷ Institut National de la Statistique et des Etudes économiques (France).

Une seconde limite est le biais de déclaration : des répondants pourraient détourner ou modifier des faits qui concernent des thématiques qui les touchent particulièrement.

Une dernière difficulté est liée à la comparabilité des données collectées. Les individus interrogés d'un exercice à l'autre ne seront pas les mêmes, mais la représentativité des catégories est assurée. Il sera néanmoins nécessaire d'agir avec prudence lors de comparaisons entre deux vagues d'enquête (cf. partie 4.1).

4. Analyse des résultats

L'analyse qui suit est réalisée au départ des données de l'enquête BSW 2012, sur la base des variables intégrées dans ce baromètre en vue de répondre aux deux questions de recherche.

Cette partie est divisée en trois sections. Les deux premières sont dédiées aux deux questions de recherche (4.1 et 4.2) : pour chaque question, le module du questionnaire qui constitue la base informationnelle utilisée pour y répondre est présenté ; ensuite les analyses statistiques apportant des éléments de réponse à la question sont développées. La troisième section (4.3) offre un regard croisé entre les deux thématiques abordées dans les questions de recherche : l'identité wallonne et le Plan Marshall 2.Vert.

L'effectif de l'échantillon des répondants (n=1 298) fournit des marges d'erreur de plus ou moins 3%. Toutes les données présentées dans les tableaux et graphiques dont la source mentionnée est «IWEPS, Enquête BSW 2012 » proviennent des réponses apportées par les bénéficiaires au questionnaire repris en annexe 7.1. Ces informations sont donc par définition de l'ordre du **déclaratif**.

L'exploitation des résultats de l'enquête BSW 2012 fait par ailleurs l'objet d'un appel à des contributions scientifiques. La première concrétisation de cet appel à contribution prendra la forme d'une conférence scientifique prévue en décembre 2013. La deuxième valorisation des données de l'enquête prendra la forme d'un ouvrage collectif dont la parution est prévue en 2014.

4.1 Comment évoluent l'identité et le sentiment d'appartenance régionale ?

Les apports de cette section sont issus des travaux réalisés par Marc Jacquemain (Professeur ordinaire et Président du CLEO-ULg) et Patrick Italiano (Chercheur senior au CLEO-ULg) ; travaux menés dans le cadre d'une convention d'accompagnement scientifique et méthodologique entre l'IWEPS et le CLEO-ULg.

De 1988 à 1997⁴⁸, le CLEO-ULg a d'abord mené seul des enquêtes quantitatives sur l'identité wallonne. Il a ensuite, sous l'égide de l'IWEPS, collaboré aux enquêtes « Identités et Capital social » de 2003 et de 2007, ainsi qu'au BSW 2012. Pour leur partie « identité », ces enquêtes s'appuient toutes sur la théorie de l'identité sociale⁴⁹. Cette théorie a été utilisée essentiellement sous l'angle du sentiment d'appartenance (à la Wallonie, à la Belgique et à l'Europe).

Après la présentation du module « Identité et sentiment d'appartenance » de l'enquête BSW 2012 (4.1.1), une comparaison temporelle des trois dimensions du sentiment d'appartenance est menée : fréquence, intensité et fierté (4.1.2). Le point 4.1.3 s'intéresse aux différences ressenties par les citoyens wallons vis-à-vis de citoyens de pays et régions limitrophes : dans quelle mesure un citoyen wallon se sent-il différent d'un citoyen bruxellois, flamand, français, hollandais ou allemand ? Ensuite, les relations entre d'une part l'identité et d'autre part la confiance institutionnelle et le capital humain sont investiguées (4.1.4). Le dernier point (4.1.5) développe le contenu du sentiment d'appartenance sous l'angle de la fierté.

L'ensemble des graphiques et tableaux relatifs à cette question de recherche se trouve en annexe 7.5.

⁴⁸ Un instrument appelé « Wallobaromètre » avait été répliqué deux fois par an entre 1988 et 1991.

⁴⁹ Pour une synthèse récente: JENKINS R. (2008), «Social Identity», London, Routledge, 2008.

4.1.1 Présentation du module « Identité et sentiment d'appartenance »

Le module est constitué de questions :

- (1) permettant de mesurer la fréquence, l'intensité et la fierté du sentiment d'appartenance ;
- (2) sur le sentiment de différences des citoyens wallons par rapport à des citoyens résidant dans des entités géographiques limitrophes à la Wallonie ;
- (3) sur la fierté d'être wallon.

- (1) Vous arrive-t-il de vous sentir européen/belge/wallon ? (5 modalités de réponse : « Jamais », « Rarement », « De temps en temps », « Souvent » et « Tout le temps ») Lorsque vous vous sentez européen/belge/wallon, est-ce un sentiment fort/moyen/faible ? Lorsque vous vous sentez européen/belge/wallon, en êtes-vous très fier/plutôt fier/plutôt pas fier/pas fier du tout ?**

Dans une optique de comparabilité dans le temps, ces questions sont restées inchangées par rapport aux vagues d'enquête précédentes réalisées par l'IWEPS (2003, 2007). Elles mesurent le sentiment d'appartenance observé à différents niveaux territoriaux et sur les dimensions de sa fréquence, de son intensité et de sa fierté.

- (2) Pouvez-vous indiquer dans quelle mesure vous vous sentez différent des citoyens suivants ? (4 modalités de réponse : « Très différent », « Plutôt différent », « Plutôt pas différent », « Pas différent du tout »)**

En 2007, la comparaison était limitée aux Français et aux Flamands. Pour ce nouvel exercice, la liste est étendue à l'ensemble des résidents de pays et régions limitrophes à la Wallonie (hormis le Grand-Duché de Luxembourg) : citoyen bruxellois, flamand, français, hollandais et allemand.

- (3) De quoi peut-on être fier en Wallonie ? De quoi n'y a-t-il pas lieu d'être fier en Wallonie ?**

Par rapport au questionnaire utilisé dans l'enquête précédente « Identités et Capital social » de 2007, deux nouvelles questions ont été introduites dans le questionnaire BSW 2012 pour explorer le contenu symbolique de l'identité wallonne. Le caractère exploratoire de cette démarche nécessite de laisser ces questions ouvertes. La dimension de fierté a été retenue comme angle d'approche le plus adéquat en fonction des analyses faites sur les données des enquêtes précédentes en matière de sentiments d'appartenance⁵⁰. La personne interrogée est invitée à formuler trois propositions pour chaque question.

Cette question clôturait la présentation du module. Dans les sections suivantes (4.1.2 à 4.1.5), les données d'enquête sont analysées. Ces analyses sont descriptives et se font sur la base des données pondérées selon le sexe, l'âge et le niveau d'éducation (cf. section 3.5 ci-dessus).

4.1.2 La fréquence, l'intensité et la fierté du sentiment d'appartenance : quelles évolutions ?

Pour assurer des intervalles relativement réguliers entre les mesures, l'enquête de 1991 est retenue comme point de départ. Les autres années faisant l'objet de la comparaison temporelle sont : 1997, 2003, 2007 et 2012. Afin de favoriser les comparaisons, les résultats sont présentés sous la forme d'indices moyens dont l'élaboration est expliquée dans l'encadré 3.

⁵⁰ Document interne de travail: "Rapport final du marché public IWEPS-2011/006. Rédaction de questionnaires relatifs à l'enquête sur le capital social 2012", décembre 2011.

Encadré 3 : Construction des indices moyens

Pour chaque dimension étudiée (fréquence, intensité, fierté), des indices sont définis :

- L'échelle de fréquence, en 5 points de « jamais » à « tout le temps », donne lieu à un indice variant de 0 à 4 ;
- L'échelle d'intensité, en 3 points de « faible » à « fort », a un indice qui varie de 1 à 3 ;
- L'échelle de fierté (appelée aussi valorisation), en 4 niveaux de « pas fier du tout » à « très fier », a été codée par un indice allant de -2 à +2 afin de représenter la valence négative des deux premiers échelons et positive pour les deux supérieurs.

Pour chaque dimension, un *indice moyen* est obtenu en sommant les indices y relatifs et en divisant cette somme par le nombre d'occurrences.

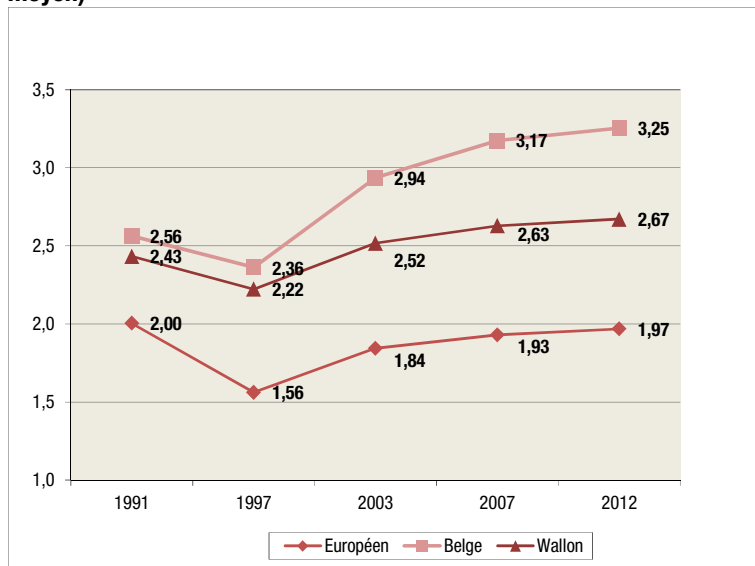
Source : CLEO-ULg

Les trois dimensions du sentiment d'appartenance sont d'abord comparées dans le temps puis croisées avec des variables dont on fait l'hypothèse qu'elles sont associées à ces dimensions. Ces variables sont l'âge et la facilité à joindre les deux bouts. Enfin, une réflexion sur la complémentarité des identités est développée.

La fréquence du sentiment d'appartenance

Le graphique 2 met en évidence une stabilité sur plus de 20 ans quant à l'ordre d'importance entre les trois identifications : **les citoyens wallons se sentent d'abord belges, puis wallons et européens**⁵¹. La flexion⁵² constatée dans les années 90 a été largement récupérée, et **entre 1997 et 2012, la fréquence du sentiment d'appartenance est en constante augmentation. Autrement dit, les citoyens wallons se sentent de plus en plus souvent wallons, belges et européens**. Cette progression est cependant de moins en moins importante au fil des vagues d'enquêtes.

Graphique 2 : Fréquence des sentiments d'appartenance (à partir d'un échantillon de 1 298 individus, indice moyen)



Source: CLEO-ULg, IWEPS - Calculs: CLEO-ULg

Alors que la période 2007-2012 a été marquée, d'une part, par une crise financière majeure qui aurait pu affecter l'image de l'Europe et, d'autre part, par une crise politique tout aussi majeure lors de la formation de l'actuel gouvernement fédéral belge, ni l'identification à la Belgique ni celle à l'Europe n'en apparaissent affectées sur cette dimension.

⁵¹ Le même ordre est globalement observé sur les dimensions de fierté et d'intensité.

⁵² Cette flexion pourrait être en rapport à la déception relative à la construction européenne et aux retombées sur l'image de la Belgique de l'affaire Dutroux.

Concernant les citoyens âgés entre 18 et 29 ans, l'évolution entre les enquêtes de 2003 et de 2012 montre que, contrairement à l'image globale, le sentiment wallon chez les jeunes ne progresse pas, mais se tasse très légèrement. A l'inverse, le sentiment européen progresse davantage que dans la population globale. Sur les données 2012 uniquement, on constate que, d'une part, le sentiment européen est le plus présent chez les plus jeunes et, d'autre part, que le sentiment wallon est d'autant plus fréquent que le citoyen wallon est âgé.

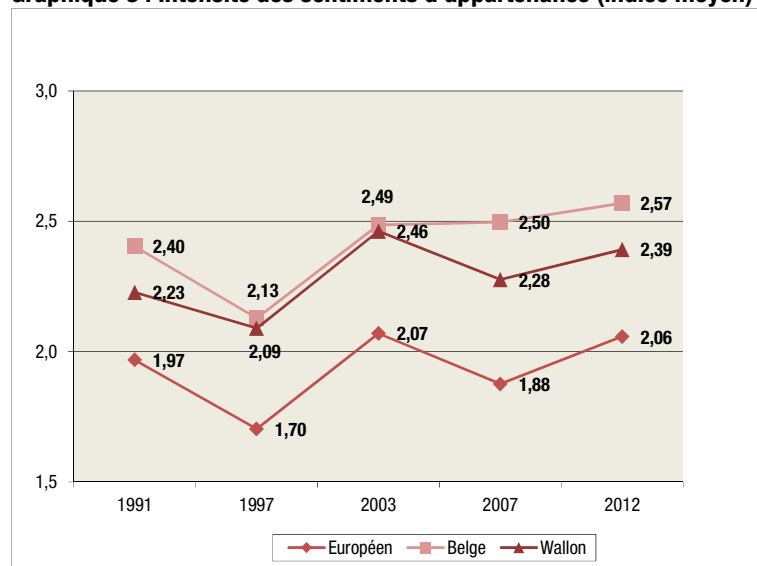
On peut aussi relever spécifiquement la proportion de ceux qui ne se sentent jamais belges (4,6%), wallons (11,6%) ou européens (21,3%). Les différences sont notables, mais elles sont aussi socialement marquées: parmi ceux qui s'en sortent difficilement à la fin du mois, 9,6% ne se sentent jamais belges, 19% jamais wallons et 35,7% jamais européens.

L'intensité du sentiment d'appartenance

Lors de l'enquête, les questions sur l'intensité ou la fierté du sentiment d'appartenance n'ont pas été posées aux individus qui ont répondu « jamais » à la question de la fréquence du sentiment d'appartenance. L'échantillon total (n=1 298) est donc ici amputé de ceux qui ne se sentent jamais européens (n=285), belges (n=62) ou wallons (n=151).

Entre 2007 et 2012, le graphique 3 montre une tendance relativement similaire dans l'évolution à celle qui prévaut dans l'analyse de la fréquence du sentiment d'appartenance, c'est-à-dire une **progression relative des trois identités**. Plusieurs différences méritent d'être relevées : le sentiment wallon était devenu aussi fort que le sentiment belge en 1997 et 2003, pour retomber en 2007, quand « Belge » était le seul à se maintenir. Sur la dernière période, on observe un très léger rattrapage. De même, entre 2007 et 2012, le sentiment européen se renforce plus que les deux autres. Sur cette dimension donc, l'Europe ne semble pas pâtir des retombées de la crise financière ni de la politique d'austérité dont elle assume, dans l'opinion publique, une large part de responsabilité.

Graphique 3 : Intensité des sentiments d'appartenance (indice moyen)



Source: CLEO-ULg, IWEPS - Calculs: CLEO-ULg

En ventilant les résultats selon l'âge pour les vagues 2003 et 2012, on note que les jeunes se sentent en 2012 aussi « fort » européens que les autres citoyens wallons (ce n'était pas le cas en 2003). Les analyses montrent également que les sentiments wallon et belge sont moins « forts » chez les jeunes⁵³.

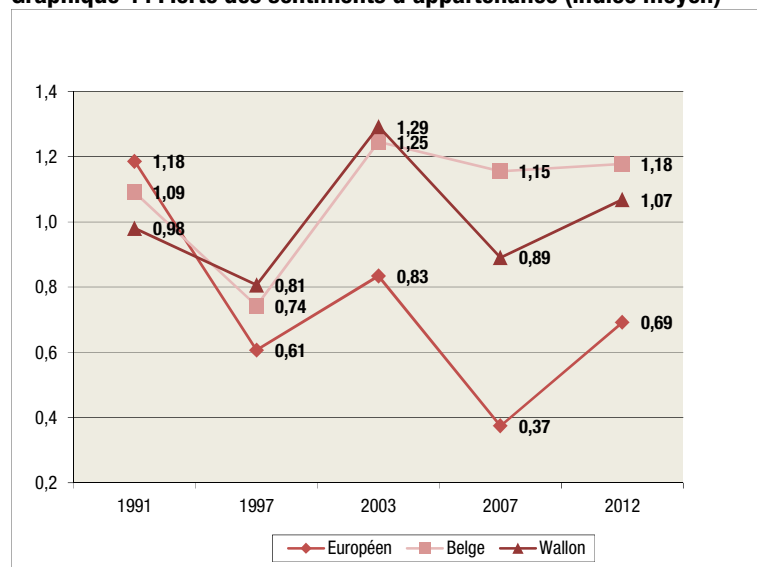
⁵³ C'est en particulier la tranche des 25-34 ans qui a le niveau le plus bas.

La fierté du sentiment d'appartenance

La fréquence des sentiments d'appartenance et, dans une certaine mesure, leur intensité sont davantage des indicateurs des circonstances dans lesquelles on est amené à « activer » des identités dont on dispose, celles-ci n'étant pour tout un chacun qu'une partie de celles que l'on peut mobiliser : en fonction de l'actualité du moment, l'intensité et la fréquence des sentiments d'appartenance varient⁵⁴.

En cela, on pourrait considérer que c'est la fierté qui est la mesure la plus stable, celle qui est le plus susceptible de rendre compte du rapport que l'individu entretient avec l'entité à laquelle on fait référence.

Graphique 4 : Fierté des sentiments d'appartenance (indice moyen)



Source: CLEO-ULg, IWEPS - Calculs: CLEO-ULg

La fierté de se sentir européen a touché un point historiquement bas en 2007, c'est-à-dire juste avant la crise financière et les politiques d'austérité qui ont suivi. Les événements, ou effets d'image, qui ont affecté la fierté d'être européen sont donc à chercher ailleurs.

La chute de la fierté du sentiment wallon entre 2003 et 2007 est l'évolution la plus marquante. Entre 2007 et 2012, la fierté d'être wallon remonte nettement pour se rapprocher de la fierté d'être belge. Une explication possible de ce renforcement de la fierté d'être wallon pourrait en partie trouver sa source dans la crise gouvernementale fédérale (et communautaire) qui a marqué cette période.

Les résultats du croisement des indices avec l'âge des personnes interrogées montrent que les citoyens wallons les plus âgés sont les plus fiers d'être wallons, belges, mais également européens ; ce qui ne se vérifiait pas du tout, au contraire, quant à la fréquence de ce dernier sentiment d'appartenance. Les individus ayant entre 25 et 34 ans sont ceux qui sont les moins fiers d'être wallons, belges et européens.

Rapporté à la facilité à joindre les deux bouts, on note que les personnes interrogées sont plus fières d'être wallonnes lorsqu'elles ont des difficultés, alors que dans le même temps elles sont moins fières d'être belges ou européennes. La fierté d'être wallon est plus élevée chez ceux qui s'identifient à la « classe ouvrière » que

⁵⁴ Par exemple, une qualification des Diables rouges pour une coupe du monde de football renforcerait le sentiment d'appartenance belge; alors que des tensions communautaires pourraient accentuer le sentiment d'appartenance à la Wallonie.

chez ceux qui s'identifient aux autres classes ; la fierté d'être européen est plus faible chez ceux qui se placent dans la « classe moyenne inférieure »⁵⁵.

La complémentarité des identités

La mesure séparée des différents sentiments d'appartenance (européen, belge, wallon) depuis 1988 montre qu'ils sont complémentaires et non concurrents, voire mutuellement exclusifs comme l'impliquent les réponses aux questions formatées en « vous sentez-vous plutôt belge OU plutôt wallon ? ».

Pour la vague d'enquête 2012, on observe encore une fois une corrélation positive entre les modalités de réponses des trois dimensions mesurées :

- *Fréquence* : au plus souvent on se sent wallon, au plus souvent on se sent aussi belge. En 2012, 58% des citoyens wallons se sentent à la fois souvent wallons et belges ; 12% des citoyens se sentent souvent belges et rarement wallons et 1% se déclarent souvent wallons et rarement belges. La relation entre la fréquence du sentiment d'appartenance européen et la fréquence belge ou wallonne est également significative, mais est moins marquée que celle associant le sentiment wallon et belge ;
- *Intensité* : l'association « belge-européen » est plus marquée que sur la dimension fréquence, mais c'est encore, et de loin, l'association « belge-wallon » qui est la plus forte : au plus on se sent « fort » wallon, au plus on se sent également « fort » belge ;
- *Fierté* : on est à la fois fier d'être belge et fier d'être wallon (et dans une moindre mesure, fier d'être européen). Le tableau 4 ci-dessous illustre la force de cette association : 83% des citoyens wallons sont à la fois fier d'être wallons et belges.

Tableau 4 : Distribution des citoyens wallons selon la fierté du sentiment d'appartenance à la Wallonie ET à la Belgique (en pourcentage, total=100%, à partir d'un échantillon de 1 147 individus)

	Fier d'être wallon	Pas fier d'être wallon
Fier d'être belge	83	7
Pas fier d'être belge	5	5

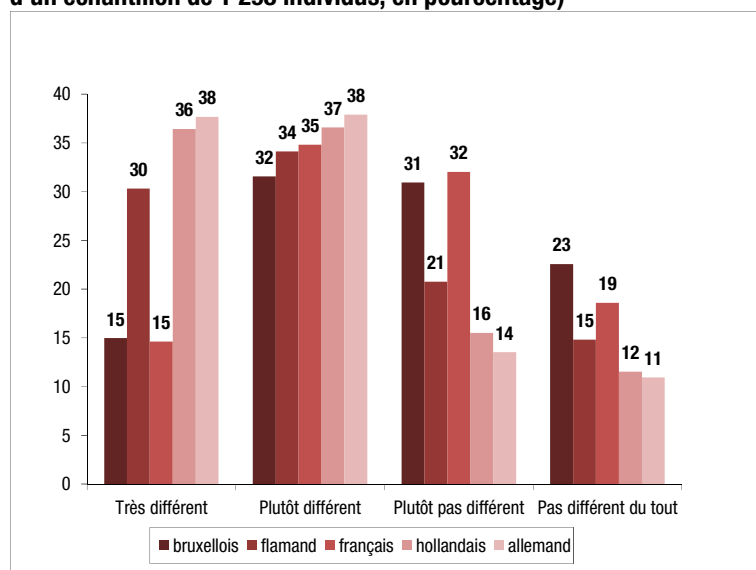
Source: CLEO-ULg, IWEPS - Calculs: CLEO-ULg

4.1.3 Le sentiment de différences vis-à-vis d'autres pays/régions

Après avoir examiné les ressentis des citoyens wallons par rapport à leur appartenance wallonne, belge ou européenne, la mesure dans laquelle ils se sentent différents de citoyens d'autres régions ou d'autres pays est appréhendée. La comparaison est réalisée avec des voisins immédiats: Bruxellois et Flamands en miroir de l'identité wallonne; Français, Hollandais et Allemands en miroir de l'identité belge.

⁵⁵ Les personnes interrogées se sont positionnées par rapport à leur classe sociale. Les choix possibles sont : classe supérieure, classe moyenne supérieure, classe moyenne, classe moyenne inférieure, classe ouvrière et exclu. Les classes "exclu" et "classe supérieure" sont trop peu peuplées que pour entrer dans l'analyse.

Graphique 5 : Sentiment de différences des citoyens wallons vis-à-vis de citoyens d'autres pays/régions (à partir d'un échantillon de 1 298 individus, en pourcentage)



Source: CLEO-ULg, IWEPS - Calculs: CLEO-ULg

Les Bruxellois (et les Français) sont perçus par les citoyens wallons comme étant les moins différents : 23% (19%) des citoyens wallons ne se sentent pas différents du tout des citoyens bruxellois (français). **Les voisins dont on se sent le plus différent sont les Allemands, quasi à égalité avec les Hollandais.** Si ceux-ci sont perçus par les Wallons comme plus différents que les Flamands, ces derniers sont quand même très nettement perçus du côté « différent ». On pourrait lire ces résultats comme une prédominance de la dimension linguistique ou culturelle sur la dimension d'appartenance commune à la nation belge.

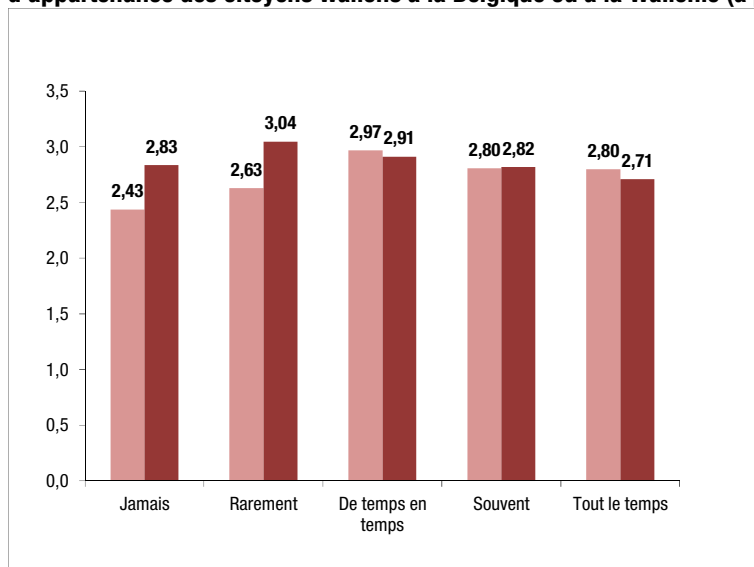
De ces cinq références externes, seules deux avaient déjà été testées précédemment, de telle sorte que les comparaisons dans le temps ne peuvent porter que sur la différence ressentie vis-à-vis d'un citoyen flamand et d'un citoyen français. Nous disposons pour cela de trois mesures: 2003, 2007 et 2012.

Vis-à-vis des citoyens flamands, la tendance générale est à l'accroissement de la différence perçue : en 2003, 35% des Wallons se sentaient différents des Flamands. Cette proportion s'élève à 41% en 2007 et 64% en 2012. Il apparaît légitime de mettre en relation l'évolution de ces résultats avec la crise communautaire et gouvernementale.

L'examen, en parallèle avec les résultats précédents, de l'évolution de la différence avec les Français amène cependant à relativiser légèrement l'interprétation strictement belgo-belge centrée sur la politique et l'institutionnel. Le mouvement d'accentuation des différences perçues joue aussi sur la comparaison avec les Français : 38% des Wallons se sentaient différents des Français en 2003, contre 41% en 2007 et 50% en 2012. Une interprétation en termes plus généraux de « chacun chez soi », voire de repli, au-delà des contingences politiques belges est donc avancée.

On pourrait s'attendre à ce que les différences perçues par les citoyens wallons vis-à-vis des citoyens flamands soient particulièrement fortes chez les citoyens wallons qui se sentent souvent ou tout le temps wallons. Or, le graphique 6 montre que **l'identité belge ou wallonne ne semble pas se construire en contraste aux Flamands. En effet, ce n'est pas du côté des citoyens wallons qui se sentent souvent ou tout le temps wallons ou belges que la différence perçue avec les Flamands, mesurée ici par un indice, est la plus grande.** Elle est la plus forte chez ceux qui se sentent « rarement » belges, et chez ceux qui se sentent « de temps en temps » wallons. Ces résultats incitent à rester très prudent lorsque l'on veut interpréter les identités en termes de positionnement en concurrence avec des citoyens d'autres pays/régions.

Graphique 6 : Différence perçue avec les Flamands (en indice moyen) selon la fréquence du sentiment d'appartenance des citoyens wallons à la Belgique ou à la Wallonie (à partir d'un échantillon de 1 298 individus)



Source: CLEO-ULg, IWEPS - Calculs: CLEO-ULg

Légende : Les nombres représentent des indices moyens construits en prenant la moyenne des réponses à la question des différences ressenties par les citoyens wallons vis-à-vis de citoyens d'autres pays et régions. Les modalités ont été codées par : « Très différent » vaut 4, « Plutôt différent » vaut 3, « Plutôt pas différent » vaut 2 et « Pas différent du tout » vaut 1. En rouge foncé, les résultats du sentiment de différence pour la fréquence du sentiment d'appartenance belge, en rouge claire, les résultats du sentiment de différence pour la fréquence du sentiment d'appartenance wallon.

4.1.4 Identités, capital social⁵⁶ et confiance institutionnelle

Ce point s'attache à vérifier le lien, que l'on peut supposer structurel, entre l'identité et d'autres dimensions comme (1) le capital social, ou encore (2) la confiance dans les institutions. C'est en effet la vérification de la stabilité dans le temps de certaines caractéristiques qui permet de renforcer l'hypothèse que certains concepts indépendants entre eux du point de vue de leur élaboration théorique entretiennent des relations durables, que l'on postulera alors comme « structurelles ».

1. Identités et capital social

Les dimensions du capital social qui sont statistiquement associées à l'identité sont la participation associative et la confiance interpersonnelle :

- Plus la participation associative du citoyen est importante (implication dans plusieurs associations par exemple), plus il se sent souvent européen, wallon et belge ;
- Au niveau de la confiance interpersonnelle, les citoyens qui jugent que « Même de nos jours, on peut encore faire confiance à la plupart des gens » se sentent plus fréquemment européens, belges et wallons que les autres. Il en va de même avec la dimension de la fierté.

⁵⁶ Le capital social tente d'analyser et de mesurer les réseaux sociaux des individus et considère qu'au même titre que le capital économique, le capital culturel, l'ensemble des relations personnelles d'un individu est également un capital à inclure dans les ressources dont il dispose. (FONTAINE *et al.*, 2008)

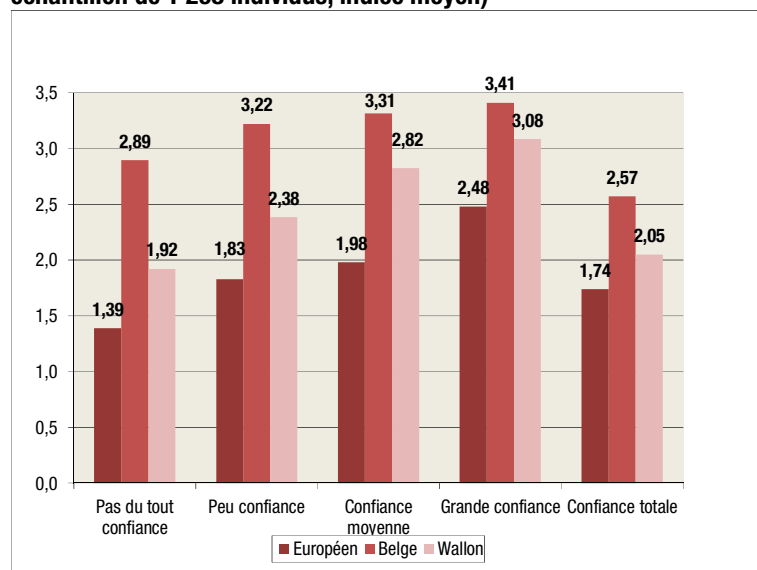
2. Identités et confiance institutionnelle

Le niveau de confiance des citoyens wallons à propos de dix types d'institutions a été testé. Ces institutions sont : les médias, l'enseignement, les entreprises, la police, la justice, les syndicats, les partis politiques, la Région wallonne, l'Etat belge et l'Europe.

La confiance dans les institutions en *général* est d'abord prise en compte dans le croisement avec les dimensions du sentiment d'appartenance : fréquence, intensité, fierté. Il ressort des croisements effectués que les identités vont de pair avec la confiance institutionnelle en général : les citoyens confiants dans les institutions sont également *fiers* d'être wallons, belges et européens ; ils ressentent ces appartenances plus souvent (*fréquence*) et plus fort (*intensité*) que ceux qui ne font pas confiance aux institutions. C'est quant à la fierté que le lien est le plus fort, et ceci est d'autant plus vrai pour le sentiment européen, dans une mesure moindre pour le sentiment wallon.

On s'intéresse ensuite plus *particulièrement* aux institutions représentant les niveaux d'identification testés, en l'occurrence la confiance dans la Région wallonne et dans l'Etat belge. Le graphique 7 montre que les citoyens wallons qui ont une grande confiance dans les institutions régionales sont également ceux qui se sentent le plus souvent wallons, belges et européens⁵⁷. La même tendance s'observe sur la dimension fierté : les citoyens fiers d'être wallons, belges et européens sont ceux qui ont confiance dans les institutions régionales. Les mêmes croisements sont répliqués pour l'Etat belge. Les résultats sont similaires à ceux qui prévalent pour la Région wallonne.

Graphique 7 : Fréquence des sentiments d'appartenance selon la confiance dans la Région wallonne (à partir d'un échantillon de 1 298 individus, indice moyen)



Source: CLEO-ULg, IWEPS - Calculs: CLEO-ULg

4.1.5 Une approche qualitative de la fierté comme contenu du sentiment d'appartenance

Cette section investigate les contenus représentationnels attachés au sentiment d'appartenance : quelles sont les *images* de la Wallonie qui sont associées au sentiment d'appartenance ? Pour aborder cette dimension représentationnelle, le BSW 2012 introduit deux questions ouvertes : **De quoi peut-on être fier en Wallonie ? De quoi n'y a-t-il pas lieu d'être fier en Wallonie ?** La personne interrogée est invitée à formuler **trois propositions** pour chaque question.

⁵⁷ Les répondants de la catégorie « confiance totale » sont trop peu nombreux (n=10) pour permettre une interprétation de leurs réponses.

Les propositions recueillies ont été postcodées et classées dans des *catégories* construites à partir de ces propositions. L'encadré 4 présente une synthèse de la méthodologie.

Encadré 4 : Synthèse de la méthodologie de construction des catégories de raisons d'être (de ne pas être) fier d'être wallon

L'analyse est divisée en **deux volets** :

1. Les raisons d'être fier d'être wallon
2. Les raisons de ne pas être fier d'être wallon

Pour ces deux volets, la méthodologie de construction des catégories est identique.

Un premier travail sur les réponses aux questions ouvertes est entrepris de façon à être le plus exhaustif possible, c'est-à-dire à laisser le moins de réponses possible dans une catégorie résiduelle « autre ». Ce travail donne dans un premier temps **6 tableaux** (un tableau par proposition et par volet, cf. annexe 7.5) distribuant les résultats (effectif, pourcentage, pourcentage valide et pourcentage cumulée) sur une vingtaine de catégories. Celles-ci ont été construites sur une base sémantique en passant les propositions des citoyens en revue.

Ensuite, une réduction raisonnée de ces catégories a été opérée afin d'aboutir à un nombre raisonnable de valeurs. **Six nouveaux tableaux** (un tableau par proposition et par volet) présentent la distribution des réponses selon les nouvelles modalités. Ces six tableaux représentent les principales raisons d'être (de ne pas être) fier d'être wallon, ramenées à une image synthétique et maniable. L'information contenue dans ces six tableaux est synthétisée dans les tableaux 5 (raisons d'être fier) et 7 (raisons de ne pas être fier) ci-après.

Dans un troisième temps, une présentation globale sur les trois propositions est reconstruite. Cette **présentation tabulaire** – tableau 6 (raisons d'être fier) et 8 (raisons de ne pas être fier) ci-après – synthétise l'information disponible en cumulant les réponses pour les trois propositions.

Source: CLEO-ULg

1. Les raisons d'être fier d'être wallon

La première proposition énoncée par les personnes interrogées est la plus spontanée, celle qui vient d'emblée à l'esprit. A ce sujet, on constate que **près d'un citoyen wallon sur cinq mentionne les « gens » comme première raison d'être fier d'être wallon**. Cette catégorie fait essentiellement référence à des traits personnels attribués aux Wallons en tant que personnes : leur hospitalité, leur tolérance, leur ouverture, leur indépendance ou leur esprit d'entraide. Cette catégorie reste celle qui est la plus fréquemment citée en deuxième et troisième proposition (exception faite de la catégorie « rien », qui regroupe les individus qui n'ont pas d'avis).

En deuxième lieu vient la nature. Les propositions contenues dans cette catégorie se réfèrent directement à la nature, ou très souvent, à la beauté des paysages, voire à la beauté de la région en général. L'environnement est parfois cité, mais plus rarement. Le contenu des expressions des citoyens fait plutôt référence à une image « bucolique » d'une Wallonie rurale.

La troisième raison est l'identité : 14% des citoyens wallons se retrouvent dans cette catégorie, qui rassemble tout ce qui exprime soit la fierté d'être wallon en tant que telle (sans référence à une raison précise), soit le sentiment d'appartenance (« on est né ici », « c'est notre région », etc.), soit une référence générale à la Wallonie difficilement attribuable à un des autres motifs de fierté, ou encore l'opposition à la Flandre⁵⁸.

⁵⁸ Ces références à la Flandre sont cependant peu présentes (une trentaine d'avis sur les trois propositions).

Tableau 5 : Distribution des citoyens wallons selon les raisons d'être fier d'être wallon* (en pourcentage, pour chaque proposition)

Les raisons d'être fier d'être wallon	Première proposition	Deuxième proposition	Troisième proposition
Qualité de vie quotidienne	9	12	10
Protection institutionnelle	6	7	7
La nature	16	12	9
Les gens	19	17	11
Le patrimoine culturel	13	14	11
Le dynamisme	9	10	10
L'identité	14	8	6
Autres	8	9	13
Rien	6	11	23
Total	100	100	100

Source: CLEO-ULg, IWEPS - Calculs: CLEO-ULg

*A partir d'un échantillon de 1 274 individus pour la première proposition, 1 187 pour la seconde et 1 031 pour la troisième.

Le tableau 6 suivant présente la proportion de gens qui ont cité au moins une fois la thématique parmi leurs trois propositions à la question « De quoi peut-on être fier en Wallonie aujourd'hui ? ».

38% des citoyens wallons ont cité une proposition liée à la catégorie « gens » parmi les trois propositions demandées. Une personne sur trois a cité une proposition relative à la « nature ».

Tableau 6 : Distribution des citoyens wallons à la question : « De quoi peut-on être fier en Wallonie aujourd'hui ? » (en pourcentage, toutes propositions confondues)

A cité au moins une fois dans les 3 propositions...	Pourcentage
Les gens	38
La nature	33
Le patrimoine culturel	29
Qualité de vie quotidienne	25
Le dynamisme	23
L'identité	22
Autre	22
Protection institutionnelle	15

Source: CLEO-ULg, IWEPS - Calculs: CLEO-ULg

2. Les raisons de ne pas être fier d'être wallon

A la question : « De quoi n'y a-t-il pas lieu d'être fier en Wallonie ? », la réponse qui vient spontanément à l'esprit de près d'un citoyen sur cinq est l'état des routes : l'entretien des routes, la présence trop importante de camions ou la multiplication des « nids de poule » sont très fréquemment cités par les personnes interrogées.

Viennent ensuite le chômage et l'état de l'économie qui sont cités par 15% des citoyens wallons en première proposition. Le (taux de) chômage, le manque de travailleurs, le nombre élevé de demandeurs d'emploi, la lenteur du redressement économique ou encore le chômage des jeunes sont autant d'éléments dont bon nombre de citoyens ne sont pas fiers.

La catégorie « Hommes politiques et gouvernance » regroupe 13% des citoyens wallons. Parmi eux, plusieurs font une référence explicite au personnel politique. D'autres font plutôt référence à des pratiques, soit de

corruption, soit de décisions inappropriées. Enfin, plusieurs réponses citent les deux. Les citoyens parlent de « mauvaise gouvernance politique », « d'immobilisme de nos politiciens », « de la corruption en politique » ou encore « de la gestion d'argent public ».

Tableau 7 : Distribution des citoyens wallons selon les raisons de ne pas être fier d'être wallon* (en pourcentage, pour chaque proposition)

Les raisons de ne pas être fier d'être wallon	Première proposition	Deuxième proposition	Troisième proposition
Hommes politiques et gouvernance	13	11	9
Chômage et état de l'économie	15	11	9
Etat des routes	19	16	11
Insécurité et délinquance	7	8	5
Propreté et environnement	9	9	8
Carences des Wallons	12	9	11
Taxes et impôts versus assistanat et ses abus	4	6	3
Inégalités et fragilités	5	6	8
Autres	12	16	15
Rien	4	8	21
Total	100	100	100

Source: CLEO-ULg, IWEPS - Calculs: CLEO-ULg

*A partir d'un échantillon de 1261 individus pour la première proposition, 1168 pour la seconde et 1033 pour la troisième.

Près de quatre citoyens sur dix ont cité l'état des routes au moins une fois dans les trois éléments dont on ne peut pas être fier en Wallonie. Cette proportion est égale à 28% concernant le chômage et l'état de l'économie.

Tableau 8 : Distribution des citoyens wallons à la question : « De quoi n'y a-t-il pas lieu d'être fier en Wallonie aujourd'hui ? » (en pourcentage, toutes propositions confondues)

A cité au moins une fois dans les 3 propositions...	Pourcentage
Etat des routes	38
Chômage et état de l'économie	28
Hommes politiques et gouvernance	27
Carences des Wallons	24
Propreté et environnement	22
Insécurité	16
Inégalités et fragilité	14
Taxes et impôts versus assistanat et ses abus	11
Autres	31

Source: CLEO-ULg, IWEPS - Calculs: CLEO-ULg

4.2 Dans quelle mesure les préoccupations du PM2.Vert sont-elles présentes dans la population wallonne ?

Cette section est divisée en quatre points. Elle débute par une présentation du module d'enquête qui a été conçu pour répondre à la question de recherche (4.2.1). Ensuite, les tris à plat des questions du module sont commentés (4.2.2). Le troisième point est consacré aux analyses mettant en relation les préoccupations des citoyens wallons et celles du Plan Marshall 2.Vert (4.2.3). Le dernier point (4.2.4) caractérise les citoyens dont les préoccupations en matière de développement de la Wallonie sont reprises dans le Plan Marshall 2.Vert.

4.2.1 Présentation du module « Priorités politiques et Plan Marshall 2.Vert »

Ce module ne faisait pas partie des enquêtes « Identités et Capital social » précédentes (2003, 2007). Il a été conçu spécialement dans l'objectif de répondre à la question de recherche : dans quelle mesure les préoccupations du Plan Marshall 2.Vert sont-elles présentes dans la population wallonne ?

Les intitulés de chaque question, leur mode de construction et les modalités de réponse sont passés en revue ci-dessous.

1. Priorités politiques

Pour chacun des domaines suivants, pensez-vous que la Région devrait en faire plus, qu'elle devrait en faire moins ou qu'elle en fait assez ?

Parmi la liste des domaines, quels sont les trois domaines les plus importants pour vous/pour le développement de la Wallonie ?

Afin d'identifier les préoccupations des citoyens wallons en ce qui concerne les politiques mises en œuvre par le Gouvernement wallon - étape préalable indispensable pour répondre à la question de recherche - un travail en trois étapes a été effectué :

- premièrement, les compétences régionales⁵⁹ ont été réorganisées en 24 domaines (par exemple la lutte contre les discriminations ou la mise ou la remise à l'emploi des demandeurs d'emploi). Ces domaines sont libellés de façon à les rendre facilement compréhensibles pour les personnes interrogées ;
- ensuite, ces personnes se sont positionnées sur chacun des domaines, sur une échelle en cinq modalités allant de « la Région devrait en faire beaucoup plus » à « la Région devrait en faire beaucoup moins » avec une modalité médiane « la Région en fait assez »;
- enfin, il leur a été demandé de déterminer parmi ces 24 domaines quelles étaient les trois les plus importants pour eux dans un premier temps et pour le développement de la Wallonie dans un second temps.

Le tableau 9 présente la liste des domaines. Un détail du contenu des domaines est disponible en annexe 7.4.

⁵⁹ Ces compétences régionales sont répertoriées sur le site internet du Parlement wallon (<http://parlement.wallonie.be/content/default.php?p=comp-00>) et sur les sites internet des cabinets des ministres wallons.

Tableau 9 : Domaines de compétences régionales

Environnement	Social
La protection de l'environnement et de la biodiversité	Le soutien aux publics fragilisés (par exemple personnes âgées, personnes malades, handicapés physiques ou mentaux, etc.)
L'utilisation des énergies renouvelables (éoliennes, panneaux solaires...)	Le soutien aux familles (crèches, familles en difficulté, etc.)
Les économies d'énergie (sensibilisation, primes à l'isolation)	La lutte contre les discriminations (égalité hommes-femmes, discrimination raciale...)
Education et formation	Service à la population
La mise ou remise au travail des demandeurs d'emploi (formations, orientation et actions de sensibilisation)	Les infrastructures sportives
La formation continue des travailleurs (développement de nouvelles compétences ou reconversion)	Le financement des provinces et communes
Aménagement du territoire et habitat	Economie
Les logements neufs et les primes à la rénovation	Les aides aux entreprises
La production et la distribution de l'électricité, du gaz et de l'eau	La reconversion des anciens sites industriels
L'aménagement du territoire rural et urbain (plans de secteur, zones d'habitat...)	La création de zonings (à l'usage de l'industrie, de l'artisanat et des services)
Transport	La recherche et l'innovation
Les routes et autoroutes	Le commerce extérieur et les relations internationales
Les ports	Le tourisme
Les aéroports	
Les pistes cyclables, les zones « piétons » et les Ravel...	
Les transports en commun et les transports scolaires	

Source : Parlement wallon - Aménagements : IWEPS

2. Plan Marshall 2.Vert

Avez-vous entendu parler du Plan Marshall 2.Vert mené par le Gouvernement wallon ? Estimez-vous être suffisamment informé sur/concerné par le Plan Marshall 2.Vert ?

La première question a pour objectif de tester la notoriété globale du Plan auprès des citoyens wallons. Les possibilités de réponse sont : « Oui, j'en ai entendu parler », « Oui, j'en ai entendu parler et j'en ai bénéficié » et « Non ».

Il a ensuite été demandé aux individus qui ont déjà entendu parler du Plan Marshall 2.Vert s'ils se sentent suffisamment informés sur/concernés par le Plan Marshall 2.Vert. Les modalités de réponse sont : « Oui, tout à fait », « Plutôt oui », « Plutôt non » et « Non, pas du tout ».

Pensez-vous que le Plan Marshall 2.Vert a un effet positif sur votre confiance en l'avenir/votre engagement professionnel/votre fierté d'appartenir à la Région/votre comportement pour la protection de l'environnement ?

Les individus qui ont déjà entendu parler du Plan Marshall 2.Vert se sont positionnés par rapport à l'effet de ce Plan sur une série de dimensions qui leurs sont propres. Les réponses obtenues donnent une indication de l'influence de l'image renvoyée par le Plan Marshall 2.Vert sur ces dimensions. Les réponses possibles sont : « Tout à fait d'accord », « Plutôt d'accord », « Plutôt pas d'accord », « Pas du tout d'accord ».

Cette question clôture la présentation du module. Dans les sections suivantes (4.2.2 à 4.2.4), les données d'enquête sont analysées. Ces analyses sont descriptives et se font sur la base de données pondérées (cf. section 3.5 ci-dessus).

4.2.2 Tris à plat

Les questions du module « Priorités politiques et Plan Marshall 2.Vert » font l'objet de tris à plat. Cette phase exploratoire de l'analyse permet de visualiser la manière dont les différentes modalités des questions du module sont distribuées dans l'échantillon.

1. Priorités politiques

Pour chacun des domaines suivants, pensez-vous que la Région devrait en faire plus, qu'elle devrait en faire moins ou qu'elle en fait assez ?

Les personnes interrogées se sont prononcées sur 24 domaines qui sont de la compétence de la Région wallonne. Le tableau 10 présente la distribution des avis des citoyens, tous domaines confondus.

Tableau 10 : Distribution des avis des citoyens wallons quant à l'action de la Région (tous domaines confondus, en pourcentage, à partir d'un échantillon de 1 298 individus)

Tous domaines confondus, la Région...	%
devrait en faire plus	63
en fait assez	32
devrait en faire moins	3
Ne sait pas/Refus	2
Total	100

Source : IWEPS, Enquête BSW 2012 - Calculs : IWEPS

63% des avis expriment un souhait des citoyens que la Région en fasse davantage dans les politiques qu'elle met en œuvre. Près d'un tiers des avis des citoyens traduit une satisfaction des citoyens quant à l'action de la Région dans la mise en œuvre des politiques.

Pour chaque domaine, la distribution des effectifs (selon l'avis des personnes interrogées quant à l'action de la Région) est présentée dans le tableau 11. Les domaines pour lesquels une proportion importante de citoyens wallons (75% et plus) estime que la Région devrait en faire plus sont colorés en gris.

Tableau 11 : Distribution des effectifs selon l'avis des citoyens wallons quant à l'action de la Région wallonne (en pourcentage, à partir d'un échantillon de 1 298 individus)

	La Région...				
	Devrait en faire moins	En fait assez	Devrait en faire plus	Ne sait pas/Refus	Total
Environnement					
La protection de l'environnement et de la biodiversité	2	21	76	1	100
L'utilisation des énergies renouvelables (éoliennes, panneaux solaires...)	4	29	67	1	100
Les économies d'énergie (sensibilisation, primes à l'isolation)	1	23	75	1	100
Social					
Le soutien aux publics fragilisés (par exemple personnes âgées, personnes malades, handicapés physiques ou mentaux, etc.)	1	15	83	1	100
Le soutien aux familles (crèches, familles en difficultés, etc.)	1	15	83	1	100
La lutte contre les discriminations (égalité hommes-femmes, discrimination raciale...)	5	32	62	1	100
Education et formation					
La mise ou remise au travail des demandeurs d'emploi (formations, orientation et actions de sensibilisation)	1	14	84	1	100
La formation continue des travailleurs (développement de nouvelles compétences ou reconversion)	1	18	79	2	100
Service à la population					
Les infrastructures sportives	7	45	47	2	100
Le financement des provinces et communes	4	40	49	7	100
Aménagement du territoire et habitat					
Les logements neufs et les primes à la rénovation	3	28	67	2	100
La production et la distribution de l'électricité, du gaz et de l'eau	1	39	57	2	100
L'aménagement du territoire rural et urbain (plans de secteur, zones d'habitat...)	5	37	55	4	100
Economie					
Les aides aux entreprises	6	35	55	4	100
La reconversion des anciens sites industriels	2	24	70	3	100
La création de zonings (à l'usage de l'industrie, de l'artisanat et des services)	7	48	43	2	100
La recherche et l'innovation	1	20	77	2	100
Le commerce extérieur et les relations internationales	3	31	62	4	100
Le tourisme	2	46	51	2	100
Transport					
Les routes et autoroutes	1	15	84	0	100
Les ports	7	57	27	9	100
Les aéroports	10	66	21	4	100
Les pistes cyclables, les zones piétons et les Ravel...	1	26	73	0	100
Les transports en commun et les transports scolaires	0	24	76	0	100

Source : IWEPS, Enquête BSW 2012 - Calculs : IWEPS

Parmi la liste des domaines, quels sont les trois domaines les plus importants pour vous/pour le développement de la Wallonie ?

Parmi les trois domaines cités, un classement des priorités n'est pas demandé dans le questionnaire. Nous considérons alors que les trois domaines ont une importance égale.

Tableau 12 : Proportion de citoyens wallons ayant intégré le domaine considéré dans la liste des 3 domaines les plus importants pour eux ou pour le développement de la Wallonie (en pourcentage)

	Pour le citoyen wallon...*	Pour le développement de la Wallonie...**
Environnement		
La protection de l'environnement et de la biodiversité	25,6	10,6
L'utilisation des énergies renouvelables (éoliennes, panneaux solaires...)	14,6	11,5
Les économies d'énergie (sensibilisation, primes à l'isolation)	17,4	11,8
Social		
Le soutien aux publics fragilisés (par exemple personnes âgées, personnes malades, handicapés physiques ou mentaux, etc.)	46,9	11,4
Le soutien aux familles (crèches, familles en difficulté, etc.)	30,7	7,8
La lutte contre les discriminations (égalité hommes-femmes, discrimination raciale...)	15,8	7,8
Education et formation		
La mise ou remise au travail des demandeurs d'emploi (formations, orientation et actions de sensibilisation)	36,0	34,2
La formation continue des travailleurs (développement de nouvelles compétences ou reconversion)	12,4	21,3
Service à la population		
Les infrastructures sportives	5,8	1,7
Le financement des provinces et communes	4,1	11,1
Aménagement du territoire et habitat		
Les logements neufs et les primes à la rénovation	10,1	7,1
La production et la distribution de l'électricité, du gaz et de l'eau	5,9	5,7
L'aménagement du territoire rural et urbain (plans de secteur, zones d'habitat...)	4,3	5,9
Economie		
Les aides aux entreprises	11,0	25,6
La reconversion des anciens sites industriels	5,1	13,7
La création de zonings (à l'usage de l'industrie, de l'artisanat et des services)	1,6	13,6
La recherche et l'innovation	9,3	27,1
Le commerce extérieur et les relations internationales	3,3	17,8
Le tourisme	1,5	13,5
Transport		
Les routes et autoroutes	18,3	24,5
Les ports	0,5	1,5
Les aéroports	0,2	2,3
Les pistes cyclables, les zones piétons et les Ravel...	8,2	5,4
Les transports en commun et les transports scolaires	10,4	5,3

Source : IWEPS, Enquête BSW 2012 - Calculs : IWEPS

Clé de lecture : *Exemple : La protection de l'environnement et de la biodiversité fait partie des trois priorités pour le développement de la Wallonie de 10,6% des citoyens wallons.*

*à partir d'un échantillon de 1 298 individus.

**à partir d'un échantillon de 1 125 individus.

Lorsque les citoyens se positionnent sur les trois domaines les plus importants *pour eux-mêmes*, près d'un citoyen sur deux estime que le soutien aux publics fragilisés fait partie de cette liste. Toujours au niveau social, 30% des citoyens ont classé le soutien aux familles dans un des trois domaines les plus importants. Les deux autres domaines les plus fréquemment cités sont la mise ou remise au travail des demandeurs d'emploi (36%) et la protection de l'environnement et de la biodiversité (26%).

Du point de vue du *développement de la Wallonie*, les impératifs économiques sont prégnants. Un peu plus d'un citoyen wallon sur quatre a intégré les aides aux entreprises et la recherche et l'innovation dans sa liste des trois domaines les plus importants pour le développement de la Wallonie. Les routes et autoroutes sont citées par près d'un quart des citoyens. Le domaine considéré comme le plus important pour le développement de la Wallonie est la mise ou remise au travail des demandeurs d'emploi, qui apparaît déjà en bonne place du point de vue individuel : 34% des citoyens wallons ont cité ce domaine dans la liste des trois domaines les plus importants pour le développement de la Wallonie. Ces résultats sont similaires à ceux qui ressortent à la question : « De quoi n'y a-t-il pas lieu d'être fier en Wallonie ? » (cf. point 4.1.5)

2. Plan Marshall 2.Vert

Avez-vous entendu parler du Plan Marshall 2.Vert mené par le Gouvernement wallon ? Estimez-vous être suffisamment informé sur le Plan Marshall 2.Vert ? Estimez-vous être concerné par le Plan Marshall 2.Vert ?

Le graphique et le tableau ci-dessous synthétisent la distribution des réponses à ces questions.

Graphique 8 : Distribution des réponses des citoyens wallons à la question : « Avez-vous entendu parler du Plan Marshall 2.Vert ? » (en pourcentage, à partir d'un échantillon de 1 298 individus)

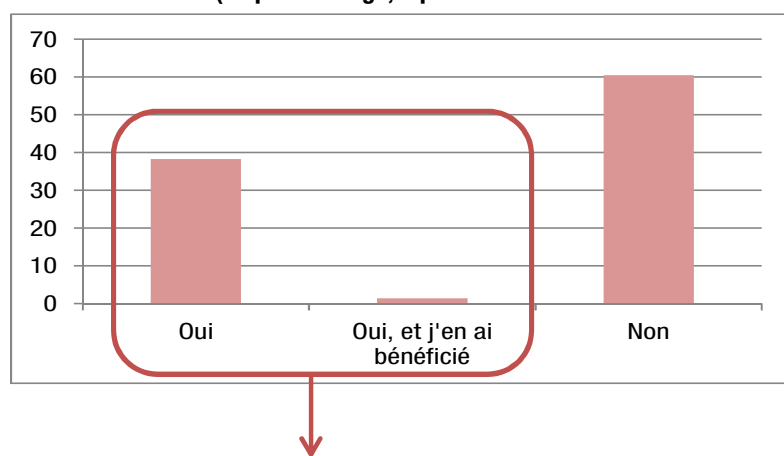


Tableau 13 : Distribution des réponses des citoyens wallons à la question : « Estimez-vous être suffisamment informé sur/concerné par le Plan Marshall 2.Vert ? » (en pourcentage, à partir d'un échantillon de 519 individus)

	Suffisamment informé	Concerné
Oui, tout à fait	2	6
Plutôt oui	21	29
Plutôt non	47	32
Non, pas du tout	29	25
Ne sait pas	1	8
Total	100	100

Source : IWEPS, Enquête BSW 2012 - Calculs : IWEPS

Près de 40% des citoyens ont déjà entendu parler du Plan Marshall 2.Vert et 1% déclarent en avoir bénéficié⁶⁰. Parmi les citoyens qui ont déjà entendu parler du Plan Marshall 2.Vert, 23% se sentent assez informés à son sujet et 57% ne se sentent pas concernés par ce Plan.

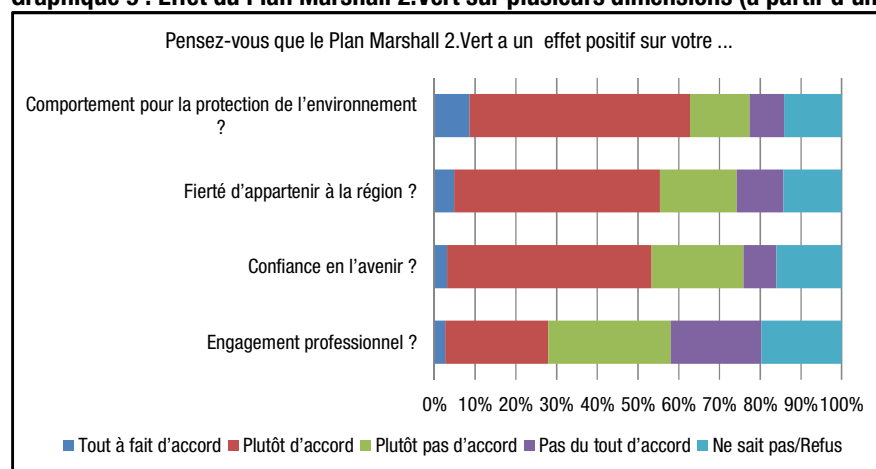
Bien que 6 citoyens sur 10 disent ne pas avoir entendu parler du Plan, il se peut cependant qu'une proportion d'entre eux connaisse malgré tout une ou des mesures qui le composent (par exemple, le Plan Langues). Cela signifie que des citoyens ne font pas le lien entre l'enveloppe (i.e. le Plan Marshall 2.Vert) et son contenu (i.e. les mesures du Plan Marshall 2.Vert).

Pensez-vous que le Plan Marshall 2.Vert a un effet positif sur votre confiance en l'avenir/votre engagement professionnel/votre fierté d'appartenir à la Région/votre comportement pour la protection de l'environnement ?

Lorsque les citoyens qui ont déjà entendu parler du Plan sont interrogés sur les effets favorables qu'il pourrait avoir sur quelques dimensions particulières, leurs avis sont globalement positifs:

- plus de la moitié de ces citoyens estiment que le Plan Marshall 2.Vert a un effet positif sur leur confiance en l'avenir, sur leur fierté d'appartenir à la Région et sur leur comportement pour la protection de l'environnement ;
- ces citoyens sont par contre moins convaincus de l'impact du Plan sur leur engagement professionnel, puisqu'à peine 30% des personnes interrogées jugent que le Plan a des effets positifs sur cette dimension.

Graphique 9 : Effet du Plan Marshall 2.Vert sur plusieurs dimensions (à partir d'un échantillon de 519 individus)



Source : IWEPS, Enquête BSW 2012 - Calculs : IWEPS

4.2.3 Les préoccupations des citoyens wallons versus celles du Plan Marshall 2.Vert

L'enquête a mis en évidence les préoccupations (i.e. les domaines) les plus importantes pour les citoyens wallons, à la fois au niveau individuel et pour le développement de la Wallonie (cf. Tableau 12). Cependant, afin de répondre à la question de recherche : *« Dans quelle mesure les préoccupations du Plan Marshall 2.Vert sont-elles présentes dans la population wallonne ? »*, il est indispensable de distinguer les préoccupations qui intègrent des mesures du Plan Marshall 2.Vert des autres préoccupations. C'est pourquoi les domaines

⁶⁰ Ce dernier chiffre pourrait être sous-estimé : dans la plupart des cas, il n'y a pas dans le chef des opérateurs de la mise en œuvre des politiques de "marquage" des mesures selon qu'elles ont ou pas bénéficié de budgets issus du Plan. L'opérateur, sauf si une mesure est intégralement financée par du budget du Plan Marshall 2.Vert, ne sait donc pas distinguer les budgets du Plan des autres. De plus, un opérateur de la mise en œuvre pourrait disposer de budgets du Plan sans le savoir. Enfin, au niveau des citoyens, plusieurs ont bénéficié d'une mesure du Plan Marshall 2.Vert sans en être conscients ou avertis par l'opérateur de la mesure.

contenant des mesures du Plan sont identifiés, d'une part, et l'importance de ces mesures au sein de ces domaines est appréciée, d'autre part (*point 1*).

Ensuite, les résultats d'une comparaison entre les préoccupations du Plan Marshall 2.Vert et celles des citoyens wallons (*point 2*) apportent une réponse à la question de recherche. Dans un second temps, on se demande si les préoccupations des citoyens s'assimilent davantage à des préoccupations du Plan Marshall 2.Vert lorsque ceux-ci se positionnent au niveau du développement de la Wallonie plutôt qu'au niveau individuel.

Le *point 3* part de l'appréciation des citoyens quant à l'action de la Région et pose la question suivante : dans les domaines qui mobilisent une partie importante des budgets du Plan Marshall 2.Vert, les citoyens wallons estiment-ils que la Région en fait assez ?

Enfin, le *point 4* compare les domaines au centre des préoccupations des citoyens wallons à ceux pour lesquels ils estiment que la Région n'en fait pas assez et met en évidence les éventuelles différences.

1. Préoccupations du Plan Marshall 2.Vert

La méthode appliquée pour apprécier l'importance des mesures du Plan Marshall 2.Vert dans les différents domaines est la suivante :

- d'abord, partant d'un tableau du Délégué spécial⁶¹ qui décortique le Plan Marshall 2.Vert en 162 actions, chaque action de ce tableau est classée dans un ou plusieurs domaines listés au tableau 9 ;
- ensuite, par domaine, les budgets initiaux de chaque action du Plan Marshall 2.Vert classés dans ce domaine sont sommés ; on obtient ainsi un budget par domaine. Les budgets initiaux sont déterminés sur la base du texte du Plan Marshall 2.Vert⁶². D'autres documents plus détaillés sont le cas échéant consultés : le suivi budgétaire du Plan Marshall 2.Vert et le rapport de suivi du Délégué spécial de mars 2013 ;
- enfin, chaque budget attribué à un domaine est divisé par la somme des budgets pour obtenir son poids relatif par rapport à l'ensemble du Plan Marshall 2.Vert. Ce poids relatif représente l'importance budgétaire de ce domaine dans le Plan Marshall 2.Vert.

Le tableau 14 synthétise ce travail.

⁶¹ <http://www.wallonie.be/fr/actualites/plan-marshall-2vert-162-actions-pour-tous-les-wallons>.

⁶² Ibid.

Tableau 14 : Ventilation des budgets du Plan Marshall 2.Vert parmi les compétences régionales

Par secteur⁶³ (en rouge) et par domaine (en noir)	(1) Budget (en euros)	(2) Poids relatif (en %)
Environnement	708 134 000	23,2
La protection de l'environnement et de la biodiversité	63 167 000	2,1
L'utilisation des énergies renouvelables (éoliennes, panneaux solaires...)	11 330 000	0,4
Les économies d'énergie (sensibilisation, primes à l'isolation)	633 637 000	20,8
Social	422 000 000	13,8
Le soutien aux publics fragilisés (par exemple personnes âgées, personnes malades, handicapés physiques ou mentaux, etc.)	192 500 000	6,3
Le soutien aux familles (crèches, etc.)	203 500 000	6,7
La lutte contre les discriminations (égalité hommes-femmes, discrimination raciale...)	26 000 000	0,9
Education et formation	701 592 385	23,0
La mise ou remise au travail des demandeurs d'emploi (formations, orientation et actions de sensibilisation)	688 472 385	22,6
La formation continue des travailleurs (développement de nouvelles compétences ou reconversion)	13 120 000	0,4
Service à la population	0	0,0
Les infrastructures sportives	0	0,0
Le financement des provinces et communes	0	0,0
Aménagement du territoire et habitat	0	0,0
Les logements neufs et les primes à la rénovation	0	0,0
La production et la distribution de l'électricité, du gaz et de l'eau	0	0,0
L'aménagement du territoire rural et urbain (plans de secteur, zones d'habitat...)	0	0,0
Economie	1 219 386 000	40,0
Les aides aux entreprises	164 810 000	5,4
La reconversion des anciens sites industriels	225 000 000	7,4
La création de zonings (à l'usage de l'industrie, de l'artisanat et des services)	182 500 000	6,0
La recherche et l'innovation	617 576 000	20,2
Le commerce extérieur et les relations internationales	29 500 000	1,0
Le tourisme	0	0,0
Transport	0	0,0
Les routes et autoroutes	0	0,0
Les ports	0	0,0
Les aéroports	0	0,0
Les pistes cyclables, les zones piétons et les Ravel...	0	0,0
Les transports en commun et les transports scolaires	0	0,0
Total⁶⁴	3 051 112 385	100,0

Sources : Texte du Plan Marshall 2.Vert, Rapports de suivi de la Délégation spéciale - Calculs : IWEPS

Légende : (1) Budgets initiaux du Plan Marshall 2.Vert, en euros, (2) Poids relatif du budget de chaque domaine par rapport au budget total, en pourcentage en colonne.

⁶³ Un secteur regroupe un ensemble cohérent de domaines.

⁶⁴ Le total correspond à la somme des budgets par domaine (3.051.112.385,0). Ce montant est sensiblement plus élevé que la somme des budgets du Plan Marshall 2.Vert (2.770.850.000,0), car certaines actions peuvent être classées dans plusieurs domaines. Par exemple, les Aides à la promotion de l'emploi dans le secteur de l'enfance, qui permettent à la fois de fournir un emploi (puéricultrices, etc.) à des demandeurs d'emploi et d'ouvrir des places en crèches, sont classés dans les domaines "Mise ou remise au travail des demandeurs d'emploi" et "Soutien aux familles (crèches, etc.)". Ce budget est par conséquent comptabilisé deux fois dans le calcul du budget total.

Le secteur de l'économie est celui qui concentre les budgets les plus importants (40% du budget total). Les budgets octroyés à la recherche et à l'innovation constituent la moitié du budget pour ce secteur. Le secteur de l'éducation et de la formation concentre 23% des moyens budgétaires du Plan. Dans ce secteur, c'est le domaine de la mise ou remise au travail des demandeurs d'emploi qui rassemble quasiment l'ensemble du budget de ce secteur (22,6%). Presque un quart du budget total (23,2%) est alloué au secteur de l'environnement avec une focalisation sur le domaine des économies d'énergie (20,8%).

Les secteurs des services à la population, de l'aménagement du territoire et de l'habitat ainsi que le transport ne bénéficient pas de budgets spécifiques du Plan Marshall 2.Vert.

2. Comparaison entre les préoccupations du Plan Marshall 2.Vert et les préoccupations des citoyens wallons

Les préoccupations du Plan Marshall 2.Vert (parmi l'ensemble des compétences régionales) sont maintenant connues. Les tris à plat ont mis en évidence les préoccupations des citoyens wallons. Le tableau 15 présente **la comparaison entre les préoccupations du Plan Marshall 2.Vert et celles des citoyens wallons selon qu'ils se positionnent pour eux ou pour le développement de la Wallonie.**

Tableau 15 : Classement des domaines selon l'importance qui leur est accordée par les citoyens wallons et dans le Plan Marshall 2.Vert

Domaines	Perception de l'importance du domaine par le citoyen...		Importance du budget de ce domaine dans le Plan***
	pour lui-même*	pour le développement de la Wallonie**	
La mise ou remise au travail des demandeurs d'emploi (formations, orientation et actions de sensibilisation)	2	1	1
Les économies d'énergie (sensibilisation, primes à l'isolation)	6	10	2
La recherche et l'innovation	13	2	3
La reconversion des anciens sites industriels	17	7	4
Le soutien aux familles (crèches, familles en difficulté, etc.)	3	16	5
Le soutien aux publics fragilisés (par exemple personnes âgées, personnes malades, handicapés physiques ou mentaux, etc.)	1	12	6
La création de zonings (à l'usage de l'industrie, de l'artisanat et des services)	21	8	7
Les aides aux entreprises	10	3	8
La protection de l'environnement et de la biodiversité	4	14	9
Le commerce extérieur et les relations internationales	20	6	10
La lutte contre les discriminations (égalité hommes-femmes, discrimination raciale...)	7	15	11
La formation continue des travailleurs (développement de nouvelles compétences ou reconversion)	9	5	12
L'utilisation des énergies renouvelables (éoliennes, panneaux solaires...)	8	11	13
Les aéroports	24	22	24
Les ports	23	24	24
Le tourisme	22	9	24
Le financement des provinces et communes	19	13	24
L'aménagement du territoire rural et urbain (plans de secteur, zones d'habitat...)	18	18	24
Les infrastructures sportives	16	23	24
La production et la distribution de l'électricité, du gaz et de l'eau	15	19	24
Les pistes cyclables, les zones piétons et les Ravel...	14	20	24
Les logements neufs et les primes à la rénovation	12	17	24
Les transports en commun et les transports scolaires	11	21	24
Les routes et autoroutes	5	4	24

Source : IWEPS, Enquête BSW 2012 - Calculs : IWEPS

Clé de lecture : *Exemple* : la formation continue des travailleurs constitue la 5^e priorité des citoyens wallons pour le développement de la Wallonie, la 9^e priorité des citoyens au niveau individuel et la 12^e priorité du Plan Marshall 2.Vert.

* à partir d'un échantillon de 1 298 individus.

** à partir d'un échantillon de 1 125 individus.

*** Le classement des priorités du Plan Marshall 2.Vert est établi selon le poids budgétaire (en euros) des domaines dans le Plan : plus le domaine concentre une partie importante des budgets du Plan (cf. Tableau 14), plus il est considéré comme prioritaire.

(1) Comparaison entre les priorités du Plan Marshall 2.Vert et celles des citoyens *pour le développement de la Wallonie*

Les actions du Plan Marshall 2.Vert sont entreprises « dans le sens du redéveloppement durable de la Wallonie et *in fine* du quotidien de tous ses habitants »⁶⁵. Par conséquent, c'est l'avis des citoyens sur les domaines qu'ils jugent les plus importants **pour le développement de la Wallonie** (colonne 2) qui fait l'objet de la comparaison avec les préoccupations du Plan Marshall 2.Vert (colonne 3).

En se centrant sur les 5 premières préoccupations du Plan Marshall 2.Vert – le classement des préoccupations est défini sur la base de leur poids budgétaire dans le Plan (cf. Tableau 14) –, on remarque que les 6 axes structurants du Plan y sont représentés :

- la préoccupation n°1 s'inscrit dans l'Axe 1 (« Un atout à valoriser : le capital humain ») ;
- la deuxième préoccupation est une thématique forte de l'Axe 5 (« Une stratégie d'avenir à déployer : les Alliances emploi-environnement ») ;
- la troisième préoccupation est présente à la fois dans l'Axe 2 (« Un succès à amplifier : les stratégies des pôles de compétitivité et des réseaux d'entreprises ») et 3 (« Consolider la recherche scientifique comme moteur d'avenir ») ;
- la quatrième préoccupation concentre une partie importante du budget de l'Axe 4 (« Une priorité visant la mise en place d'un cadre propice à la création d'activités et d'emplois de qualité ») ;
- la dernière préoccupation est relative à l'Axe 6 (« Conjuguer emploi et bien-être social »).

La préoccupation première du Plan Marshall 2.Vert est également celle des citoyens wallons en matière de développement de la Wallonie : la mise ou remise au travail des demandeurs d'emploi. Les troisième (« la recherche et l'innovation ») et quatrième (« la reconversion des anciens sites industriels») préoccupations du Plan Marshall 2.Vert sont également importantes pour les citoyens wallons. Elles sont respectivement classées aux deuxième et septième positions de leurs préoccupations pour le développement de la Wallonie.

La deuxième préoccupation du Plan (« les économies d'énergie ») n'est classée qu'en dixième position par les citoyens wallons au niveau du développement régional. L'écart est également important pour la cinquième préoccupation du Plan Marshall 2.Vert (« le soutien aux familles »), qui ne représente que la seizième préoccupation des citoyens wallons pour le développement de la Wallonie⁶⁶.

Concernant les aides aux entreprises, il s'agit d'une préoccupation importante des citoyens wallons pour le développement de la Wallonie, puisqu'elle est classée en troisième place. Cette préoccupation n'est pas la plus importante du Plan Marshall 2.Vert puisque son poids budgétaire relatif la classe en huitième position des priorités du Plan. Il en va de même pour la préoccupation numéro 5 des citoyens wallons (« la formation continue des travailleurs »), qui se trouve en douzième position dans le Plan.

Enfin, un écart important existe à propos du domaine des routes et autoroutes : d'une part, il est considéré comme très important pour les citoyens wallons pour le développement de Wallonie (position 4), tandis qu'il ne bénéficie d'aucun budget du Plan Marshall 2.Vert, d'autre part.

⁶⁵ <http://www.wallonie.be/fr/actualites/le-plan-marshall-2vert>.

⁶⁶ Par contre, le soutien aux familles est la troisième préoccupation des citoyens wallons sur le plan individuel.

(2) Comparaison entre les priorités des citoyens wallons pour eux-mêmes et pour le développement de la Wallonie

On se demande si les préoccupations des citoyens s'assimilent davantage à des préoccupations du Plan Marshall 2.Vert lorsque ceux-ci se positionnent au niveau du développement de la Wallonie plutôt qu'au niveau individuel. L'analyse se centre sur les secteurs, qui regroupent un ensemble cohérent de domaines.

Le tableau 16 montre un basculement des priorités du secteur de l'économie vers le secteur social, quand on passe des priorités des citoyens du point de vue du développement de la Wallonie au point de vue individuel. Les priorités économiques sont celles qui mobilisent la part du budget la plus importante du Plan Marshall 2.Vert.

Les pourcentages pour les autres secteurs sont équivalents selon le point de vue, à l'exception du secteur de l'environnement : au niveau de l'individu, 46% des citoyens wallons ont pointé au moins un domaine de ce secteur parmi les 3 domaines les plus importants pour eux ; cette proportion est de 28% pour le développement de la Wallonie.

Tableau 16 : Proportion de citoyens wallons qui ont intégré au moins un domaine relatif au secteur considéré parmi les 3 domaines les plus importants (en pourcentage) et budget du Plan dans le secteur considéré

Secteurs	Perception de l'importance du secteur par le citoyen...		Budget du Plan Marshall 2.Vert
	pour lui-même*	pour le développement de la Wallonie**	
Economie	27	67	1 219 386 000
Environnement	46	28	708 134 000
Education et formation	45	45	701 592 385
Social	65	23	422 000 000
Service à la population	9	13	0
Aménagement du territoire et habitat	19	18	0
Transport	31	33	0

Source : IWEPS, Enquête BSW 2012 - Calculs : IWEPS

Clé de lecture : Exemple : 67% (27%) des citoyens wallons ont pointé au moins un domaine du secteur de l'économie dans la liste de leurs 3 priorités pour le développement de la Wallonie (pour eux-mêmes). Ce secteur est le plus important du Plan Marshall 2.Vert en termes budgétaires.

* à partir d'un échantillon de 1 298 individus, en pourcentage.

** à partir d'un échantillon de 1 125 individus, en pourcentage.

En conclusion, lorsque les citoyens se positionnent du point de vue du développement de la Wallonie, leurs priorités sont plus proches des préoccupations du Plan Marshall 2.Vert que lorsqu'ils se positionnent à un niveau individuel.

On constate également que les domaines qui touchent aux personnes, qui concernent des thématiques « sociales », sont davantage valorisés par les citoyens lorsqu'ils sont dans une lecture individuelle plutôt que collective.

3. Appréciation des citoyens wallons quant à l'action de la Région dans les domaines qui bénéficient de budget dans le cadre du Plan Marshall 2.Vert

Le Plan Marshall 2.Vert concentre des moyens additionnels importants sur quelques domaines que le Gouvernement wallon juge prioritaires⁶⁷. Partant de cette affirmation, une première interrogation est la suivante : **dans ces domaines prioritaires (qui mobilisent une partie importante des budgets du Plan Marshall 2.Vert), les citoyens wallons estiment-ils que la Région en fait assez ?**

Tableau 17 : Appréciations des citoyens wallons quant à l'action de la Région et classement des domaines selon l'importance qui leur est accordée par les citoyens wallons et dans le Plan Marshall 2.Vert

	Proportion de citoyens estimant que la Région devrait en faire plus (en pourcentage)	Perception de l'importance du domaine par le citoyen...		Importance du budget de ce domaine dans le Plan***
		pour lui-même*	pour le développement de la Wallonie**	
La mise ou remise au travail des demandeurs d'emploi (formations, orientation et actions de sensibilisation)	84	2	1	1
Les routes et autoroutes	84	5	4	24
Le soutien aux publics fragilisés (par exemple personnes âgées, personnes malades, handicapés physiques ou mentaux, etc.)	83	1	12	6
Le soutien aux familles (crèches, familles en difficulté, etc.)	83	3	16	5
La formation continue des travailleurs (développement de nouvelles compétences ou reconversion)	79	9	5	12
La recherche et l'innovation	77	13	2	3
La protection de l'environnement et de la biodiversité	76	4	14	9
Les économies d'énergie (sensibilisation, primes à l'isolation)	75	6	10	2
La reconversion des anciens sites industriels	70	17	7	4
Les aides aux entreprises	55	10	3	8

Source : IWEPS, Enquête BSW 2012 - Calculs : IWEPS

* à partir d'un échantillon de 1 298 individus.

** à partir d'un échantillon de 1 125 individus.

*** Le classement des priorités du Plan Marshall 2.Vert est établi selon le poids budgétaire (en euros) des domaines dans le Plan : plus le domaine concentre une partie importante des budgets du Plan (cf. Tableau 14), plus il est considéré comme prioritaire.

La mise à l'emploi des demandeurs d'emploi est le domaine pour lequel le plus grand nombre de citoyens wallons (84%) estiment que la Région n'en fait pas assez. Or, il est la préoccupation numéro 1 du Plan en termes budgétaires. Il en va de même pour le soutien aux publics fragilisés (83%) et le soutien aux familles (83%) qui sont des thématiques importantes du Plan Marshall 2.Vert.

⁶⁷ Le Plan Marshall 2.Vert entend "concentrer des moyens additionnels sur un certain nombre de priorités et de mesures distinguées pour leur caractère structurant". Source: Texte du Plan Marshall 2.Vert.

Notons la situation particulière des routes et autoroutes, domaines pour lesquels les citoyens estiment que la Région devrait en faire beaucoup plus et qui ne sont pas considérés comme une préoccupation du Plan Marshall 2.Vert. En Wallonie, la gestion du réseau routier est partagée entre Région, provinces et communes. Il est possible que les citoyens wallons attribuent une trop grande importance aux responsabilités effectives de la Région en matière de gestion, d'entretien et d'exploitation du réseau routier⁶⁸.

En conclusion, on peut dire qu'il existe un décalage entre les efforts budgétaires réalisés par la Région dans le cadre du Plan Marshall 2.Vert et l'appréciation de ceux-ci par les citoyens wallons.

4. Appréciation des citoyens wallons quant à l'action de la Région sur les domaines qu'ils mettent au centre de leurs préoccupations

Lorsque l'on compare le classement des préoccupations des citoyens (pour eux et pour le développement de la Wallonie) et celui relatif à leur appréciation quant à l'action de la Région, on remarque que **les domaines pour lesquels une proportion importante de citoyens estime que la Région n'en fait pas assez sont globalement ceux qu'ils citent le plus souvent en tant que préoccupations, particulièrement pour le développement de la Wallonie.**

4.2.4 Profil des citoyens selon leur proximité avec les préoccupations du Plan Marshall 2.Vert

L'objectif est de dresser le profil des citoyens wallons (classés selon plusieurs variables comme le sexe, l'âge ou l'appartenance politique) en fonction des préoccupations qu'ils mettent en avant pour le développement de la Wallonie. En particulier, on cherche à savoir quelles sont les caractéristiques **des citoyens pour qui les préoccupations en matière de développement de la Wallonie sont reprises dans le Plan Marshall 2.Vert.**

Pour ce faire, les analyses se font en deux temps : premièrement, des groupes *dont les priorités sont analogues sont constitués*. Le degré de proximité des priorités de ces groupes avec celles du Plan Marshall 2.Vert est ensuite évalué.

Par après, la recherche d'éventuelles associations entre les groupes et des variables d'intérêt est effectuée. Ces associations sont testées au niveau statistique. L'existence d'une différence significative de distribution d'une variable selon les groupes est testée via un Khi-2 : une différence est significative si la p-valeur associée à ce test est inférieure à 0,05. La force de l'association est le cas échéant mesurée via le V de Cramer⁶⁹. Les résultats sont présentés sous forme tabulaire ou graphique et commentés.

1. Elaboration des groupes et détermination de leur proximité avec le Plan Marshall 2.Vert

Une analyse de classifications en cluster a permis d'isoler 4 groupes de citoyens, en fonction des préoccupations qu'ils mettent en avant. La méthodologie de constitution de ces groupes est développée en annexe 7.6.

Ces groupes présentent deux caractéristiques principales :

- chaque groupe est composé d'individus qui ont des réponses semblables à la question : « Parmi la liste des domaines, quels sont les trois domaines les plus importants pour le développement de la Wallonie ? ». **Autrement dit, chaque groupe est constitué d'individus qui ont des préoccupations semblables ;**

⁶⁸ Sur le site internet de la Direction générale opérationnelle Routes et Bâtiments (DG01, SPW), il est précisé la longueur des routes provinciales (714 kilomètres), communales (70.840 kilomètres) et régionales (7.708 kilomètres). La gestion, l'entretien et l'exploitation des routes régionales (composées des autoroutes et d'une partie des routes wallonnes) sont sous la compétence de la Région, soit 9% du réseau routier en Wallonie.

⁶⁹ La valeur du V de Cramer est comprise entre 0 et 1. Plus la valeur est proche de 1, plus la relation entre la variable et le groupe est forte.

- la structuration des réponses est la plus différente possible entre les groupes.

Ces groupes sont formés par :

- (1) les citoyens qui préconisent un large soutien économique pour le développement de la Wallonie, avec en particulier une *ouverture* vers l'extérieur : tourisme, commerce extérieur et relations internationales, recherche et innovation. (« Economie ouverte »);
- (2) les citoyens dont les préoccupations renvoient à la *relance* économique, au redressement de la Wallonie au travers de mesures telles que la (re)mise à l'emploi des demandeurs d'emploi (relance de l'emploi), les aides aux entreprises (relance des entreprises), appelé le groupe « Relance »;
- (3) les citoyens qui mettent en avant des préoccupations infrastructurelles (en ne négligeant pas les préoccupations sociales), appelés le groupe « Infrastructure »;
- (4) les citoyens qui ont des préoccupations principalement post-matérialistes, avec un focus sur l'environnement, appelé le groupe « Post Matérialiste ».

Les deux premiers groupes ont des priorités de types *matérialistes*, tandis que le troisième mélange les priorités matérialistes et *post-matérialistes* et que le quatrième est principalement composé de priorités post-matérialistes. L'encadré ci-dessous détaille ces termes.

Encadré 5 : Inglehart et le post-matérialisme

Ronald Inglehart s'appuie sur la théorie de la hiérarchie des besoins développée par le psychologue Abraham Maslow. L'Homme cherche d'abord à satisfaire les besoins élémentaires d'ordre physiologique. C'est seulement quand sa sécurité et sa subsistance sont assurées qu'il se découvre des besoins non matériels d'ordre supérieur, appartenance à un groupe, réalisation de soi, satisfactions intellectuelles et esthétiques. Le même processus serait à l'œuvre dans les sociétés industrielles avancées. Après la Seconde Guerre mondiale, celles-ci connaissent une ère de prospérité et de paix sans précédent, qui **fait passer au second plan les exigences économiques et sécuritaires et favorise le développement de nouvelles valeurs post-matérialistes**. Ce changement de valeurs expliquerait en grande partie, fin des années 1960, l'apparition [...] de nouveaux enjeux politiques – **la qualité de la vie, la défense de l'environnement, l'égalité des sexes, la liberté sexuelle, l'autonomie politique, etc.**

Source : MAYER N. (2010), « Sociologie des comportements politiques », Paris, A. Colin

Nommer les groupes par des vocables permet de synthétiser l'information. Derrière ces vocables se cache cependant une complexité dans la structuration des préoccupations. **Dans la suite des analyses, ce sont ces vocables qui seront utilisés, en gardant bien à l'esprit qu'ils représentent la caractéristique principale de chaque groupe, mais que cette caractéristique n'est pas unique et se combine avec d'autres, plus secondaires.** Le tableau 18 détaille la constitution des 4 groupes.

Tableau 18 : Pourcentage de l'importance du domaine dans chaque groupe

	Economie ouverte	Relance	Infrastructure	Post matérialiste
La protection de l'environnement et de la biodiversité	8	1	12	22
L'utilisation des énergies renouvelables (éoliennes, panneaux solaires...)	9	1	10	26
Les économies d'énergie (sensibilisation, primes à l'isolation)	4	1	10	33
Le soutien aux publics fragilisés (par exemple personnes âgées, personnes malades, handicapés physiques ou mentaux, etc.)	1	1	26	27
Le soutien aux familles (crèches, etc.)	0	0	20	19
La lutte contre les discriminations (égalité hommes-femmes, discrimination raciale...)	2	0	12	21
La mise ou remise au travail des demandeurs d'emploi (formations, orientation et actions de sensibilisation)	9	71	7	49
La formation continue des travailleurs (développement de nouvelles compétences ou reconversion)	14	31	2	31
Les infrastructures sportives	0	0	0	0
Le financement des provinces et communes	16	6	10	10
Les logements neufs et les primes à la rénovation	3	2	32	4
La production et la distribution de l'électricité, du gaz et de l'eau	3	1	20	7
L'aménagement du territoire rural et urbain (plans de secteur, zones d'habitat...)	8	3	10	4
Les aides aux entreprises	25	52	5	13
La reconversion des anciens sites industriels	28	6	11	3
La création de zonings (à l'usage de l'industrie, de l'artisanat et des services)	14	33	2	2
La recherche et l'innovation	39	39	5	11
Le commerce extérieur et les relations internationales	44	6	1	2
Le tourisme	37	1	1	0
Les routes et autoroutes	25	30	49	7
Les ports	0	0	0	0
Les aéroports	0	0	0	0
Les pistes cyclables, les zones piétons et les Ravel...	0	0	0	0
Les transports en commun et les transports scolaires	1	2	32	1

Source : IWEPS, Enquête BSW 2012 - Calculs : IWEPS

Clé de lecture : Par groupe, les pourcentages représentent la proportion de citoyens wallons qui ont intégré le domaine considéré dans la liste des trois domaines les plus importants pour le développement de la Wallonie. En rouge foncé, les pourcentages égaux ou supérieurs à 40% ; en rouge moyen les pourcentages entre 30 et 39% ; en rouge clair, les pourcentages entre 20 et 29%. *Exemple (en grisé) : Un citoyen wallon sur quatre (25%) du groupe « Economie ouverte » a cité l'aide aux entreprises dans la liste des trois domaines importants pour le développement de la Wallonie.*

Le tableau 19 indique que le groupe, dont les préoccupations sont les plus proches de celles du Plan Marshall 2.Vert, est le groupe « Relance », qui réunit près d'un quart des citoyens wallons. Le groupe le plus nombreux est composé de citoyens qui valorisent des domaines quasi exclusivement économiques (« Economie ouverte ») pour le développement de la Wallonie. Il est classé troisième sur quatre, en termes de proximité avec les préoccupations du Plan Marshall 2.Vert.

Tableau 19 : Proximité des groupes de citoyens wallons avec le Plan Marshall 2.Vert, selon leurs préoccupations

	Economie ouverte	Relance	Infrastructure	Post matérialiste	Total
Répartition pondérée des individus par groupe	401	272	149	298	1120
Proportion de citoyens dans le cluster (en pourcentage)	36	24	13	27	100
Classement des groupes en fonction de la proximité de leurs préoccupations avec celles Plan Marshall 2.Vert ⁷⁰	3	1	4	2	/

Source : IWEPS, Enquête BSW 2012 - Calculs : IWEPS

Légende : 1, le groupe dont les préoccupations sont les plus proches de celles du Plan ; 4, les plus éloignées.

2. Profils des citoyens wallons par groupe

Les profils des citoyens par groupe sont définis par rapport à deux ensembles de variables : celles à caractère sociodémographique et celles de type politique.

Profil sociodémographique

Le tableau 20 contient les variables pour lesquelles une différence *significant* dans la distribution de leur modalité est observée entre les groupes (p-valeur inférieure à 0,05) :

- les citoyens les plus proches des préoccupations du Plan Marshall 2.Vert et qui privilégient des priorités liées à la relance économique de la Wallonie sont plus nombreux à habiter en province de Liège et moins nombreux en province de Hainaut que les autres et sont majoritairement des hommes ;
- les citoyens valorisant des impératifs principalement économiques pour le développement de la Wallonie (Groupes « Economie ouverte » et « Relance ») sont plus diplômés, plus nombreux à avoir un travail rémunéré et ont plus de facilités à *joindre les deux bouts*⁷¹ que les citoyens des groupes « Infrastructure » et « Post matérialiste » ;
- le groupe « Infrastructure », qui a des préoccupations peu en lien avec celles du Plan, se démarque par un niveau de scolarisation plus faible que celui des individus des autres groupes.

⁷⁰ Le degré de proximité des préoccupations d'un groupe avec celles du Plan Marshall 2.Vert est obtenu en multipliant le budget affecté dans le Plan à un domaine par la proportion d'individus ayant listé ce domaine comme un des trois plus importants pour le développement de la Wallonie. L'opération est répétée pour les 24 domaines et la somme obtenue définit le degré de proximité. Le groupe ayant le budget le plus élevé est classé numéro 1, etc.

⁷¹ Cette formulation est issue d'une question du BSW 2012 : "Avec le revenu du ménage, parvenez-vous facilement à joindre les deux bouts?".

Tableau 20 : Distribution, par groupe, des citoyens wallons selon leurs caractéristiques sociodémographiques (en pourcentage, à partir d'un échantillon de 1125 individus)

	Total	Economie ouverte	Relance	Infrastructure	Post matérialiste
Province de résidence					
Brabant wallon	13	16	9	12	11
Hainaut	41	47	35	41	39
Liège	27	21	38	23	29
Luxembourg	7	6	8	7	7
Namur	12	10	10	17	14
Total	100	100	100	100	100
Sexe					
Féminin	52	53	44	55	56
Masculin	48	47	56	45	44
Total	100	100	100	100	100
Niveau de diplôme le plus élevé					
Au maximum le secondaire inférieur	26	22	20	36	29
Secondaire supérieur	42	41	42	40	43
Post secondaire non supérieur	5	4	10	5	3
Supérieur type court	15	19	14	14	14
Supérieur type long	12	14	14	5	11
Total	100	100	100	100	100
Existence d'une activité professionnelle rémunérée					
Non	48	45	45	57	51
Oui	52	55	55	43	49
Total	100	100	100	100	100
Type de contrat (uniquement pour les travailleurs rémunérés)					
Déterminée	12	9	10	6	21
Indéterminée	88	91	90	94	79
Total	100	100	100	100	100
Degré de facilité à joindre les deux bouts, compte tenu du revenu disponible					
Difficilement	42	34	43	54	47
Facilement	58	66	57	46	53
Total	100	100	100	100	100

Source : IWEPS, Enquête BSW 2012 - Calculs : IWEPS

La distribution des autres variables testées ne présente pas de différences statistiquement significatives. Ces variables sont : situation professionnelle, état civil, situation familiale, nombre d'enfant(s) à charge, classe d'âge et pays de naissance. Autrement dit, il n'y a pas de différence dans la distribution de ces variables selon les préoccupations mises en avant par les citoyens pour le développement de la Wallonie.

On peut conclure en disant que les caractéristiques sociodémographiques des citoyens sont modérément différentes selon les préoccupations qu'ils jugent importantes pour le développement de la Wallonie.

Profil politique

Les préoccupations des citoyens wallons et leur rapport à la politique pourraient être liés. Cette hypothèse a été testée. Les résultats statistiquement significatifs sont présentés dans le tableau 21.

Tableau 21 : Distribution, par groupe, des citoyens wallons selon leurs caractéristiques politiques (en pourcentage, à partir d'un échantillon de 1125 individus)

	Total	Economie ouverte	Relance	Infrastructure	Post matérialiste
Intérêt pour la politique					
Intéressé	43	43	51	29	43
Pas intéressé	56	57	49	71	57
Total	100	100	100	100	100
Notoriété du Plan Marshall 2.Vert					
Pas entendu parlé du Plan	60	58	64	76	60
Déjà entendu parlé du Plan	40	42	36	24	40
Total	100	100	100	100	100
Positionnement politique					
A gauche	42	43	42	33	44
A droite	23	20	31	23	19
Au centre	35	37	27	44	37
Total	100	100	100	100	100
Proximité avec un parti politique					
AUTRES	8	7	9	8	8
CdH	12	16	7	11	11
ECOLO	16	15	13	13	21
MR	26	23	37	31	17
PS	38	39	34	37	43
Total	100	100	100	100	100

Source : IWEPS, Enquête BSW 2012 - Calculs : IWEPS

Les citoyens wallons qui affirment s'intéresser à la politique sont les plus nombreux dans le groupe « Relance », qui est composé de citoyens qui ont les préoccupations les plus proches de celles du Plan Marshall 2.Vert. Les citoyens qui n'ont jamais entendu parler du Plan Marshall 2.Vert sont les plus nombreux dans le groupe « Infrastructure », qui est composé de citoyens dont les préoccupations sont les plus éloignées du Plan.

On observe que **les priorités des citoyens sont différentes selon leur préférence politique** : les citoyens se situant à droite au niveau politique sont plus nombreux dans le groupe « Relance » (groupe dont les préoccupations sont les plus proches du Plan) que dans les autres groupes. L'observation par parti politique abonde dans ce sens : les citoyens proches du MR sont les plus nombreux dans le groupe « Relance ».

Notons également que c'est dans le groupe « Post matérialiste », qui est constitué des citoyens citant le plus souvent les thématiques environnementales, que le nombre de citoyens se déclarant proches du parti Ecolo est le plus important. Les citoyens proches du parti socialiste sont aussi les plus nombreux dans ce groupe (43%), qui met également en avant les préoccupations sociales et celles liées à l'éducation et à la formation.

Les citoyens proches du CdH sont davantage présents dans le groupe, « Economie ouverte», qui rassemble des citoyens qui préconisent un soutien presque exclusivement économique pour le développement de la Wallonie.

En conclusion, le profil politique des citoyens wallons est fortement corrélé aux types de préoccupations qu'ils mettent en avant pour le développement de la Wallonie.

4.2.5 Regards croisés : le Plan Marshall 2.Vert et l'identité wallonne

Guermond (2006) estime **qu'un élément instrumental, qui doit créer une mobilisation pour une action collective, est indispensable à la formation d'une identité régionale (cf. point 2.1.1). Le Plan Marshall 2.Vert pourrait être un exemple de projet mobilisateur** qui rassemble les citoyens. Les analyses suivantes

investiguent l'**existence d'une corrélation⁷² entre des aspects de l'identité wallonne et du Plan Marshall 2.Vert**. Les citoyens qui connaissent le Plan ou qui se sentent concernés par celui-ci sont-ils plus nombreux à se sentir wallons/à être fier d'être wallons que les autres ? Ceux qui estiment que le Plan a des effets positifs s'identifient-ils davantage que les autres à la Wallonie ? Les citoyens qui ont des préoccupations proches de celles du Plan sont-ils plus nombreux à se sentir wallons/à être fier d'être wallons que les autres ?

L'identité wallonne est mesurée par trois dimensions : la fréquence et l'intensité du sentiment d'appartenance à la Wallonie, ainsi que la fierté d'être wallon.

Les citoyens qui connaissent le Plan ou qui se sentent concernés par celui-ci sont-ils plus nombreux à se sentir wallons/à être fier d'être wallons que les autres ?

Par rapport à la connaissance du Plan, deux tiers des citoyens qui ont déjà entendu parler du Plan se sentent souvent ou tout le temps wallons. Les citoyens n'ayant jamais entendu parler du Plan sont 60% à se sentir souvent ou tout le temps wallons. Lorsqu'ils se sentent wallons, 49% (47%) des citoyens qui (ne) connaissent (pas) le Plan estiment que ce sentiment est fort. Il en va de même pour la fierté d'être wallon : 34% (32%) des citoyens qui (ne) connaissent (pas) le Plan sont très fiers d'être wallons.

En conclusion, les citoyens qui connaissent le Plan Marshall 2.Vert ne sont pas plus fiers que les autres d'être wallons, ils ne se sentent pas plus souvent wallons que les autres et l'intensité de ce sentiment d'appartenance n'est pas différente.

Par rapport au fait de se sentir concerné par le Plan, les citoyens ne sont pas plus fiers, ne se sentent pas plus souvent et plus fort wallons selon qu'ils se sentent concernés par le Plan ou pas.

Les citoyens qui estiment que le Plan a des effets positifs s'identifient-ils davantage que les autres à la Wallonie⁷³ ?

En termes d'effet, les propositions soumises à l'avis des personnes interrogées sont : des effets positifs sur votre comportement pour la protection de l'environnement, sur votre engagement professionnel, sur votre fierté d'appartenir à la Région et sur votre confiance en l'avenir. Le tableau 22 reprend les résultats avec l'effet « confiance en l'avenir » du Plan Marshall 2.Vert.

⁷² La mise en évidence d'une corrélation ne signifie pas automatiquement qu'il y a causalité, c'est-à-dire une séquence de cause à effet entre les aspects de l'identité wallonne et du Plan Marshall 2.Vert qui sont étudiés. La corrélation permet tout au plus de conclure à l'existence d'un lien entre ces aspects.

⁷³ La question des effets du Plan Marshall 2.Vert a été posée aux citoyens ayant affirmé avoir entendu parler de ce Plan, soit 519 citoyens (40% du total des répondants). Le croisement des réponses relatives aux questions des effets du Plan et à la fréquence du sentiment d'appartenance est effectué sur ces 519 citoyens. Concernant le croisement entre les effets du Plan et l'intensité et la fierté du sentiment d'appartenance, seules les réponses des individus s'étant déjà sentis wallons sont comptabilisées, soit 476 répondants.

Tableau 22 : Sentiment d'appartenance à la Wallonie et effets du Plan Marshall 2.Vert sur la confiance en l'avenir des citoyens (en pourcentage)

	Total	Pensez-vous que le Plan Marshall 2.Vert a un effet positif sur votre confiance en l'avenir ?		
		D'accord	Pas d'accord	Ne sait pas
Vous arrive-t-il de vous sentir wallon?				
Jamais ou rarement	17	12	26	15
De temps en temps	17	17	21	11
Souvent ou tout le temps	66	71	53	74
Total	100	100	100	100
Lorsque vous vous sentez wallon, en êtes-vous...				
Très fier ?	34	36	25	47
Plutôt fier ?	54	55	54	50
Plutôt peu fier ?	10	8	19	3
Pas fier du tout ?	2	1	2	0
Total	100	100	100	100
Lorsque vous vous sentez wallon, est-ce un sentiment...				
Faible ?	7	6	10	3
Moyen ?	44	39	55	44
Fort ?	49	55	35	53
Total	100	100	100	100

Source : IWEPS, Enquête BSW 2012 - Calculs : IWEPS

Les citoyens wallons qui estiment que le Plan Marshall 2.Vert n'a pas d'effets positifs sur leur confiance en l'avenir sont significativement :

- moins nombreux à être très fiers d'être wallons (25%) que ceux qui pensent que le Plan a des effets positifs (36%) ;
- se sentent moins souvent wallons et ce sentiment est moins fort que celui des citoyens qui pensent que le Plan a des effets positifs.

Les différences sont similaires et significatives pour les autres effets positifs relatifs au comportement pour la protection de l'environnement, à l'engagement professionnel et à la fierté d'appartenir à la Région.

On peut conclure que les citoyens qui jugent que le Plan Marshall 2.Vert a des effets positifs sont statistiquement plus nombreux à s'identifier à la Wallonie que les autres, tant en termes de fréquence que d'intensité du sentiment d'appartenance et de fierté d'être wallon.

Les citoyens qui ont des préoccupations proches de celles du Plan sont-ils plus nombreux à se sentir wallons/à être fiers d'être wallons que les autres ?

Quatre groupes ont été définis (cf. 4.2.4). Chaque groupe est composé d'individus dont les préoccupations sont similaires. Les domaines du Plan sont les plus présents dans le groupe « Relance », puis dans les groupes « Post Matérialiste » et « Economie ouverte » et enfin dans le groupe « Infrastructure ».

Les citoyens qui appartiennent au groupe dont les préoccupations sont les plus proches du Plan ne se sentent pas plus fréquemment wallons que les citoyens des trois autres groupes. Ils ne sont pas non plus significativement plus nombreux à être fiers d'être wallons.

En termes d'intensité, ceux qui appartiennent aux deux groupes dont les préoccupations sont les plus proches du Plan sont statistiquement plus nombreux à se sentir fortement wallons (51%) que ceux qui appartiennent aux deux groupes dont les préoccupations sont les plus éloignées (40%).

Tableau 23 : Intensité du sentiment d'appartenance wallon par groupe de citoyens wallons (en pourcentage, à partir d'un échantillon de 994 individus)

Lorsque vous vous sentez wallon, est-ce un sentiment...	Total	Economie ouverte	Relance	Infrastructure	Post matérialiste
Faible ?	8	8	8	7	10
Moyen ?	46	52	40	52	39
Fort ?	46	40	51	41	51
Total	100	100	100	100	100

Source : IWEPS, Enquête BSW 2012 - Calculs : IWEPS

En résumé, les citoyens dont les préoccupations sont proches de celles du Plan Marshall 2.Vert ne se sentent pas plus souvent wallons que les autres, mais ce sentiment d'appartenance se manifeste plus intensément.

5. Conclusions

Les principaux enseignements relatifs aux deux questions de recherche sont présentés ci-après, de même que les éléments essentiels de la section « Regards croisés » qui investigate l'existence d'une corrélation entre des aspects de l'identité wallonne et du Plan Marshall 2.Vert.

Comment évoluent l'identité et le sentiment d'appartenance régionale ?

Au niveau de la fréquence, de l'intensité et de la fierté du sentiment d'appartenance...

Quelle que soit la dimension analysée (fréquence, intensité et fierté), les citoyens wallons se sentent d'abord belges, puis wallons et enfin européens.

La *fréquence* du sentiment d'appartenance est en constante augmentation entre 1997 et 2012. Autrement dit, les citoyens wallons se sentent de plus en plus souvent wallons, belges et européens. Cette progression est cependant de moins en moins importante au fil des années.

Concernant l'*intensité* du sentiment d'appartenance, on observe une évolution en dents de scie entre les 5 vagues d'enquêtes. Entre 2007 et 2012, l'intensité des sentiments d'appartenance progresse (particulièrement le niveau européen) : les citoyens wallons se sentent de plus en plus « fort » wallons, belges et européens.

La *fierté* de se sentir européen et wallon chute entre 2003 et 2007 alors que la fierté d'être belge se réduit également mais moins sensiblement. Entre 2007 et 2012, la fierté wallonne remonte pour se rapprocher de la fierté belge. La crise gouvernementale fédérale (et communautaire) qui a marqué cette période est une hypothèse pouvant expliquer ce renforcement de la fierté wallonne (et ce fléchissement de la fierté belge).

La mesure séparée des différents sentiments d'appartenance (européen, belge, wallon) montre qu'ils sont complémentaires et non concurrents, voire mutuellement exclusifs. Cette complémentarité s'est avérée dans toutes les vagues d'enquêtes réalisées depuis plus de 20 ans : au plus souvent on se sent wallon, au plus souvent on se sent aussi belge (et dans une moindre mesure, européen). La tendance est similaire sur les dimensions de l'intensité et de la fierté du sentiment d'appartenance.

Au niveau des différences ressenties vis-à-vis d'autres régions/pays...

Les Bruxellois (et les Français) sont perçus par les citoyens wallons comme étant les moins différents : 23% (19%) des citoyens wallons ne se sentent pas du tout différents des citoyens bruxellois (français). Les citoyens perçus par les Wallons comme les plus différents sont les Allemands et les Hollandais.

Les Flamands sont également perçus du côté « différent » par les Wallons. Vis-à-vis des citoyens flamands, la tendance générale est à l'accroissement de la différence perçue : en 2003, 35% des Wallons se sentaient différents des Flamands. Cette proportion s'élève à 41% en 2007 et 64% en 2012. Il semble cependant que l'identité belge ou wallonne ne se construise pas en contraste aux Flamands : ce ne sont pas les citoyens wallons qui se sentent souvent wallons ou belges qui se sentent les plus différents des citoyens flamands.

Au niveau de la fierté comme contenu du sentiment d'appartenance...

A propos des raisons d'être fier d'être wallon, la proposition qui vient en premier lieu à l'esprit de près d'un citoyen wallon sur cinq est relative aux « gens ». Cette catégorie fait essentiellement référence à des traits personnels attribués aux Wallons en tant que personnes : leur hospitalité, leur tolérance, leur ouverture, leur indépendance ou leur esprit d'entraide. En deuxième lieu vient la nature. Les propositions contenues dans cette catégorie se réfèrent directement à la nature en tant que telle, ou très souvent, à la beauté des paysages, voire à la beauté de la Wallonie en général. L'identité wallonne est la troisième catégorie la plus souvent citée par les Wallons : 14% des citoyens wallons se retrouvent dans cette catégorie qui comprend des avis du type : « Je suis fier d'être wallon », « Je suis fier d'habiter en Wallonie ».

A propos des raisons de ne pas être fier d'être wallon, la réponse qui vient spontanément à l'esprit de près d'un citoyen sur cinq est l'état des routes : l'entretien des routes, la présence trop importante de camions ou la multiplication des « nids de poule » sont très fréquemment cités par les personnes interrogées. Viennent ensuite le chômage et l'état de l'économie qui sont cités par 15% des citoyens wallons et la catégorie « Hommes politiques et gouvernance », dans laquelle se retrouvent 13% des citoyens wallons.

Dans quelle mesure les préoccupations du Plan Marshall 2.Vert sont-elles présentes dans la population wallonne ?

Au niveau du ressenti des citoyens wallons par rapport à l'action de la Région...

84% des citoyens wallons estiment que la Région n'en fait pas assez dans la mise à l'emploi des demandeurs d'emploi. Or, c'est ce domaine qui concentre la partie la plus importante des budgets du Plan Marshall 2.Vert : il existe un décalage entre les efforts budgétaires réalisés par la Région dans le cadre du Plan Marshall 2.Vert et l'appréciation de ceux-ci par les citoyens wallons.

Au niveau de l'importance accordée par les citoyens wallons aux domaines de compétences de la Région...

Lorsque les citoyens se positionnent sur les trois domaines les plus importants pour eux-mêmes, près d'un citoyen sur deux estime que le *soutien aux publics fragilisés* fait partie de cette liste. Ce domaine est considéré par les citoyens wallons comme le plus important. Au niveau du Plan Marshall 2.Vert, il occupe en termes budgétaire la septième position. Globalement, on constate que les domaines qui touchent aux personnes, qui concernent des thématiques « sociales », sont davantage mis en évidence par les citoyens lorsqu'ils sont dans une lecture individuelle plutôt que collective.

Du point de vue du développement de la Wallonie, la préoccupation des impératifs économiques et de relance est prégnante chez les citoyens. Le domaine considéré comme le plus important par les citoyens wallons pour le développement de la Wallonie est la mise ou la remise au travail des demandeurs d'emploi : 34% des citoyens wallons ont cité ce domaine dans la liste des trois domaines les plus importants pour le développement de la Wallonie. C'est également le domaine pour lequel les budgets du Plan Marshall 2.Vert sont les plus importants. Un peu plus d'un citoyen wallon sur quatre a cité la recherche et l'innovation ainsi que les aides aux entreprises dans sa liste des trois domaines les plus importants pour le développement de la Wallonie. Il s'agit respectivement des deuxième et troisième priorités des citoyens pour le développement de la Wallonie. En termes budgétaires, la recherche et l'innovation est la troisième priorité du Plan ; l'aide aux entreprises, la huitième. Les routes et autoroutes, pour lesquelles le Plan ne prévoit pas de financement spécifique, sont citées par près d'un quart des citoyens.

Les priorités basculent du secteur social vers le secteur de l'économie lorsque l'on passe du point de vue individuel du citoyen à son point de vue pour le développement de la Wallonie. Les priorités économiques sont celles qui mobilisent la part du budget la plus importante du Plan Marshall 2.Vert.

A d'autres niveaux...

Les citoyens dont les priorités pour le développement de la Wallonie sont semblables à celles du Plan ont un niveau de scolarisation plus élevé, ont plus facile à joindre les deux bouts et sont plus nombreux à avoir une activité rémunérée que ceux dont les priorités collectives sont plus éloignées de celles du Plan.

Près de 40% des citoyens ont déjà entendu parler du Plan Marshall 2.Vert. Parmi eux, près d'un sur quatre se sent assez informé à son sujet et près de six sur dix ne se sentent pas concernés par ce Plan. Les citoyens qui ont déjà entendu parler du Plan sont plus nombreux à mettre en évidence des priorités contenues dans le Plan que ceux qui ne le connaissent pas. Il en va de même pour ceux qui s'intéressent à la politique.

Plus de la moitié de ces citoyens estime que le Plan Marshall 2.Vert a un effet positif sur leur confiance en l'avenir, sur leur fierté d'appartenir à la Région et sur leur comportement pour la protection de l'environnement. Ils sont par contre un peu moins nombreux à être convaincus de l'impact du Plan sur leur engagement professionnel, puisqu'à peine 30% jugent que le Plan a des effets positifs sur cette celui-ci.

Regards croisés

Les citoyens dont les préoccupations sont proches de celles du Plan Marshall 2.Vert ne sont pas plus nombreux à être fiers d'être wallons et ne se sentent pas plus souvent wallons que les autres, mais ce sentiment d'appartenance se manifeste plus intensément.

Les citoyens qui jugent que le Plan Marshall 2.Vert a des effets positifs sont plus nombreux à s'identifier à la Wallonie que les autres, tant en termes de fréquence que d'intensité du sentiment d'appartenance et de fierté d'être wallon.

Les citoyens qui connaissent le Plan Marshall 2.Vert ne sont pas plus fiers que les autres d'être wallons, ils ne se sentent pas plus souvent wallons que les autres et l'intensité de ce sentiment d'appartenance n'est pas différente.

6. Pour aller plus loin

Des croisements supplémentaires pourraient être effectués afin de définir avec précision différents profils de citoyens en fonction des domaines qu'ils mettent en avant, tant au niveau individuel que pour le développement de la Wallonie.

En outre, les questions de recherche s'interrogent sur l'évolution du sentiment d'appartenance et sur les préoccupations des citoyens, mais n'ont pas l'ambition de mettre en évidence les déterminants de ce sentiment et de ces préoccupations. Dans de futurs travaux, on pourrait s'interroger sur ce qui influence d'une part, la fréquence, l'intensité et la fierté du sentiment d'appartenance et, d'autre part, les préoccupations des citoyens.

Enfin, ce dernier exercice barométrique est programmé en deux phases (fin 2012 et fin 2013). Une prolongation de la programmation et un espacement sur plusieurs années de la période entre deux baromètres permettraient de disposer d'un instrument de mesure adéquat pour observer et interpréter des évolutions sur le long terme en fonction des contextes économique ou social.

7. Annexes

7.1 Questionnaire CAPI du Baromètre social de la Wallonie 2012

Module A Module de questions générales

*TIMER

*QUESTION 1.

Vous êtes de sexe ...?

1: Masculin

2: Féminin

3: Autre (spécifier)

*PROGR : *range <1994

*QUESTION 2.

Année de naissance?

(ENQ. NOTEZ L'ANNEE EXACTE)

□□□□

*QUESTION 3.

Etes-vous né(e) en Belgique?

1: Oui

2: Non

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

*FILT: POSEZ 4 SI CODE 2 SUR Q3

*QUESTION 4.

Quel est votre pays de naissance? (1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. SI "NE SAIT PAS" NOTEZ "NE SAIT PAS", SI "REFUS" NOTEZ "REFUS"

SI "AUTRE", NOTEZ "AUTRE".)

[liste de pays]

*FILT: POSEZ Q5 SI CODE 6666 « AUTRE » SUR Q4

*QUESTION 5.

Dans quel autre pays êtes-vous né(e)?

(ENQ. NE RIEN SUGGERER - INSISTEZ - NOTEZ LITTERALEMENT)

[question ouverte]

*FILT: POSEZ Q6 SI CODE 2 sur Q3

*PROGR : *range: <2012

*QUESTION 6.

En quelle année êtes-vous arrivé(e) en Belgique?

(ENQ. SI NE SAIT PAS ALORS TAPEZ CODE 7777)

(ENQ. SI REFUS ALORS TAPEZ CODE 8888)

(ENQ. NOTEZ L'ANNEE EXACTE)

□□□□

*PROGR: SI Q6 est < que Q2 montrez: "Pas possible: personne n'était pas encore née"

*QUESTION 7.

Quelle est votre nationalité d'origine ?

[liste de pays]

*FILT : POSEZ Q8 et SI CODE DIFFERENT de « BELGE » SUR Q7

*QUESTION 8.

Avez-vous la nationalité belge ?

1 : Oui
 2 : Non
 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 9.**

En ce moment, quel est votre état civil officiel?
 (ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)
 (ENQ. MONTREZ CARTE 1)
 1: Marié(e) / cohabitation légale
 2: Séparé(e)
 3: Divorcé(e)
 4: Veuf(ve)
 5: Célibataire (jamais marié)
 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 901**

Avez-vous des enfants ?
 (ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)
 (ENQ. prendre également en compte les enfants issus d'une autre union)
 1 : Oui
 2 : Non
 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***FILT :** posez Q902 si code 1 sur Q901

***PROG :** Range 0-20, 77,88

***QUESTION 902**

Combien d'enfants avez-vous ?
 (ENQ. prendre également en compte les enfants issus d'une autre union)
 (ENQ. SI NE SAIT PAS ALORS TAPEZ CODE **77**)
 (ENQ. SI REFUS ALORS TAPEZ CODE **88**)
 (ENQ. NOTEZ LE NOMBRE EXACTE)
 |_|_| enfants
 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 10.**

Quelle est la description qui correspond le mieux à votre situation de vie actuelle?
 (ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)
 1: Vous habitez seul(e)
 2: Vous vivez avec d'autres personnes
 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***FILT:** POSEZ Q11 SI CODE 2 SUR Q10

***QUESTION 11.**

Vous n'habitez pas seul(e), quelle est la description qui correspond le mieux à votre situation de vie actuelle?
 (ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)
 (ENQ. MONTREZ CARTE 2)
 1: Vous habitez en couple avec des enfants
 2: Vous habitez en couple sans enfant
 3: Vous êtes en couple avec des enfants et vous habitez avec vos parents ou l'un d'eux ou autre(s) membre(s) de la famille
 4: Vous êtes en couple sans enfant et vous habitez avec vos parents ou l'un d'eux ou autre(s) membre(s) de la famille
 5: Vous habitez seul (sans partenaire) avec vos enfants
 6: Vous n'avez ni partenaire ni enfant et vous habitez avec vos parents ou l'un d'eux ou autre membre(s) de la famille
 7: Vous avez un ou des enfants, mais pas de partenaire et vous habitez avec vos parents ou l'un d'eux ou autre un membre de la famille
 8: Autres (ENQ: SPECIFIER)
 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 12.**

Parmi les propositions suivantes, quel est le niveau du plus haut diplôme que vous avez obtenu?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 3)

1: Sans diplôme

2: Primaire

3: Secondaire inférieur

4: Secondaire supérieur professionnel ou apprentissage

5: Secondaire supérieur technique, artistique

6: Secondaire supérieur général

7: Post secondaire non supérieur (formation de chef d'entreprise aux Classes moyennes, 7ème professionnelle ...)

8: Supérieur non-universitaire de type court

9: Supérieur non-universitaire de type long

10: Supérieur universitaire

11: doctorat avec thèse

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***FILT:** POSEZ Q13 SI CODE 2 – 11 SUR Q12

***PROGR :** *Range: 11-70, 77, 88

***QUESTION 13.**

Quel âge aviez-vous lorsque vous avez obtenu ce diplôme?

(ENQ. NOTEZ L'AGE EXACT)

(ENQ. SI NE SAIT PAS ALORS TAPEZ CODE 77)

(ENQ. SI REFUS ALORS TAPEZ CODE 88)

____ ans

***FILT:** POSEZ Q14 SI CODE 2 – 11 SUR Q12

***QUESTION 14.**

Avez-vous obtenu ce diplôme en Belgique ou à l'étranger ?

1: en Belgique

2: A l'étranger

***FILT:** Posez Q15 si code 2 à Q14

***QUESTION 15.**

Avez-vous obtenu une équivalence de votre diplôme en Belgique ?

1: Oui

2: Non

***QUESTION 16.**

Le français est-il votre langue maternelle ?

1: Oui

2: Non

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***FILT:** POSEZ Q17 SI CODE 2 SUR Q16

***QUESTION 17.**

Quelle est votre langue maternelle ?

(ENQ. SI "NE SAIT PAS" NOTEZ "NE SAIT PAS", SI "REFUS" NOTEZ "REFUS",

***PROGR:** Question ouverte: *Range: 0-10, 77, 88

***QUESTION 18.**

Combien de langues maîtrisez-vous suffisamment pour tenir une conversation en plus du français?

(ENQ. NOTEZ LE NOMBRE EXACT)

(ENQ. SI REFUS ALORS TAPEZ CODE 88)

(ENQ. SI NE SAIT PAS ALORS TAPEZ CODE 77)

____ langues

***QUESTION 19.**

Quelle langue principale parlez-vous en famille ? (UNE SEULE POSSIBILITE DE REPONSE) ?

[liste de langue]

***QUESTION 20.**

Quel est le plus haut diplôme ou certificat obtenu par votre père?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 3)

1: Sans diplôme

2: Primaire

3: Secondaire inférieur

4: Secondaire supérieur professionnel ou apprentissage

5: Secondaire supérieur technique, artistique

6: Secondaire supérieur général

7: Post-secondaire non supérieur (formation de chef d'entreprise aux Classes moyennes,

7ème professionnelle...)

8: Supérieur non-universitaire de type court

9: Supérieur non-universitaire de type long

10: Supérieur universitaire

11: doctorat avec thèse

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 21.**

Quel est le plus haut diplôme ou certificat obtenu par votre mère?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 3)

1: Sans diplôme

2: Primaire

3: Secondaire inférieur

4: Secondaire supérieur professionnel ou apprentissage

5: Secondaire supérieur technique, artistique

6: Secondaire supérieur général

7: Post-secondaire non supérieur (formation de chef d'entreprise aux Classes moyennes,

7ème professionnelle...)

8: Supérieur non-universitaire de type court

9: Supérieur non-universitaire de type long

10: Supérieur universitaire

11: doctorat avec thèse

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 22.**

Quel est le pays de naissance de votre père?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(liste des pays)

***QUESTION 23.**

Quel est le pays de naissance de votre mère?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(Liste des pays)

***QUESTION 24.**

Avez-vous actuellement une activité professionnelle rémunérée, y compris dans le cadre d'une formation ou d'un stage, comme employé, indépendant, aidant familial, aidant d'un indépendant (même non rémunéré), intérim, programme de mise au travail (stage ONEM, ALE, chèque-service, activa, programme de transition professionnelle, APE...).

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: Oui

2: Oui, mais elle est temporairement suspendue

3: Non

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***FILT:** POSEZ Q25 SI CODE 2 SUR Q24

***QUESTION 25.**

Quelle situation correspond le mieux à votre état actuel?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 4)

1: en incapacité de travail (maladie, handicap ou accident)

2: en interruption totale de carrière

- 3: en congé de maternité ou d'allaitement
- 4: en congé parental ou pour raisons familiales (soins aux enfants, soins aux parents âgés...)
- 5: en chômage technique, saisonnier...
- 6: Autres (ENQ. SPECIFIEZ)
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***FILT:** POSEZ Q26-32 SI CODE 1 OU 2 SUR Q24

***TIMER**

*****Questions d'identification (première partie) Module A1*****

***QUESTION 26.**

Travaillez-vous à temps plein ou à temps partiel dans votre activité principale?
(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: temps plein
- 2: temps partiel
- 3: plusieurs temps partiels
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***PROGR :** *Range: 1–112, 777, 888

***QUESTION 27.**

Au total, combien d'heures travaillez-vous habituellement par semaine dans le cadre de votre activité professionnelle, y compris les heures supplémentaires régulières, même si ces heures ne sont pas rémunérées? Si vous exercez plusieurs activités, additionnez le total des heures.

(ENQ. NOTEZ LE NOMBRE EXACT)
(ENQ. SI NE SAIT PAS ALORS TAPEZ CODE 777)
(ENQ. SI REFUS ALORS TAPEZ CODE 888)
|_|_|_| heures par semaine

***QUESTION 28.**

Quel est votre métier principal?
(ENQ. NE RIEN SUGGERER - INSISTEZ - NOTEZ LITTERALEMENT)
[question ouverte]

***QUESTION 29.**

A quelle catégorie professionnelle appartenez-vous?
(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)
(ENQ. MONTREZ CARTE 5)
(ENQ. aidant familial non rémunéré est un membre de la famille d'un indépendant qui aide ce dernier dans l'exercice de sa profession. Il/elle ne touche pas de rémunération, mais un salaire fictif lui est attribué dans la déclaration fiscale de l'entreprise)

- 1: profession libérale (médecin, avocat, notaire...), comme indépendant
- 2: commerçant, artisan ou autre indépendant
- 3: ouvrier non qualifié
- 4: ouvrier qualifié
- 5: employé
- 6: employé supérieur, cadre
- 7: aidant familial, aidant d'un indépendant non rémunéré
- 8: Autres (ENQ. SPECIFIEZ) (ENQ.: si la personne cumule plusieurs statuts, elle peut le préciser ici)
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***FILT:** POSEZ Q31 ET Q32 SI CODE 3 – 6, 8-88 SUR Q29

***QUESTION 30.**

Travaillez-vous dans le secteur privé ou public?
(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: Secteur privé, y compris les associations sans but lucratif
- 2: Secteur public, y compris les organisations parastatales et pararégionales
- 3: Je travaille dans les deux
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***FILT:** POSEZ Q31 SI CODE 3 – 6, 8-88 SUR Q29

***QUESTION 31.**

Quel type de contrat avez-vous?

(ENQ. PRENDRE LE CONTRAT PRINCIPAL)

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 6)

1: Statutaire (fonctionnaire public)

2: Contrat à durée indéterminée (CDI)

3: Contrat à durée déterminée (CDD)

4: Contrat d'intérim

5: Programme de mise au travail (Stage ONEM, ALE, chèque-service, Activa, Programme de transition professionnelle, APE...)

6: Formation, stage, contrat d'apprentissage rémunéré

7: Contrat d'étudiant

8: Travail occasionnel sans contrat formel

9: Autres types d'emploi (consultant, freelance, saisonnier...)

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 32.**

Avez-vous un seul contrat d'emploi ou plusieurs ?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: un seul contrat

2: deux contrats

3: trois contrats et plus

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

TIMER****Questions d'identification (première partie) Module A2*****

***FILT:** POSEZ Q33 – Q36 SI CODE 3 SUR Q24

***QUESTION 33.**

Quelle situation correspond le mieux à votre état actuel? Choisissez une des propositions suivantes:

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 9)

1: Etudiant, en formation non rémunérée

2: Préretraité

3: Retraité, pensionné

4: Personne au foyer (entretient le ménage et / ou s'occupe d'une personne dans le ménage: enfants, personnes âgées...)

5: Chômeur, demandeur d'emploi

6: En incapacité permanente

7: Autres (ENQ. SPECIFIEZ)

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 34.**

Avez-vous déjà exercé une activité professionnelle rémunérée, y compris dans le cadre d'une formation ou d'un stage, comme employé, indépendant, aidant familial, aidant d'un indépendant (même non rémunéré), intérim, programme de mise au travail (stage ONEM, ALE, chèque-service, activa, programme de transition professionnelle, APE, etc.) ?

1: Oui

2: Non

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***FILT:** Q35 ET Q36 SI CODE 1 SUR Q34 (CODE 2-77-88: ALLER A Q37)

***QUESTION 35.**

Quel était votre métier principal?

(ENQ. NE RIEN SUGGERER - INSISTEZ - NOTEZ LITTERALEMENT)

[question ouverte]

***QUESTION 36.**

A quelle catégorie professionnelle apparteniez-vous? Fait référence au dernier emploi principal.

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 10)

- 1: profession libérale (médecin, avocat, notaire...), comme indépendant
- 2: commerçant, artisan ou autre indépendant
- 3: ouvrier non qualifié
- 4: ouvrier qualifié
- 5: employé
- 6: employé supérieur, cadre
- 7: aidant familial, aidant d'un indépendant non rémunéré
- 8: Autres (ENQ. SPECIFIEZ) (ENQ. si la personne cumule plusieurs statuts, elle peut le préciser ici)
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Questions d'identification (première partie) Module A3

***FILT:** POSEZ Q37-Q38 SI CODE 1, 2, 3 OU 4 SUR Q11

*QUESTION 37.

Quel est le plus haut diplôme ou le plus haut certificat que votre conjoint a obtenu?
(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)
(ENQ. MONTREZ CARTE 14)

- 1: Sans diplôme
- 2: Primaire
- 3: Secondaire inférieur
- 4: Secondaire supérieur professionnel ou apprentissage
- 5: Secondaire supérieur technique, artistique
- 6: Secondaire supérieur général
- 7: Post secondaire non supérieur (formation de chef d'entreprise aux Classes moyennes, 7ème professionnelle ...)
- 8: Supérieur non-universitaire de type court
- 9: Supérieur non-universitaire de type long
- 10: Supérieur universitaire
- 11: doctorat avec thèse
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

*QUESTION 38.

Votre conjoint exerce-t-il actuellement une activité professionnelle rémunérée, y compris dans le cadre d'une formation ou d'un stage, comme employé, indépendant, aidant familial, aidant d'un indépendant (même non rémunéré), intérim, programme de mise au travail (stage ONEM, ALE, chèque-service, activa, programme de transition professionnelle, APE, job d'étudiant...)?
(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: Oui
- 2: Oui, mais son activité est temporairement suspendue
- 3: Non
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

*TIMER

Questions sur le capital social Module B

Nous allons à présent vous poser quelques questions sur vos relations sociales.

***PROGR:** *Range: 0 - 100, 777, 888

*QUESTION 39.

En dehors des membres de votre ménage, combien d'ami(e)s proches avez-vous personnellement?

(ENQ Préciser amis proches et non pas amis virtuels ie ; facebook)

(ENQ. NOTEZ LE NOMBRE EXACT)

(ENQ. SI NE SAIT PAS ALORS TAPEZ CODE 777)

(ENQ. SI REFUS ALORS TAPEZ CODE 888)

____ ami(e)s

*QUESTION 40.

Vous arrive-t-il de recevoir des amis chez vous ou d'aller rendre visite à des amis ?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ : considérer même les visites informelles, à l'improviste)

(ENQ : ne pas tenir compte ici des visites entre partenaires qui ne cohabitent pas. Par « ami(e) » nous n'entendons pas « petit(e) ami(e) »)

(ENQ. MONTREZ CARTE 27)

- 1: Non, jamais
- 2: Oui, moins d'une fois par mois
- 3: Oui, une fois par mois
- 4: Oui, deux ou trois fois par mois
- 5: Oui, une fois par semaine
- 6: Oui, plusieurs fois par semaine
- 7: Oui, tous les jours
- 8: pas concerné (si pas d'ami)
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 41.**

Vous arrive-t-il de recevoir des membres de votre famille qui n'habitent pas dans le même domicile que vous ou de leur rendre visite?
(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 28)

- 1: Non, jamais
- 2: Oui, moins d'une fois par mois
- 3: Oui, une fois par mois
- 4: Oui, deux ou trois fois par mois
- 5: Oui, une fois par semaine
- 6: Oui, plusieurs fois par semaine
- 7: Oui, tous les jours
- 8: pas concerné (si pas de famille)
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Je vais vous citer quelques catégories d'associations ou de clubs. Dites-nous si vous êtes ou si vous avez été membre de l'une d'elles.
(ENQ. MONTREZ CARTE 29)

***QUESTIONS**

- 42.- Associations culturelles
- 43.- Associations sportives et de loisirs
- 44.- Associations religieuses ou philosophiques (ENQ. Associations religieuses = membre, en dehors de l'activité religieuse, d'une église, une paroisse, une mosquée...)
- 45.- Mouvements de jeunesse
- 46.- Associations ou groupe de pensionné
- 47.- Associations et comités de quartier
- 48.- Associations politiques ou partis politiques
- 49.- Syndicats
- 50.- Associations de solidarité et d'entraide (ONG, MSF, Croix Rouge, etc.)
- 51.- Mouvement d'opinion comme Amnesty International, organisation de défense des droits de l'homme...
- 52.- Associations pour l'environnement, la nature, la défense des animaux ... (Greenpeace, WWF...)
- 53.- Associations professionnelles
- 54.- Autres types d'associations ou mouvements
- 1: Oui, je suis actuellement membre
- 2: Oui, j'ai été membre dans le passé
- 3: Non, je n'ai jamais été membre
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***FILT:** POSEZ Q55 SI CODE 1 SUR item Autres types d'associations ou mouvements DE Q54

***QUESTION 55.**

Quel autre type d'associations ou mouvements?
(ENQ. NE RIEN SUGGERER - INSISTEZ - NOTEZ LITTERALEMENT)

***FILT:** POSEZ Q56-Q57 SI CODE 1 OU 2 SUR AU MOINS UNE DES QUESTIONS ENTRE Q42-Q54
(Si code « non jamais membre » aux questions 42 à 54, alors ne pas poser les questions 56 et 57.)

***QUESTION 56.**

Pour au moins une de ces associations, exercez-vous ou avez-vous exercé des responsabilités comme membre organisateur :

- 1: oui, j'ai été membre organisateur
- 2: oui, je suis membre organisateur
- 3: non
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 57.**

Pour au moins une de ces associations, exercez-vous ou avez-vous exercé une activité comme bénévole :

1: oui, j'ai été bénévole

2: oui, je suis bénévole

3 :non

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***FILT:** POSEZ Q58 SI CODE 1 ou 2 SUR DE Q57

***QUESTION 58.**

Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous exercé votre activité de bénévole?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: Aucune fois au cours des 12 derniers mois

2: Une ou deux fois

3: Trois ou quatre fois

4: Cinq fois ou plus

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***FILT:** POSEZ Q59 SI CODE 1 SUR AU MOINS 1 ITEM DE Q42-54

***PROGR :** *Range: 0-365, 777, 888

***QUESTION 59.**

Au cours des 12 derniers mois, combien de fois, avez-vous assisté aux réunions ou participé aux activités des associations dont vous êtes membres?

(ENQ. NOTEZ LE NOMBRE EXACT)

(ENQ. SI REPONDANT REPOND 1 FOIS PAR SEMAINE, CALCUL DU TOTAL PAR AN).

(ENQ. SI NE SAIT PAS ALORS TAPEZ CODE 777)

(ENQ. SI REFUS ALORS TAPE CODE 888)

|_|_|_| par an

***QUESTION 60.**

Dans le cadre de votre vie privée, vous arrive-t-il de fréquenter des personnes (en dehors de votre famille) dont le niveau de revenu est clairement inférieur au vôtre?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 31)

1: Jamais

2: Très rarement

3: Parfois

4: Souvent

5: Très souvent

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 61.**

Dans le cadre de votre vie privée, vous arrive-t-il de fréquenter des personnes (en dehors de votre famille) dont le niveau de revenu est clairement supérieur au vôtre?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 31)

1: Jamais

2: Très rarement

3: Parfois

4: Souvent

5: Très souvent

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 62.**

Vous arrive-t-il de parler avec l'un ou l'autre de vos voisins?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 32a)

1: jamais

2: moins d'une fois par mois

3: une fois par mois

4: deux ou trois fois par mois

- 5: une fois par semaine
- 6: plusieurs fois par semaine
- 7: tous les jours
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 63.**

Vous arrive-t-il de vous sentir seul(e)?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: Très souvent
- 2: Quelquefois
- 3: Rarement
- 4: Jamais
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***TIMER**

*****Questions sur le capital social Module C*****

On a parfois besoin d'une aide. Sur combien de personnes pourriez-vous compter en dehors de votre ménage, si vous vous trouviez dans l'une des situations suivantes? Pour chaque situation, indiquer d'abord le nombre de personnes membre de votre famille | belle-famille sur qui vous pourriez compter et ensuite le nombre de personnes de vos autres relations sociales.

***QUESTIONS**

***RANDOM**

64.- Si vous deviez emprunter une petite somme d'argent (l'équivalent d'une semaine de vos revenus par exemple, ou de l'ordre de 300 euros)

Famille | belle-famille *Range: 0 - 20, 77, 88

65. [même item]

autres relations sociales *Range: 0 - 20, 77, 88

66.- Si vous aviez besoin de vous confier ou de parler de vos problèmes d'ordre privé ou professionnel

Famille | belle-famille *Range: 0 - 20, 77, 88

67. [même item]

autres relations sociales *Range: 0 - 20, 77, 88

68.- Si vous deviez être hébergé en cas de nécessité

Famille | belle-famille *Range: 0 - 20, 77, 88

69. [même item]

autres relations sociales *Range: 0 - 20, 77, 88

(ENQ. NOTEZ LE NOMBRE EXACT)

(ENQ. SI NE SAIT PAS ALORS TAPEZ CODE 77)

(ENQ. SI REFUS ALORS TAPEZ CODE 88)

***QUESTION 70.**

Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé de donner de l'aide à quelqu'un de votre entourage en dehors du ménage ?

(Par exemple faire des courses pour une personne qui se déplace difficilement, donner un coup de main pour un travail...)?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: Non
- 2: Oui, une ou deux fois
- 3: Oui, trois ou quatre fois
- 4: Oui, cinq fois ou plus
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 71.**

Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé de recevoir de l'aide de quelqu'un de votre entourage? Par exemple un coup de main pour un travail.

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: Non
- 2: Oui, une ou deux fois
- 3: Oui, trois ou quatre fois
- 4: Oui, cinq fois ou plus
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***TIMER**

****Questions sur le capital social, Module D****

Module sur l'implication politique et citoyenne

***QUESTIONS**

En politique, il est parfois impossible d'atteindre un grand nombre d'objectifs en même temps. Voici une liste d'objectifs politiques sur la CARTE 32db. Certains vous paraissent plus importants que d'autres. Pouvez-vous me dire quels sont pour vous les cinq objectifs les plus importants ?

(ENQ. NOTEZ SEULEMENT LES CINQ OBJECTIFS PLUS IMPORTANTS, il n'y a pas d'ordre de priorité)

(ENQ. MONTREZ CARTE 32b)

Q 72. objectif 1

Q 73. objectif 2

Q 74. objectif 3

Q 75. objectif 4

Q 76. objectif 5

1: Maintenir l'ordre dans le pays

2: Augmenter la participation des citoyens aux décisions du gouvernement

3: Combattre la hausse des prix

4: Garantir la liberté d'expression

5: Maintenir un haut niveau de croissance économique

6: Assurer à notre pays une armée forte pour se défendre

7: Faire en sorte que les gens aient plus leur mot à dire dans leur travail et dans leur commune

8: Améliorer l'environnement des individus

9: Assurer une marche régulière de l'économie

10: Lutter contre la criminalité

11: Construire une société plus amicale et moins impersonnelle

12: Construire une société dans laquelle les idées sont plus importantes que l'argent

77: Ne sait pas

88: Pas de réponse

***QUESTION 77.**

Etes-vous d'accord avec la proposition suivante: «En Belgique, on peut se faire entendre lorsque l'on n'est pas d'accord avec la manière dont les choses se passent»

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 33)

1: Tout à fait d'accord

2: Plutôt d'accord

3: Plutôt pas d'accord

4: Pas du tout d'accord

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 78.**

Vous est-il déjà arrivé de vous mobiliser pour faire entendre votre voix. Par exemple, en faisant grève ou en faisant circuler une pétition.

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: Souvent

2: Quelques fois

3: Une fois

4: Jamais

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

QUESTIONS

Parmi les acteurs suivants quels sont ceux dont les actions ou décisions ont de l'influence sur ce qui vous concerne ?

(ENQ. MONTREZ CARTE 34)

***RANDOM**

79.- Les institutions internationales (FMI, OTAN, OMC,)

80.- Les Institutions européennes

81.- Le gouvernement belge

82.- Le gouvernement wallon

83.- Les pouvoirs locaux (communes et provinces)

84.- Les grandes entreprises

85.- Les marchés financiers

86.- Les associations

87.- Les mobilisations citoyennes

88.- Les syndicats

1 : Beaucoup d'influence

- 2 : Assez d'influence
- 3 : Peu d'influence
- 4 : Pas du tout d'influence
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 89.**

A propos de politique, les gens parlent souvent de « gauche » et de « droite ». Personnellement, vous diriez que vous vous situez ...

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 35)

- 1: A gauche
- 2: Plutôt à gauche
- 3: Au centre
- 4: Plutôt à droite
- 5: A droite
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

QUESTION 90. CARTE 36

Certaines personnes s'intéressent énormément à la politique. D'autres n'y font pas du tout attention.

En ce qui vous concerne, dans quelle mesure vous y intéressez-vous ?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 36)

- 1: Très intéressé
- 2: Assez intéressé
- 3: Pas très intéressé
- 4: Pas du tout intéressé
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 91.**

Y a-t-il un ou plusieurs partis politiques dont vous vous sentez proche ?

- 1: Oui
- 2: Non
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***FILT:** POSEZ Q92 SI CODE 1 SUR Q91

***PROGR :** PAS DE REPONSE 'NE SAIT PAS'

***QUESTION 92.**

Quel est le parti dont vous vous sentez le plus proche?

(ENQ. NE RIEN SUGGERER - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 37)

- 1: PS
- 2: MR
- 3: CDH
- 4: ECOLO
- 5: Front national
- 6: Rassemblement Wallonie-France
- 7: PTB +
- 8: Wallonie d'abord
- 9: Front des gauches
- 10: Parti populaire
- 11: Autre parti (ENQ. SPECIFIEZ)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***FILT:** POSEZ Q92 et Q93 SI Q2 < 1992

***QUESTION 93.**

Avez-vous voté aux élections législatives de 2010?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 37a)

- 1: Oui
- 2: Oui, mais j'ai rendu un bulletin blanc l nul

- 3: Non
- 4: N'avait pas le droit de vote
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***FILT:** POSEZ Q94 SI CODE 1 SUR Q93

***QUESTION 94.**

Si oui, pour quel parti avez-vous voté à la chambre des représentants aux élections législatives de 2010 ?

(ENQ. NE RIEN SUGGERER - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 37)

- 1: PS
- 2: MR
- 3: CDH
- 4: Ecolo
- 5: Front national
- 6: Rassemblement Wallonie-France
- 7: PTB +
- 8: Wallonie d'abord
- 9: Front des gauches
- 10: Parti populaire
- 11: Autre parti (ENQ. SPECIFIEZ)
- 77: Ne sait pas
- 88: Refus

***QUESTION 95.**

Si le vote n'était plus obligatoire en Belgique, iriez-vous encore voter aux élections COMMUNALES?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 38)

- 1: Toujours
- 2: La plupart du temps
- 3: Parfois
- 4: Jamais
- 5: Pas concerné
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 96.**

Si le vote n'était plus obligatoire en Belgique, iriez-vous encore voter aux élections REGIONALES?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 38)

- 1: Toujours
- 2: La plupart du temps
- 3: Parfois
- 4: Jamais
- 5: Pas concerné
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 97.**

Si le vote n'était plus obligatoire en Belgique, iriez-vous encore voter aux élections LEGISLATIVES (fédérales)?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 38)

- 1: Toujours
- 2: La plupart du temps
- 3: Parfois
- 4: Jamais
- 5: Pas concerné
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 98.**

Si le vote n'était plus obligatoire en Belgique, iriez-vous encore voter aux élections EUROPEENNES?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 38)

- 1: Toujours
- 2: La plupart du temps

- 3: Parfois
- 4: Jamais
- 5: Pas concerné
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***TIMER**

*****Module E sur la confiance, le sentiment de contrôle et la satisfaction*****

Les personnes peuvent ressentir divers degrés de confiance envers des groupes de personnes ou des institutions...

***QUESTIONS**

Pouvez-vous indiquer quel degré de confiance vous avez dans les groupes suivants?

- 99.- votre famille
- 100.- vos amis
- 101.- vos voisins

***QUESTIONS**

Pouvez-vous indiquer quel degré de confiance vous avez dans les institutions suivantes ?

- 102.- les médias
- 103.- l'enseignement
- 104.- les entreprises
- 105.- la police
- 106.- la justice
- 107.- les syndicats
- 108. les partis politiques
- 109.- la Région Wallonne
- 110.- l'Etat belge
- 111.- l'Europe

Dans [item], Avez-vous ?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 39)

- 1: Pas du tout confiance
- 2: Peu confiance
- 3: Confiance moyenne
- 4: Grande confiance
- 5: Confiance totale
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTIONS**

Pouvez-vous indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou non avec les affirmations suivantes?

***RANDOM**

112.- Même de nos jours, je trouve que l'on peut encore faire confiance à la plupart des gens

113.- Notre société est capable de surmonter les obstacles qui se présentent.

[item], êtes-vous ... ?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 40)

- 1: Tout à fait d'accord
- 2: Plutôt d'accord
- 3: Plutôt pas d'accord
- 4: Pas du tout d'accord
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

QUESTIONS

Les personnes ont différentes considérations sur leurs relations avec la société et les autres personnes. Voici quelques propositions que l'on entend parfois. Pourriez-vous indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou non avec celles-ci ?

(ENQ. MONTREZ CARTE 40)

***RANDOM**

114.- De nos jours, je ne comprends rien à ce qui arrive

115.- J'ai l'impression que je peux influencer les choses.

116.- Je me sens impuissant face aux changements actuels

- 1: Tout à fait d'accord
- 2: Plutôt d'accord
- 3: Plutôt pas d'accord

4: Pas du tout d'accord
 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 117.**

Certaines personnes se sentent abandonnées par la société. Vous arrive-t-il d'avoir parfois ce sentiment?
 (ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)
 (ENQ. MONTREZ CARTE 41)

1: Souvent
 2: De temps en temps
 3: Rarement
 4: Jamais
 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

QUESTIONS

Comment voyez-vous votre avenir ? Vous arrive-t-il de penser que :

118..- vous pourriez rencontrer des difficultés financières dans les années à venir
 119..- vous pourriez rencontrer des difficultés à maintenir votre position sociale dans l'avenir
 120..- vos enfants ou la génération future pourraient avoir plus de difficultés
 (ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)
 (ENQ. MONTREZ CARTE 42)

1: Jamais
 2: Rarement
 3: De temps en temps
 4: Souvent
 5: Tout le temps
 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTIONS**

De manière générale, pouvez-vous me dire quel est votre degré de satisfaction dans les domaines suivants?

***RANDOM**

121..- de votre état de santé
 122..- de votre bien-être matériel
 123..- de vos relations sociales et familiales
 124..- du quartier ou l'endroit où vous habitez
 125..- de votre vie en général
 Etes-vous... [item]?
 (ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)
 (ENQ. MONTREZ CARTE 43)

1: très satisfait
 2: plutôt satisfait
 3: plutôt pas satisfait
 4: pas du tout satisfait
 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***TIMER**

*****Questions sur le capital social Module F - Module sur information – communication – télévision*****

***QUESTION 126.**

En général, estimez-vous être bien informé de l'actualité?
 (ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)
 (ENQ. MONTREZ CARTE 44)

1: Très bien informé
 2: Plutôt bien informé
 3: Plutôt mal informé
 4: Très mal informé
 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 127.**

En général, vous regardez la télévision...
 (ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 REPONSE POSSIBLE)
 (ENQ. MONTREZ CARTE 45)

- 1: Jamais
- 2: Quelques heures par semaine
- 3: Environ une heure par jour
- 4: Entre une et deux heures par jour
- 5: Entre deux et trois heures par jour
- 6: Entre trois et quatre heures par jour
- 7: Plus de quatre heures par jour
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 128.**

A quelle fréquence regardez-vous le journal télévisé?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 46)

- 1: jamais
- 2: moins d'une fois par mois
- 3: une fois par mois
- 4: deux ou trois fois par mois
- 5: une fois par semaine
- 6: plusieurs fois par semaine
- 7: tous les jours
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 129. CARTE 46**

A quelle fréquence utilisez-vous Internet dans le cadre de vos loisirs?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 46)

- 1: jamais
- 2: moins d'une fois par mois
- 3: une fois par mois
- 4: deux ou trois fois par mois
- 5: une fois par semaine
- 6: plusieurs fois par semaine
- 7: tous les jours
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***TIMER**

*****Questions sur l'identité Module G - Module sur l'identité*****

Les personnes peuvent ressentir divers degrés d'appartenance pour une région, un pays ou un territoire. Nous aimerions connaître votre ressenti par rapport à quelques-uns d'entre eux. Selon vous, ...

***PROGR** : ajouter les possibilités « ne sait pas répondre », « pas concerné » et « refus » « ne sait pas répondre », « pas concerné » et « refus »

***QUESTIONS**

De quoi peut-on être fier en Wallonie?

(ENQ. NE RIEN SUGGERER – INSISTEZ POUR OBTENIR 3 PROPOSITIONS – NOTEZ LITTERALEMENT)

(ENQ. SI PAS CONCERNÉ TAPEZ CODE 66)

(ENQ. SI NE SAIT PAS ALORS TAPEZ CODE 77)

(ENQ. SI REFUS ALORS TAPEZ CODE 88)

[question ouverte]

- 130. proposition 1
- 131. proposition 2
- 132. proposition 3

***QUESTIONS**

De quoi n'y a-t-il pas lieu d'être fier en Wallonie?

(ENQ. NE RIEN SUGGERER – INSISTEZ POUR OBTENIR 3 PROPOSITIONS – NOTEZ LITTERALEMENT)

[question ouverte]

- 133. proposition 1
- 134. proposition 2
- 135. proposition 3

***QUESTION 136.**

Vous arrive-t-il de vous sentir EUROPEEN?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 48)

1: Jamais

2: Rarement

3: De temps en temps

4: Souvent

5: Tout le temps

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***FILT** : POSEZ Q137-Q138 SI CODE DIFFERENT DE 1 SUR Q136

***QUESTION 137.**

Lorsque vous vous sentez EUROPEEN, est-ce un sentiment ...?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: Fort

2: Moyen

3: Faible

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 138.**

Lorsque vous vous sentez EUROPEEN, en êtes-vous ...?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 49)

1: Très fier

2: Plutôt fier

3: Plutôt peu fier

4: Pas fier du tout

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 139.**

Vous arrive-t-il de vous sentir BELGE?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 50)

1: Jamais

2: Rarement

3: De temps en temps

4: Souvent

5: Tout le temps

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***FILT** : POSEZ Q140-Q141 SI CODE DIFFERENT DE 1 SUR Q139

***QUESTION 140.**

Lorsque vous vous sentez BELGE, est-ce un sentiment ...?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: Fort

2: Moyen

3: Faible

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 141.**

Lorsque vous vous sentez BELGE, en êtes-vous ...?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 51)

1: Très fier

2: Plutôt fier

3: Plutôt peu fier

4: Pas fier du tout

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 142.**

Vous arrive-t-il de vous sentir WALLON?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 52)

1: Jamais

2: Rarement

3: De temps en temps

4: Souvent

5: Tout le temps

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***FILT** : POSEZ Q143-Q144 SI CODE DIFFERENT DE 1 SUR Q142

***QUESTION 143.**

Lorsque vous vous sentez WALLON, est-ce un sentiment ...?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: Fort

2: Moyen

3: Faible

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 144.**

Lorsque vous vous sentez WALLON, en êtes-vous ...?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 53)

1: Très fier

2: Plutôt fier

3: Plutôt peu fier

4: Pas fier du tout

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTIONS**

Pouvez-vous indiquer dans quelle mesure vous vous sentez différent des citoyens suivants?

(ENQ. MONTREZ CARTE 54)

145. un citoyen bruxellois

146. un citoyen flamand

147. un citoyen français

148. un citoyen hollandais

149. un citoyen allemand

1: Très différent

2: Plutôt différent

3: Plutôt pas différent

4: Pas différent du tout

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

TIMER**** Module H : Questions sur le plan Marshall*******QUESTIONS**

Nous allons maintenant envisager avec vous une série de domaines que l'on retrouve dans la politique mise en œuvre en Wallonie...

Pour chacun des domaines suivants, pensez-vous que la région devrait en faire plus, qu'elle devrait en faire moins, ou qu'elle en fait assez ?

150.- La protection de l'environnement et de la biodiversité

151.- L'utilisation des énergies renouvelables (éoliennes, panneaux solaires...)

152.- Les économies d'énergie (sensibilisation, formation, primes à l'isolation)

153.- Le soutien aux publics fragilisés (par exemple personnes âgées, personnes malades, handicapés physiques ou mentaux, etc.)

153b. Le soutien aux familles (crèches, familles en difficulté)

154.- La lutte contre les discriminations (égalité hommes-femmes, discrimination raciale...)

155.- La mise ou remise au travail des demandeurs d'emploi (formations, orientation et actions de sensibilisation)

- 156.- La formation continue des travailleurs (développement de nouvelles compétences ou reconversion)
 - 157.- Les infrastructures sportives
 - 158.- Le financement des provinces et communes
 - 159.- Les logements neufs et les primes à la rénovation
 - 160.- La production et la distribution de l'électricité, du gaz et de l'eau
 - 161.- L'aménagement du territoire rural et urbain (plans de secteur, zones d'habitat...)
 - 162.- Les aides aux entreprises
 - 163.- La reconversion des anciens sites industriels
 - 164.- La création de zoning (à l'usage de l'industrie, de l'artisanat et des services)
 - 165.- La recherche et l'innovation
 - 166.- Le commerce extérieur et les relations internationales
 - 167.- Le tourisme
 - 168.- Les routes et autoroutes
 - 169.- Les ports
 - 170.- Les aéroports
 - 171.- Les pistes cyclables, les zones piétons et les Ravel...
 - 172.- Les transports en commun et les transports scolaires
- (ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)
(ENQ. MONTREZ CARTE 55)
- 1: La région devrait en faire beaucoup plus
 - 2: Elle devrait en faire plus
 - 3: Elle en fait assez
 - 4: Elle devrait en faire moins
 - 5: Elle devrait en faire beaucoup moins
 - 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
 - 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

QUESTIONS

Parmi la liste des domaines précédents (formulaire) quels sont les trois domaines les plus importants pour vous ?

(ENQ. NOTEZ LE NOMBRE CORRESPONDANT AVEC LES DOMAINES SUR LA CARTE)

(ENQ. pas d'ordre de priorité dans les 3 domaines cités)

(ENQ. SI NE SAIT PAS ALORS TAPEZ CODE **77**)

(ENQ. SI REFUS ALORS TAPEZ CODE **88**)

(ENQ. MONTREZ CARTE 56)

173. Proposition 1

174. Proposition 2

175. Proposition 3

*QUESTIONS

Parmi la liste des domaines précédents (formulaire), pour vous, quels sont les trois domaines les plus importants pour le développement de la Wallonie ? (ENQ. pas d'ordre de priorité dans les 3 domaines cités)

ENQ. NOTEZ LE NOMBRE CORRESPONDANT AVEC LES DOMAINES SUR LA CARTE)

(ENQ. SI NE SAIT PAS ALORS TAPEZ CODE **77**)

(ENQ. SI REFUS ALORS TAPEZ CODE **88**)

(ENQ. MONTREZ CARTE 56)

176. Proposition 1

177. Proposition 2

178. Proposition 3

*QUESTIONS 179.

Avez-vous entendu parler du Plan Marshall 2. vert mené par le gouvernement wallon ?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: Oui, j'en ai entendu parler

2: Oui, j'en ai entendu parler et j'en ai bénéficié

3: Non

*FILT: POSER Q180-184 SI CODE 1-2 SUR Q179

*QUESTIONS 180.

Estimez-vous être suffisamment informé sur le Plan Marshall 2. Vert ?

(ENQ. MONTREZ CARTE 57)

1: Oui, tout à fait

2: Plutôt oui

3: Plutôt non

4: Non, pas du tout

77: ne sait pas

88: Refus

***QUESTIONS 180b.**

Estimez-vous être concerné par le Plan Marshall2.Vert ?

(ENQ. MONTREZ CARTE 57)

1: Oui, tout à fait

2: Plutôt oui

3: Plutôt non

4: Non, pas du tout

77: ne sait pas

88: Refus

***QUESTIONS**

181. Pensez-vous que le Plan Marshall2.Vert a un effet positif sur votre confiance en l'avenir ?...

182. Pensez-vous que le Plan Marshall2.Vert a un effet positif sur votre engagement professionnel ?

183. Pensez-vous que le Plan Marshall2.Vert a un effet positif sur votre fierté d'appartenir à la région ?

184. Pensez-vous que le Plan Marshall2.Vert a un effet positif sur votre comportement pour la protection de l'environnement ?

(ENQ. CODER NE SAIS PAS SI LA PERSONNE MARQUE UNE HÉSITATION)

(ENQ. MONTREZ CARTE 58)

Modalité :

1: Tout à fait d'accord

2: Plutôt d'accord

3: Plutôt pas d'accord

4: Pas du tout d'accord

77: ne sait pas

88: Refus

TIMER****Questions sur le capital social Module I **********Module sur les valeurs********QUESTIONS**

Indiquez votre degré d'accord à l'égard des propositions suivantes:

***RANDOM**

185. Les immigrants contribuent à la prospérité économique du pays

186. Chacun doit être libre d'avoir sa propre culture et ses propres usages

187. Dans notre société, les soins de santé devraient être gratuits.

188. Il faut maintenir l'indexation des salaires pour tous les travailleurs

189. Avec l'évolution démographique, il est inévitable de retarder l'âge de la pension

190. La société doit pouvoir contrôler les marchés financiers

191. Les immigrants sont une charge pour la sécurité sociale du pays

192. Des mesures plus strictes devraient être prises pour protéger l'environnement

193. L'état doit intervenir pour réduire les écarts entre les revenus

194. Les gens devraient se responsabiliser davantage pour assurer leur propre subsistance

195. Les immigrants prennent le travail des gens nés dans le pays

196. Les immigrants accentuent les problèmes de criminalité

[item], êtes-vous ... ?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 58)

1: Tout à fait d'accord

2: Plutôt d'accord

3: Plutôt pas d'accord

4: Pas du tout d'accord

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***PROGR** : *Range: < 100

***QUESTIONS 197.**

En Wallonie, si vous deviez estimer le pourcentage de la population immigrée (il s'agit des personnes nées en dehors de la Belgique), à combien s'élèverait ce chiffre? Vous pouvez répondre n'importe quel chiffre entre 0 et 100.

(ENQ. NOTEZ LE NOMBRE EXACT)

|_|_|_| %

77: ne sait pas

88: refus

***QUESTIONS**

En politique, il faut parfois choisir des priorités entre plusieurs objectifs. Êtes-vous d'accord avec les propositions suivantes ?

198.- Il faut donner la priorité à la protection de l'environnement plutôt qu'à la sécurité de l'emploi.

199.- Il faut donner la priorité à la qualité de vie plutôt qu'à la croissance économique.

200.- Il faut donner la priorité à la liberté des entreprises plutôt qu'à leur réglementation par l'état

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 58)

1: Tout à fait d'accord

2: Plutôt d'accord

3: Plutôt pas d'accord

4: Pas du tout d'accord

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 201.**

Pour vous, personnellement, quelle est l'importance de la protection de l'environnement?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 59)

1: Très important

2: Assez important

3: Peu important

4: Pas important du tout

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

QUESTIONS

En matière d'environnement, parmi la liste suivante quels sont les thèmes qui vous préoccupent le plus? (max 3 thèmes)

(ENQ. 3 REPONSES POSSIBLES AU MAXIMUM)

(ENQ. MONTREZ CARTE 60)

***RANDOM**

-Le changement climatique

-La pollution de l'eau (mers, rivières, lacs et sources souterraines)

-La pollution de l'air

-Les catastrophes causées par l'homme (les marées noires ou les accidents industriels)

-L'impact sur notre santé de produits chimiques utilisés dans les produits de tous les jours

-La pollution radioactive

-La pollution électromagnétique

-Les nuisances sonores

-La production d'une alimentation de moins bonne qualité par l'agriculture et l'élevage (emploi de pesticides, d'engrais, etc.)

-L'augmentation du volume de déchets

202. Proposition 1

203. Proposition 2

204. Proposition 3

***QUESTION 205.**

Quelle est votre opinion prédominante quand vous payez vos impôts ?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 61)

1: Je le fais parce que c'est un devoir civique

2: Je le fais parce que je suis obligé

3: Je le fais parce que je bénéficie de politiques que l'Etat met en œuvre grâce aux impôts

4: Aucune de ces affirmations ne correspond à ce que je pense

5: Je ne suis pas imposable

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 206.**

Estimez-vous parfois excusable de ne pas déclarer tous ses revenus au fisc ?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 62)

1: Tout à fait excusable

2: Excusable

3: Pas excusable

4: Pas du tout excusable

7: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

8: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 207.**

Trouvez-vous excusable de réclamer des allocations auxquelles on n'a pas droit?
(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)
(ENQ. MONTREZ CARTE 62)

- 1: Tout à fait excusable
- 2: Excusable
- 3: Pas excusable
- 4: Pas du tout excusable
- 7: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 8: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Timer*****Module J sur la mobilité******

FILT : prévoir des filtres aux Q211 à 214 pour les personnes sans emploi et qui ne sont pas aux études

Nous allons à présent vous poser quelques questions sur vos moyens de déplacement...

***QUESTION 208.**

Avez-vous un permis de conduire ?

- 1: Oui
- 2: Non

***QUESTION 209.**

Votre ménage dispose-t-il d'une voiture de société ? CARTE 64
(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)
(ENQ. MONTREZ CARTE 64)

- 1: Oui, je dispose d'une voiture de société
- 2: Oui, mon partenaire (ou un autre membre du ménage) dispose d'une voiture de société
- 3: Oui, je dispose d'une voiture de société et mon partenaire (ou un autre membre du ménage) dispose également d'une voiture de société
- 4: Non
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 210.**

Votre ménage dispose-t-il d'une voiture privée ?
(ENQ. MONTREZ CARTE 65)

- 1: Oui, je dispose d'une voiture privée
- 2: Oui, mon partenaire (ou un autre membre du ménage) dispose d'une voiture privée
- 3: Oui, je dispose d'une voiture privée et mon partenaire (ou un autre membre du ménage) dispose également d'une voiture privée
- 4: Non
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***PROG**: SI Q208 est code 2 et Q209 ou code Q210 : code 1 of 3 montrez: "Vous êtes sûrs que vous n'avez pas de permis de conduire?"

***FILT**: si code 3 à la Q 24 ou code différent de 1 à la Q33 passez à la Q 215

***FILT**: indien code 1 of 2 op vraag 24 OF code 1 op vraag 33 stel vragen 211-214

***QUESTION 211.**

Pour vos déplacements domicile-travail ou domicile-école/unif (si vous êtes encore aux études) quel mode de transport utilisez-vous le plus fréquemment/ souvent?
(ENQ. le déplacement domicile-travail comprend les trajets intermédiaires comme par exemple le trajet pour amener les enfants à l'école/la crèche sur le chemin du travail)

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)
(ENQ. MONTREZ CARTE 66)

- 1: À pied uniquement
- 2: Le vélo
- 3: Le vélo combiné au train/tram/bus/métro
- 4: La mobylette ou la moto
- 5: La mobylette ou la moto combinée au train/tram/bus/métro
- 6: Le train
- 7: Le tram, le bus ou le métro
- 8: La voiture comme conducteur

- 9: La voiture comme passager
- 10: La voiture comme conducteur combinée au train/tram/bus/méto
- 11: La voiture comme passager combinée au train/tram/bus/méto
- 12: autre (spécifiez)...
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 212.**

En moyenne, combien de temps par jour consacrez-vous à vos déplacements domicile-travail ou domicile-école/unif?
(ENQ. TENIR COMPTE DU TRAJET ALLER-RETOUR POUR LA DURÉE - SUSCITER UNE RÉPONSE SPONTANÉE ET CODER PAR VOUS-MÊME.)

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 67)

- 1: Entre 0-15 min
- 2: Entre 15- 30min
- 3: Entre 30 min -1h
- 4: Entre 1h-1h30
- 5: Entre 1h30-2h
- 6: Entre 2h-2h30
- 7: Entre 2h30-3h
- 8: Entre 3h-3h30
- 9: Entre 3h30-4h
- 10: Plus de 4h
- 11 : Autre (SPECIFIER)...
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 213.**

En moyenne, combien de jours par semaine utilisez-vous ce mode de transport pour vos déplacements domicile-travail ou domicile-école/Unif ?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 68)

- 1: 1 jour par semaine
- 2: 2 jours par semaine
- 3: 3 jours par semaine
- 4: 4 jours par semaine
- 5: 5 jours par semaine
- 6: 6 jours par semaine
- 7: Tous les jours de la semaine
- 8: Autre (SPECIFIEZ)
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 214.**

Vous utilisez le mode de transport suivant [introduire la ici la modalité de la réponse de la Q211], parmi les raisons suivantes qui s'appliquent à votre situation, quelle est ou quels sont les trois raisons principales qui vous poussent à utiliser ce mode de transport pour vos déplacements domicile-travail ou domicile – école/Unif ?

(ENQ. 3 REPONSES POSSIBLES AU MAXIMUM)

(ENQ. MONTREZ CARTE 69)

- 1: Car la disponibilité et l'offre des transports publics sont est importantes
- 2: Car c'est un moyen économique
- 3: Car c'est un moyen écologique
- 4: Car c'est un moyen rapide
- 5: Car c'est un moyen qui me permet d'être autonome
- 6: Car les distances à parcourir sont courtes
- 7: Car les distances à parcourir sont longues
- 8: Car je dois faire plusieurs trajets à la suite (par exemple déposer des enfants à l'école/la crèche sur le chemin du travail)
- 9: Car je suis contraint par mon activité professionnelle
- 10: Car c'est le moyen qui garantit la plus grande ponctualité
- 11: Car je ne peux réaliser ces trajets avec un véhicule privé
- 12: Car les transports en commun ne couvrent pas ou mal mes trajets
- 13: Car je n'ai pas de permis de conduire
- 14: Autre
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 215.**

Quel mode de transport utilisez-vous le plus fréquemment pour vos déplacements de loisirs le week-end?

(ENQ. 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 70)

1: À pied uniquement

2: Le vélo

3: Le vélo combiné au train/tram/bus/métro

4: La mobylette ou la moto

5: La mobylette ou la moto combinée au train/tram/bus/métro

6: Le train

7: Le tram, le bus ou le métro

8: La voiture comme conducteur

9: La voiture comme passager

10: La voiture comme conducteur combinée au train/tram/bus/métro

11: La voiture comme passager combinée au train/tram/bus/métro

12: autre (SPECIFIEZ)

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***PROG:** Si code 2 à Q8 ET Q215 est code 8 < montrez: "Pas possible: la personne ne possède pas de permis de conduire"

***QUESTION 216.**

En moyenne, durant le week-end, combien de temps consacrez-vous à vos déplacements de loisirs ?

(ENQ. tenir compte du trajet aller-retour pour la durée - susciter une réponse spontanée et coder par vous-même)

(ENQ. MONTREZ CARTE 71)

1: Entre 0-15 min

2: Entre 15- 30min

3: Entre 30 min -1h

4: Entre 1h-1h30

5: Entre 1h30-2h

6: Entre 2h-2h30

7: Entre 2h30-3h

8: Entre 3h-3h30

9: Entre 3h30-4h

10: Plus de 4h

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***FILT:** indien code 1 of 2 op vraag 24

***QUESTION 217.**

Globalement êtes-vous satisfait des moyens de transport mis à votre disposition pour vos déplacements domicile-travail?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 72)

1: Tout à fait satisfait

2: Plutôt satisfait

3: Plutôt pas satisfait

4: Pas du tout satisfait

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 218.**

Globalement êtes-vous satisfait des moyens de transport mis à votre disposition pour vos déplacements de loisirs ?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 72)

1: Tout à fait satisfait

2: Plutôt satisfait

3: Plutôt pas satisfait

4: Pas du tout satisfait

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 219.**

Dans votre quartier, estimez-vous disposer d'une offre suffisante en matière de transports publics (train/tram/bus/métro)?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. les personnes non-utilisatrices de transport en commun doivent AUSSI répondre)

(ENQ. MONTREZ CARTE 73)

1: Oui, tout à fait

- 2: Plutôt oui
- 3: Plutôt non
- 4: Non, pas du tout
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 220.**

Vous arrive-t-il de réduire vos déplacements, car cela vous coûte trop cher ?
(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)
(ENQ. MONTREZ CARTE 74)

- 1: Tout le temps
- 2: Souvent
- 3: De temps en temps
- 4: Rarement
- 5: Jamais
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 221.**

Avez-vous l'impression de ne pas pouvoir participer à des activités sociales et de loisirs en raison de contraintes liées à votre mobilité (p.ex. coût trop important, temps de déplacement important, véhicule non disponible, accès aux transports publics difficile...) ?
(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)
(ENQ. MONTREZ CARTE 74)

- 1: Tout le temps
- 2: Souvent
- 3: De temps en temps
- 4: Rarement
- 5: Jamais
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***TIMER**

*****Questions d'identification (Deuxième partie) Module K*****

***FILT:** pour tous

Pour conclure, nous souhaiterions vous poser quelques questions d'ordre général...

***QUESTION 222. CARTE 75**

« Cet entretien arrive à sa fin, mais avant de terminer, nous souhaiterions vous poser encore quelques questions générales afin de mieux vous connaître. »

Etes-vous ... ?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)
(ENQ. MONTREZ CARTE 75)

- 1: Non croyant (ne croyant pas ou ne sachant pas s'il existe un dieu)
- 2: Athée (pensant qu'il n'existe aucun dieu)
- 3: Catholique
- 4: Protestant
- 5: Orthodoxe
- 6: Juif
- 7: Musulman
- 8: Bouddhiste
- 9: Hindouiste
- 10: autre religion chrétienne
- 11: autre religion orientale
- 12: Autre orientation religieuse
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 223.**

En dehors d'événements tels qu'un mariage, un baptême, une communion, combien de fois par an vous arrive-t-il d'avoir une pratique religieuse?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)
(ENQ. MONTREZ CARTE 76)

- 1: jamais
- 2: très rarement (moins d'une fois par an)

3: une fois par an
 4 : quelques fois par an
 5: une fois par mois
 6 : deux ou trois fois par mois
 7: une fois par semaine
 8: plusieurs fois par semaine
 9: Tous les jours
 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***TIMER**

*****Questions d'identification Module L*****

***QUESTION 224.**

Votre ménage est-il propriétaire ou locataire de son logement?
 (ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: Propriétaire
 2: Locataire ou sous-locataire du logement
 3: Occupant à titre gratuit
 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***FILT:** POSEZ Q225 SI CODE 1, 2, 7 ou 8 SUR Q224

***PROGR :** *Range: 0 - 3500, 7777, 8888

***QUESTION 225.**

Pouvez-vous indiquer combien coûte par mois votre logement en incluant le loyer (sans charges) ou le remboursement hypothécaire?

(ENQ. NOTEZ LE MONTANT EXACT)
 (ENQ. SI NE SAIT PAS ALORS TAPEZ CODE 7777)
 (ENQ. SI REFUS ALORS TAPEZ CODE 8888)
 |_|_|_|_| euros

Les questions suivantes portent sur la composition de votre ménage. Par ménage, nous entendons les personnes qui vivent avec vous sous le même toit.

(ENQ. ne pas considérer une collocation comme un ménage)

***FILT:** POSEZ Q226 SI CODE 2-88 SUR Q10

***QUESTION 226.**

Combien de personnes sont actuellement partie de votre ménage, y compris vous-même?

(ENQ. NOTEZ LE NOMBRE EXACT)
 (ENQ. SI REFUS ALORS TAPEZ CODE 88)
 |_|_| de personnes aux total *Range: 1-12, 88
 (ENQ. SI PERSONNE ALORS TAPEZ CODE 0)
 |_|_| Enfants de 0 à 5 ans *Range: 0-6, 88
 |_|_| Enfants de 6 à 13 ans *Range: 0-10, 88
 |_|_| Enfants de 14 à 17 ans *Range: 0-6, 88
 |_|_| Adultes *Range: 1-10, 88

***PROG:** contrôle: comptez les nombres de personnes par âge. Si pas égal au total montrez: "Nombre par âge pas correct"

***PROG:** SI code 2, 4 of 6 à Q11 Et des enfants à Q226: "Pas possible, pas d'enfants "

***FILT:** POSEZ Q227 SI CODE 2-88 SUR Q10

***QUESTION 227.**

En dehors de vous-même, combien d'autres personnes ont un travail rémunéré parmi les membres de votre ménage?

(ENQ. NOTEZ LE NOMBRE EXACT)
 (ENQ. ne pas considérer une collocation comme un ménage)
 (ENQ. SI PERSONNE ALORS TAPEZ CODE 0)
 (ENQ. SI NE SAIT PAS ALORS TAPEZ CODE 77)
 (ENQ. SI REFUS ALORS TAPEZ CODE 88)
 |_|_| de personnes avec un travail rémunéré *Range: 0-12, 88

***PROG:** nombre à Q227 ne peut être plus grand que celui donné à Q226

***QUESTION 228.**

Actuellement, combien d'enfants avez-vous à charge financièrement ?

(ENQ. NOTEZ LE NOMBRE EXACT)

(ENQ. SI PERSONNE ALORS TAPEZ CODE 0)

(ENQ. SI NE SAIT PAS ALORS TAPEZ CODE 77)

(ENQ. SI REFUS ALORS TAPEZ CODE 88)

____ d'enfants à charge financièrement *Range: 0-12, 88

***QUESTION 229.**

Etes-vous amené à vous occuper d'une personne âgée dépendante de votre famille ou de votre entourage ?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: Oui, tous les jours

2: Oui, quelques fois par semaine

3 : Oui, moins d'une fois par semaine

4 : Non

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 230.**

En dehors de vos propres enfants, êtes-vous amené à garder des enfants ?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. tenir compte également des personnes qui gardent leurs petits-enfants)

1: Oui, tous les jours

2: Oui, quelques fois par semaine

3 : Oui, moins d'une fois par semaine

4 : Non

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 231.**

Etes-vous amené à demander de l'aide pour une personne âgée dépendante (de votre famille ou de votre entourage) ?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: Oui, tous les jours

2: Oui, quelques fois par semaine

3 : Oui, moins d'une fois par semaine

4 : Non

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***FILT** : POSER Q232 SI Q228 n'est pas 0

***QUESTION 232.**

Etes-vous amené à demander de l'aide pour garder vos enfants / les enfants de votre ménage ?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: Oui, tous les jours

2: Oui, quelques fois par semaine

3 : Oui, moins d'une fois par semaine

4 : Non

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***QUESTION 233.**

Etes-vous limité à cause d'une maladie chronique ou d'un handicap dans vos occupations quotidiennes?

(ENQ. 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: Oui

2: Non

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

QUESTION 234.

On situe parfois les gens en termes de classes ou catégories sociales. Pourriez-vous indiquer à laquelle des catégories suivantes vous diriez appartenir ?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 77)

1: Classe supérieure

2: Classe moyenne supérieure

- 3: Classe moyenne
- 4: Classe moyenne inférieure
- 5: Classe ouvrière
- 6: Exclu
- 7: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 8: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Il est important pour nous d'avoir une idée précise de vos revenus. Nous allons pour cette raison faire la distinction entre vos revenus personnels et les revenus de votre ménage.

***QUESTION 235.**

Avez-vous un revenu personnel d'une activité professionnelle rémunérée, un revenu de remplacement: allocation de chômage, allocation de maladie ou d'invalidité, pension, un revenu mobilier ou immobilier ou un autre revenu ?
(ENQ. 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: Oui
- 2: Non
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***FILT:** POSEZ Q236 SI CODES 1 SUR Q235

***QUESTION 236.**

Quel est, en euros, le montant de votre revenu personnel net total par mois, y compris le salaire, les chèques-repas, la pension, d'autres revenus (tels que les revenus de remplacement: allocations de chômage, allocations de maladie ou d'invalidité ou d'un revenu mobilier ou immobilier)?

Pouvez-vous situer, sur l'échelle suivante, le montant de votre revenu mensuel net total?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 78)

- 1: Moins de 600 euros
- 2: Entre 600 et 999 euros
- 3: Entre 1000 et 1499 euros
- 4: Entre 1500 et 1999 euros
- 5: Entre 2000 et 2499 euros
- 6: Entre 2500 et 2999 euros
- 7: Entre 3000 et 3499 euros
- 8: Entre 3500 et 4000 euros
- 9: Plus de 4000 euros
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***FILT:** POSEZ Q237 SI CODE 2-88 SUR Q10

***QUESTION 237.**

Pouvez-vous situer, sur l'échelle suivante, le montant du revenu mensuel net total de votre ménage y compris les salaires, les allocations familiales, les chèques repas, les pensions et autres revenus tels que les revenus de remplacement (allocations de chômage, allocations de maladie ou d'invalidité...), les pensions alimentaires, ou d'un revenu mobilier ou immobilier?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(ENQ. MONTREZ CARTE 79)

- 1: Moins de 600 euros
- 2: Entre 600 et 999 euros
- 3: Entre 1000 et 1499 euros
- 4: Entre 1500 et 1999 euros
- 5: Entre 2000 et 2499 euros
- 6: Entre 2500 et 2999 euros
- 7: Entre 3000 et 3499 euros
- 8: Entre 3500 et 3999 euros
- 9: Entre 4000 et 4999 euros
- 10: Entre 5000 et 5999 euros
- 11: Entre 6000 et 6999 euros
- 12: Plus de 7000 euros
- 77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***PROGR :** Si Code à la Q237 est identique au code à la Q236 indiquez « contrôler que le revenu du ménage comprend bien celui de tous les membres du ménage »

***QUESTION 238.**

Avec ce revenu, parvenez-vous facilement à joindre les deux bouts?
(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: Très facilement

2: Facilement

3: Difficilement

4: Très difficilement

77: Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)

88: Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

***TIMER**

7.2 Synthèse par axe du Plan Marshall 2.Vert

Le Plan Marshall 2.vert, ce sont 6 axes prioritaires et deux dynamiques transversales. Pour chaque axe et dynamique, cette section présente son objectif⁷⁴ et énonce quelques exemples de mesures s'y rapportant :

- Axe I : « Un atout à valoriser : le capital humain » : l'objectif de cet axe est de « créer des emplois et multiplier les collaborations et les synergies entre les acteurs de l'éducation et de la formation pour faire de la « formation tout au long de la vie » une réalité qui serve l'émancipation de chacun et le développement régional ». Citons comme exemple de mesures le Plan Langues, les formations dans les métiers en demande ou encore les Aides à la Promotion de l'Emploi (APE) dans le secteur marchand ;
- Axe II : « Un succès à amplifier : les stratégies des pôles de compétitivité et des réseaux d'entreprises » : Cet axe a pour but de « poursuivre la mise en œuvre d'une nouvelle politique industrielle basée sur la mise en réseau des acteurs, et notamment, des pôles de compétitivité » ;
- Axe III : « Consolider la recherche scientifique comme moteur d'avenir » : L'objectif du Gouvernement wallon est de « poursuivre dans la voie du réinvestissement, s'inscrivant pleinement dans l'objectif européen de consacrer 3% du produit intérieur brut à la recherche, dont deux tiers via le privé ». Le soutien aux chercheurs, aux spins off ou les partenariats d'innovation technologiques sont quelques exemples de mesure ;
- Axe IV : « Une priorité visant la mise en place d'un cadre propice à la création d'activités et d'emplois de qualité » : Les mesures visant à promouvoir l'esprit d'entreprendre et encourager la création d'activités, à faciliter l'entrepreneuriat et à assurer un environnement financier favorable pour les entreprises (programme « Esprit d'entreprendre », guichet unique « entreprises », suppression des taxes antiéconomiques), ainsi que celles visant à positionner la Wallonie à l'international (campagne de visibilité de la Wallonie) ou encore les mesures dont l'objectif est d'accroître l'espace disponible pour l'installation des entreprises (assainissement de sites pollués, réhabilitation de sites à réaménager) font partie de cet axe ;
- Axe V : « Une stratégie d'avenir à déployer : les Alliances emploi-environnement » : L'objectif du Gouvernement est de « soutenir un nouveau modèle de développement économique, durable et solidaire [...] » et de « positionner la Wallonie comme fer de lance du développement durable au niveau européen et mondial [...] ». Les actions telles que l'octroi de primes pour isoler son habitation, le développement des compétences « vertes » ou la recherche dans les secteurs « verts » participent à l'accomplissement de ces objectifs ;
- Axe VI : « Conjuguer emploi et bien-être social » : L'exécution des mesures de cet axe se fait dans l'optique de « générer des activités économiques par le renforcement des services de proximité, tels que « l'accueil de l'enfance » et « l'aide aux personnes » dans la mesure où il permet d'aider à une meilleure conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée en levant un des obstacles à l'investissement dans la carrière professionnelle, en particulier pour les femmes ». Les Aides à la Promotion de l'Emploi (APE) et les investissements dans les infrastructures d'accueil sont les principales mesures de cet axe ;
- Dynamique transversale A : « Promouvoir transversalement le développement durable à travers toutes les politiques publiques » : l'intégration de clauses environnementales, sociales et éthiques dans les

⁷⁴ Les objectifs des axes et dynamiques transversales sont repris du texte du Plan Marshall 2.Vert.

marchés publics régionaux ou la favorisation de circuits courts et des entreprises locales et régionales sont des exemples de mesures ;

- Dynamique transversale B : « Renforcer l'efficacité du partenaire public et promouvoir une conscience wallonne source de mobilisation » : Le pilotage rigoureux du Plan (suivi et évaluation), le renforcement de la dynamique de simplification administrative et l'affirmation d'une identité wallonne ouverte sont autant de mesures de cette dynamique.

7.3 Tableaux de représentativité

Distribution des effectifs dans l'échantillon de répondants et dans la population suivant l'âge et le sexe

		Distribution observée chez les répondants		Distribution attendue en fonction de la population	
		Nombre	%	Nombre	%
Homme	18-24 ans	85	6,6	76	5,9
Femme	18-24 ans	76	5,9	74	5,7
Homme	25-44 ans	212	16,3	215	16,6
Femme	25-44 ans	200	15,4	213	16,4
Homme	45-64 ans	236	18,2	222	17,1
Femme	45-64 ans	236	18,2	228	17,6
Homme	65 ans et +	126	9,7	109	8,4
Femme	65 ans et +	127	9,8	160	12,4
Total		1298	100,0	1298	100,0
X² : 12,64, dl : 7, p : 0,0814					

Distribution des effectifs dans l'échantillon de répondants et dans la population suivant l'âge, le sexe et la province

			Distribution observée chez les répondants		Distribution attendue en fonction de la population	
			Nombre	%	Nombre	%
Homme	18-24 ans	Br. Wallon	13	1	9	1
	18-24 ans	Hainaut	28	2	29	2
	18-24 ans	Namur	6	0	11	1
	18-24 ans	Luxembourg	11	1	6	0
	18-24 ans	Liège	27	2	22	2
Femme	18-24 ans	Br. Wallon	10	1	8	1
	18-24 ans	Hainaut	31	2	28	2
	18-24 ans	Namur	8	1	10	1
	18-24 ans	Luxembourg	3	0	6	0
	18-24 ans	Liège	24	2	22	2
Homme	25-44 ans	Br. Wallon	21	2	22	2
	25-44 ans	Hainaut	86	7	82	6
	25-44 ans	Namur	26	2	30	2
	25-44 ans	Luxembourg	17	1	17	1
	25-44 ans	Liège	62	5	63	5
Femme	25-44 ans	Br. Wallon	22	2	23	2
	25-44 ans	Hainaut	79	6	82	6
	25-44 ans	Namur	24	2	29	2
	25-44 ans	Luxembourg	19	1	17	1
	25-44 ans	Liège	56	4	62	5
Homme	45-64 ans	Br. Wallon	26	2	25	2
	45-64 ans	Hainaut	93	7	85	7

	45-64 ans	Namur	29	2	31	2
	45-64 ans	Luxembourg	18	1	17	1
	45-64 ans	Liège	70	5	64	5
Femme	45-64 ans	Br. Wallon	27	2	26	2
	45-64 ans	Hainaut	98	8	88	7
	45-64 ans	Namur	28	2	31	2
	45-64 ans	Luxembourg	17	1	17	1
	45-64 ans	Liège	66	5	66	5
Homme	65 ans et +	Br. Wallon	13	1	12	1
	65 ans et +	Hainaut	46	4	41	3
	65 ans et +	Namur	21	2	15	1
	65 ans et +	Luxembourg	9	1	8	1
	65 ans et +	Liège	37	3	33	3
Femme	65 ans et +	Br. Wallon	20	2	17	1
	65 ans et +	Hainaut	47	4	63	5
	65 ans et +	Namur	17	1	22	2
	65 ans et +	Luxembourg	8	1	11	1
	65 ans et +	Liège	35	3	48	4
Total			1298	100	1298	100
X² : 31,692, dl : 39, p : 0,791						

Distribution des effectifs dans l'échantillon de répondants et dans la population suivant l'âge, le sexe et le niveau d'éducation

Distribution observée chez les répondants				
	Sans diplôme, diplôme primaire	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur, post secondaire, mais non supérieur	Supérieur non- universitaire et universitaire
Hommes	71	123	272	193
18-24 ans	3	21	54	7
25-44 ans	6	32	96	78
45-64 ans	24	41	96	75
65 ans et plus	38	29	26	33
Femmes	82	100	252	205
18-24 ans	4	9	49	14
25-44 ans	10	23	77	90
45-64 ans	25	40	87	84
65 ans et plus	43	28	39	17
Total	153	223	524	398
Distribution attendue en fonction de la population				

	Sans diplôme, diplôme primaire	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur, post secondaire, mais non supérieur	Supérieur non- universitaire et universitaire
Hommes	108	127	228	160
18-24 ans	8	18	42	7
25-44 ans	19	35	87	73
45-64 ans	39	50	75	57
65 ans et plus	41	24	23	23
Femmes	142	131	216	188
18-24 ans	6	14	42	12
25-44 ans	16	27	76	93
45-64 ans	44	51	71	62
65 ans et plus	77	38	26	21
Total	249	257	443	348
X² : 96,158, dl : 31, p : 0,000				

Distribution des effectifs dans l'échantillon de répondants et dans la population suivant le vote

	Distribution observée chez les répondants		Distribution attendue en fonction de la population	
	Nombre	%	Nombre	%
PS	411	45,1	343	37,6
MR	198	21,7	203	22,2
CDH	115	12,6	133	14,6
Ecolo	141	15,5	112	12,3
FN	18	2	13	1,4
Autres	29	3,2	108	11,8
Total	912	100,0	912	100,0
X² : 83,259, dl : 5, p : 0,000				

7.4 Domaines de compétence régionale

Cette annexe détaille les compétences régionales intégrées dans les 24 domaines (en rouge) qui ont été soumis à l'opinion des répondants lors de l'enquête BSW 2012.

Légende :

Secteur
Domaine
Compétence régionale

Tableau :

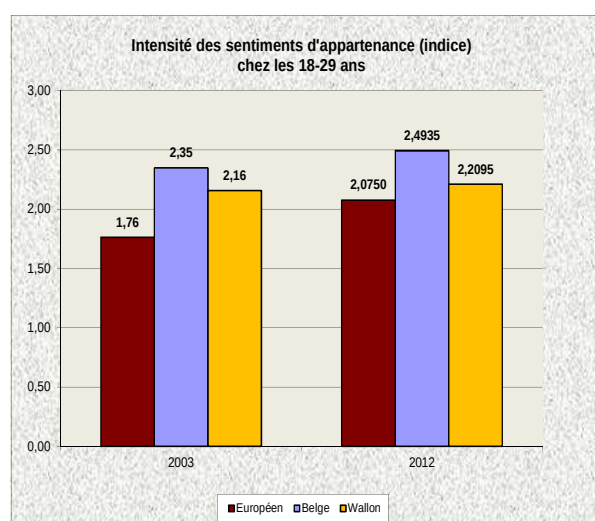
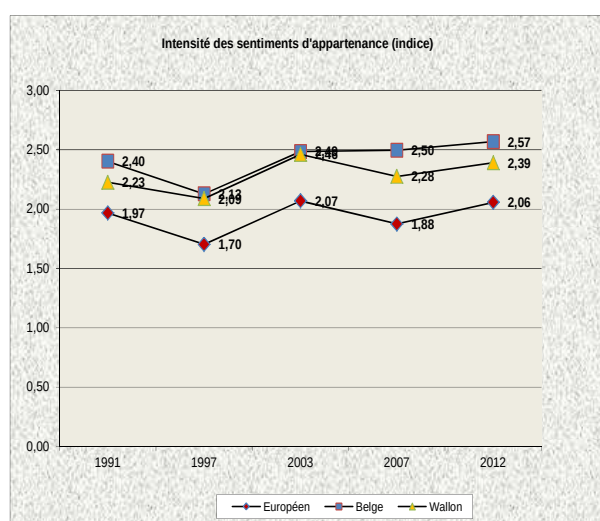
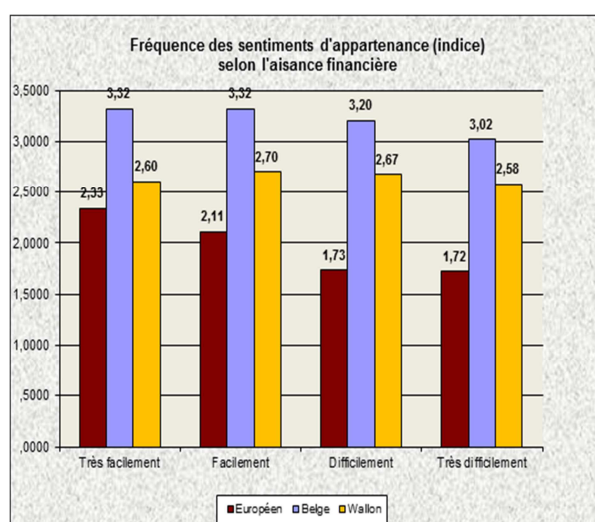
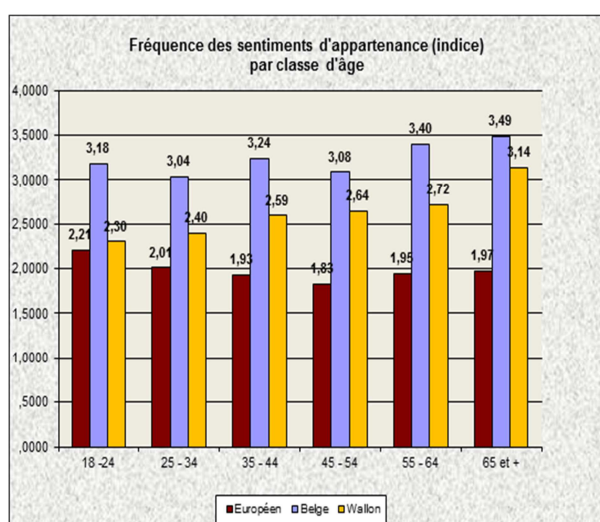
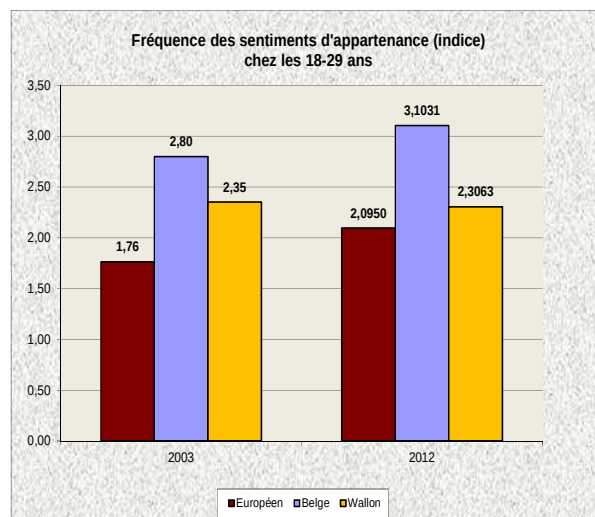
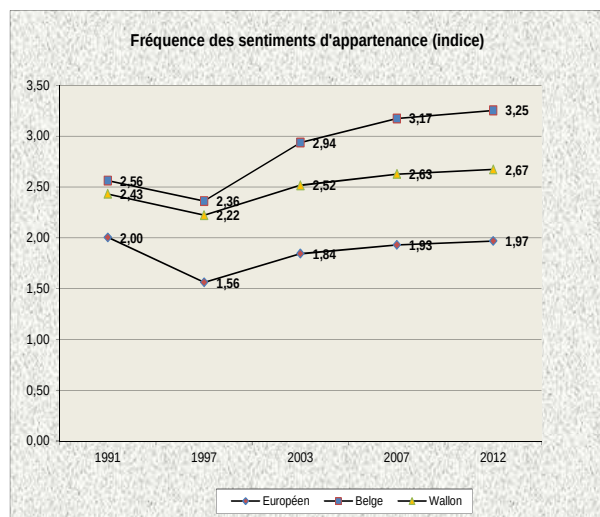
Environnement
La protection de l'environnement et de la biodiversité
Protection de l'environnement (sol, sous-sol, eau, air, lutte contre le bruit)
Politique des déchets
Egouttage et l'épuration des eaux usées
Protection et la conservation de la nature
Zones d'espaces verts et forêts
Chasse, pêche fluviale et pisciculture
Cours d'eau non navigables
Exploitation des richesses naturelles
L'utilisation des énergies renouvelables (éoliennes, panneaux solaires...)
Sources nouvelles d'énergie, à l'exception de celles liées à l'énergie nucléaire
Les économies d'énergie (sensibilisation, primes à l'isolation)
Utilisation rationnelle de l'énergie
Aides aux particuliers (primes)
Social
Le soutien aux publics fragilisés (par exemple personnes âgées, personnes malades, handicapés physiques ou mentaux, etc.)
Dispense de soins (médecine curative)
Centres hospitaliers psychiatriques (à savoir Le Chêne aux Haies à Mons et Les Marronniers à Tournai)
Politique des personnes handicapées
Troisième âge
Le soutien aux familles (crèches, etc.)
Politique familiale et l'Office de la naissance et de l'enfance (O.N.E.)
La lutte contre les discriminations (égalité hommes-femmes, discrimination raciale...)
Accueil et intégration des immigrés
Application des normes concernant l'occupation des travailleurs étrangers et les permis de travail
Education et formation
La mise ou remise au travail des demandeurs d'emploi (formations, orientation et actions de sensibilisation)
Programmes de remise au travail des demandeurs d'emploi inoccupés indemnisés ou des personnes assimilées
La formation continue des travailleurs (développement de nouvelles compétences ou reconversion)
Formation professionnelle, le recyclage et la reconversion professionnelle
Promotion sociale
Service à la population
Les infrastructures sportives
Infrastructures sportives
Le financement des provinces et communes
Organisation et fonctionnement (y compris la tutelle) des institutions communales et provinciales (en ce compris les intercommunales) ainsi que des agglomérations et des fédérations de communes (sauf Comines-Warneton et Fourons)

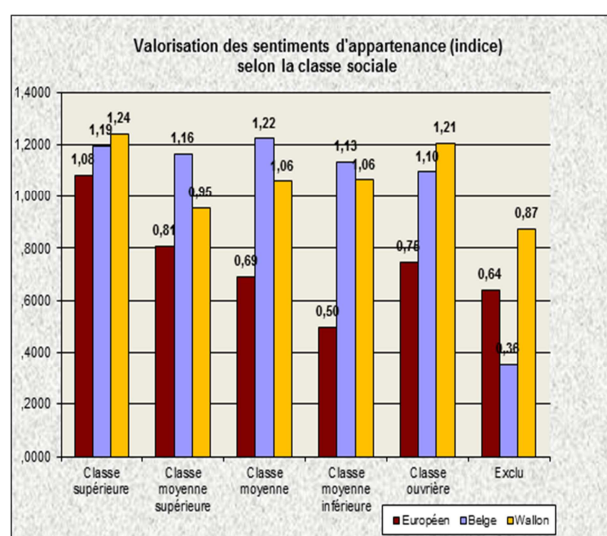
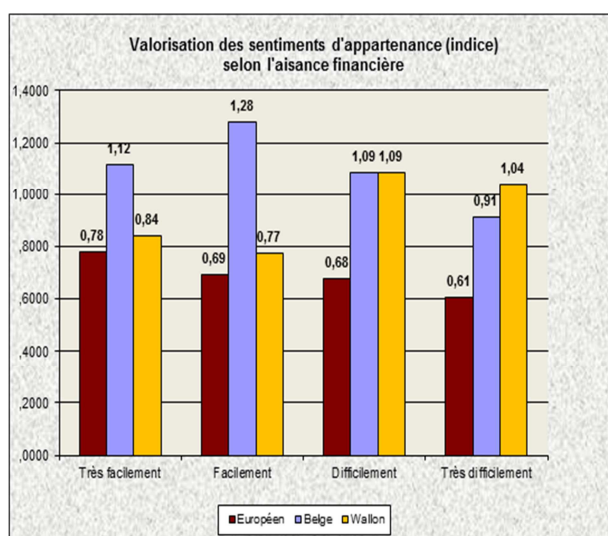
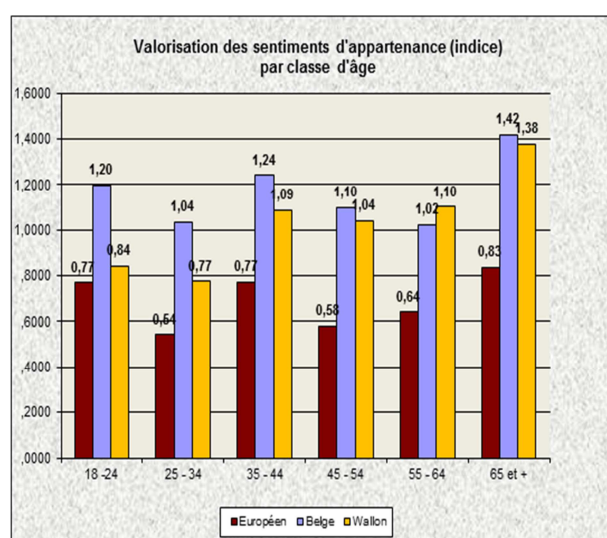
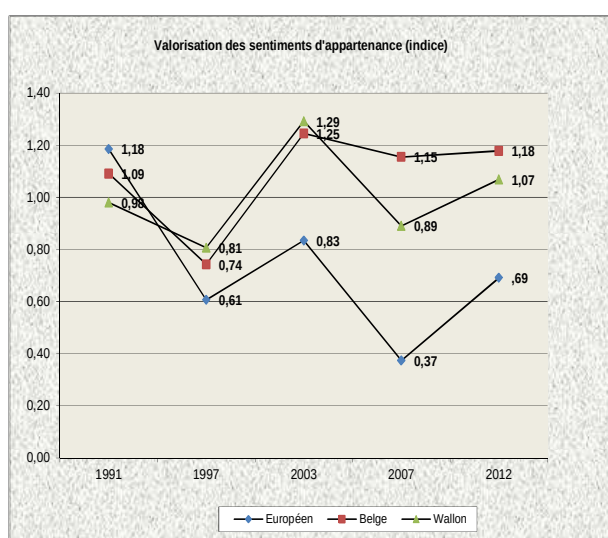
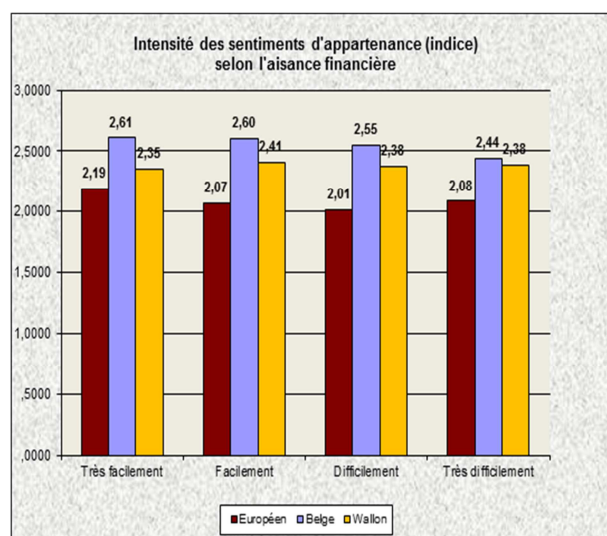
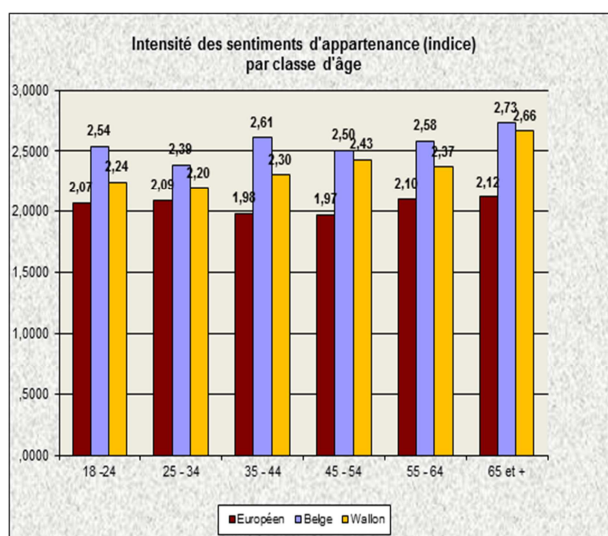
Financement général des provinces et des communes
Tutelle sur les CPAS
Aménagement du territoire et habitat
Les logements neufs et les primes à la rénovation
Police des établissements dangereux, insalubres et incommodes
Police des habitations insalubres
Logement social
La production et la distribution de l'électricité, du gaz et de l'eau
Production et la distribution d'eau
Distribution et le transport local d'électricité et la distribution publique de gaz
L'aménagement du territoire rural et urbain (plans de secteur, zones d'habitat...) en vue de l'amélioration du cadre de vie
Urbanisme
Aménagement du territoire
Rénovation urbaine
Rénovation rurale
Economie
Les aides aux entreprises
Politique agricole (aide à la gestion des établissements agricoles)
Initiative industrielle publique et sociétés régionales d'investissement
Attribution des labels de qualité et des appellations d'origine contrôlée de caractère régional ou local
Expansion économique par des aides aux entreprises industrielles (y compris les secteurs nationaux), commerciales, artisanales et des aides complémentaires aux entreprises agricoles
La reconversion des anciens sites industriels
Rénovation des sites d'activité économique désaffectés
La création de zoning (à l'usage de l'industrie, de l'artisanat et des services)
Acquisition, aménagement et équipement de terrains à l'usage de l'industrie, de l'artisanat et des services
La recherche et l'innovation
Politique d'innovation
Recherche scientifique se rapportant aux matières de compétence régionale
Le commerce extérieur et les relations internationales
Politique des exportations
Importation, l'exportation et le transit d'armes, y compris les licences
Conclusion de traités internationaux et coopération au développement dans les matières régionales
Le tourisme
Monuments et sites
Tourisme
Transport
Les routes et autoroutes
Infrastructures routières et autoroutières
Les ports
Voies hydrauliques et ports
Les aéroports
Équipement et exploitation des aéroports
Les pistes cyclables, les zones piétons et les Ravel...
Les transports en commun et les transports scolaires
Transport en commun
Transports scolaires

7.5 Question de recherche portant sur l'identité : Tableaux et graphiques

Les auteurs des tableaux et graphiques de cette annexe sont Marc Jacquemain et Patrick Italiano (CLEO-ULg).

La fréquence, l'intensité, et la fierté du sentiment d'appartenance : quelles évolutions ? (Point 4.1.2)





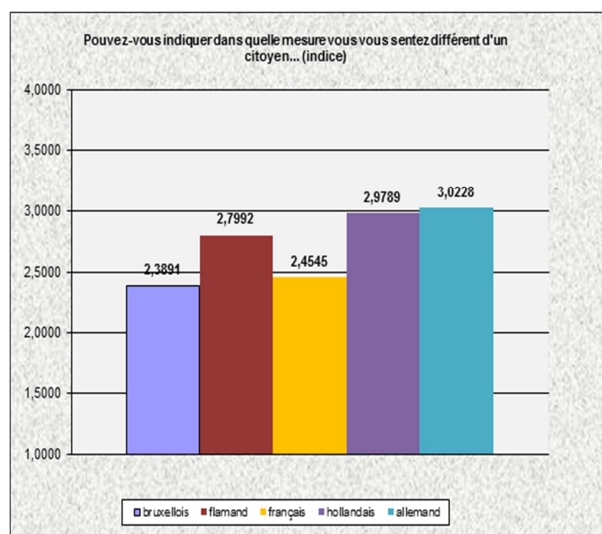
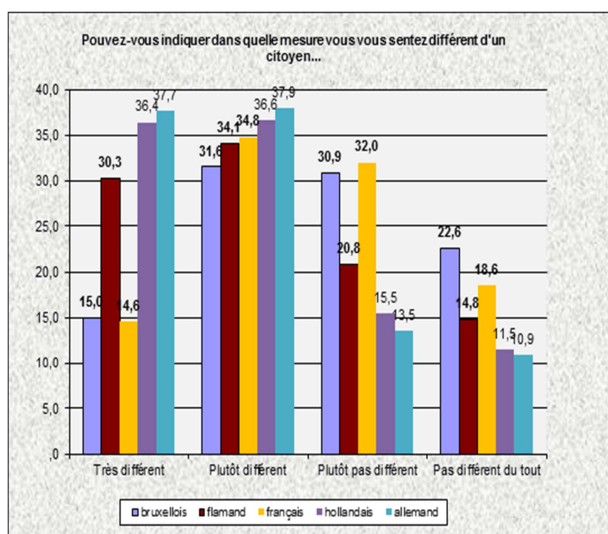
Fréquence	Coefficient de corrélation		
	Européen	Belge	Wallon
Européen	1	,115	,085
Belge	,115	1	,475
Wallon	,085	,475	1

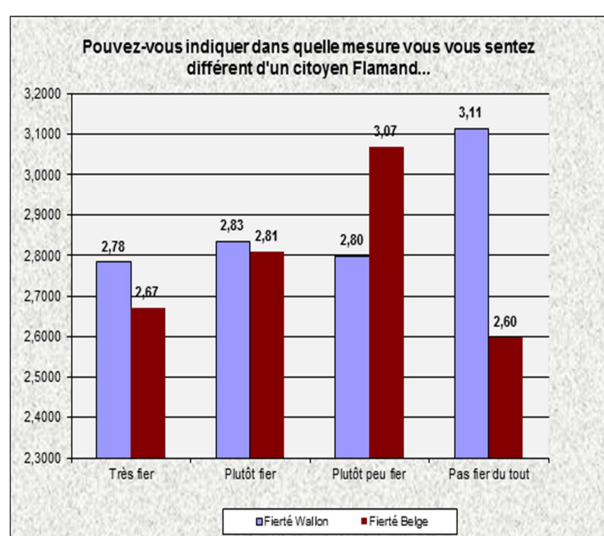
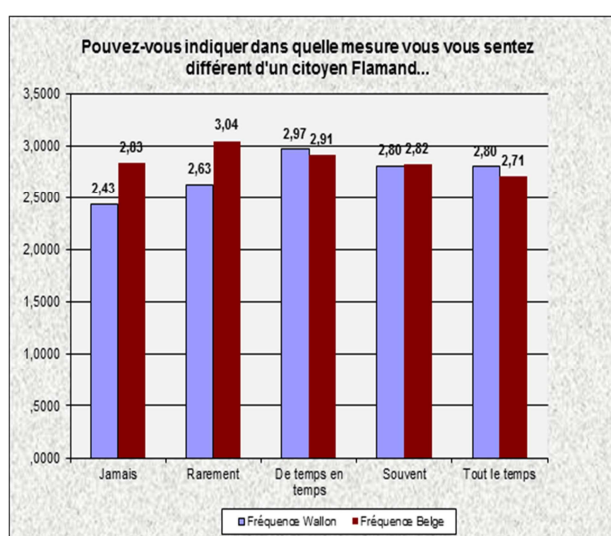
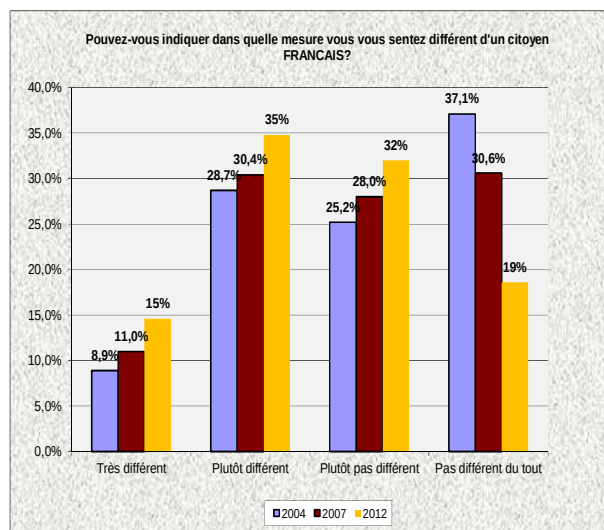
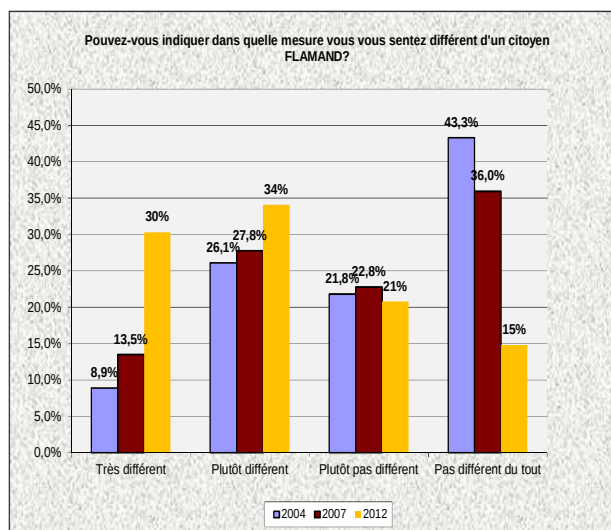
Intensité	Coefficient de corrélation		
	Européen	Belge	Wallon
Européen	1	,150	,063
Belge	,150	1	,375
Wallon	,063	,375	1

Fierté	Coefficient de corrélation		
	Européen	Belge	Wallon
Européen	1	,338	,213
Belge	,338	1	,452
Wallon	,213	,452	1

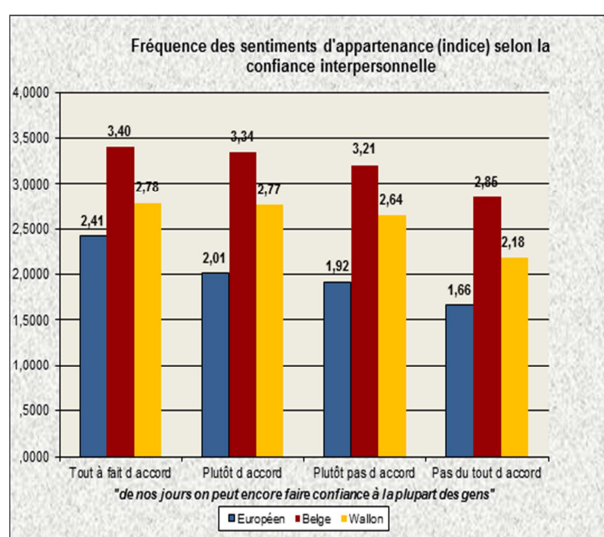
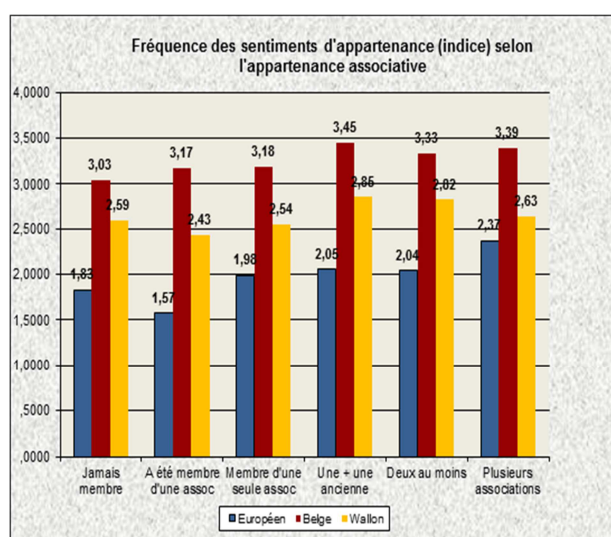
	Wallon fier	Wallon pas fier
Belge fier	82,7%	7,5%
Belge pas fier	4,9%	4,9%

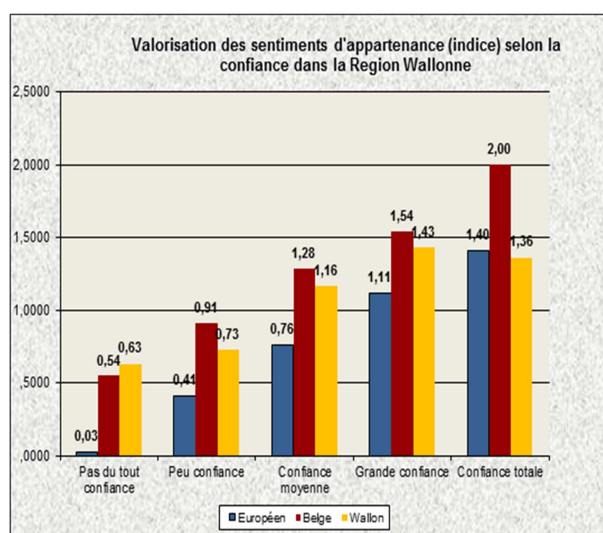
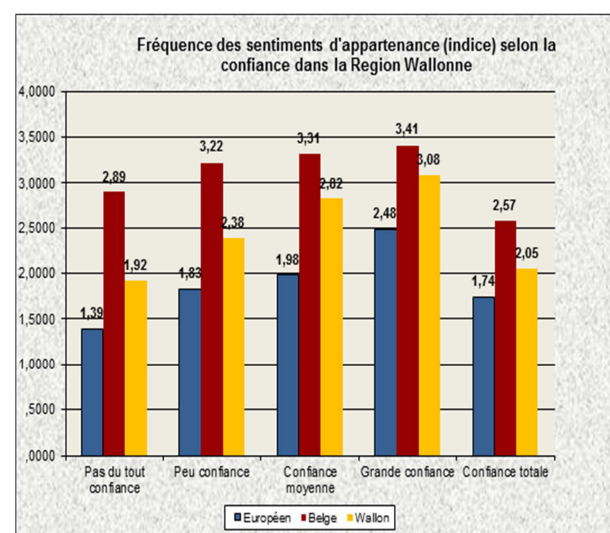
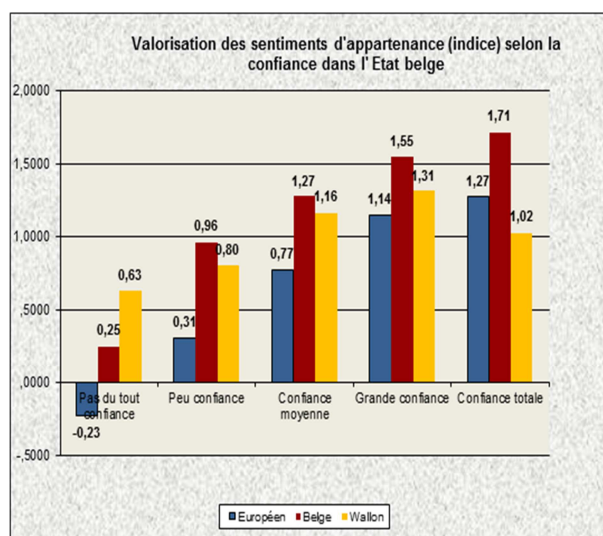
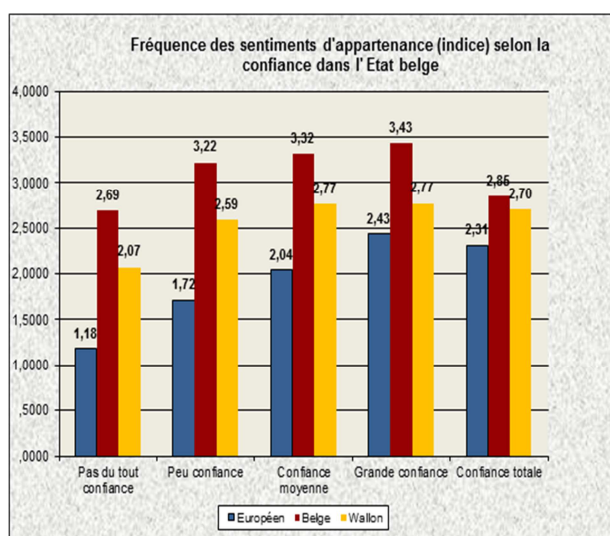
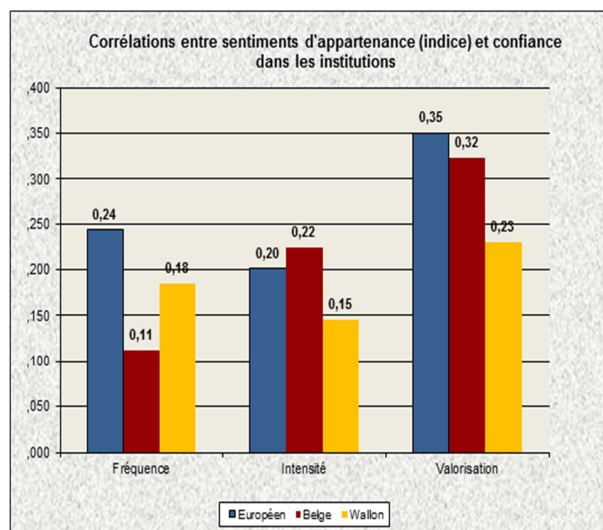
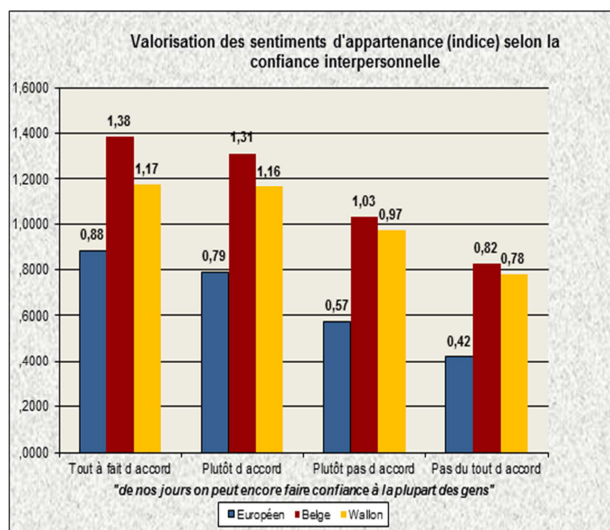
Le sentiment de différences vis-à-vis d'autres pays/régions (Point 4.1.3)





Identités, capital social et confiance institutionnelle (Point 4.1.4)





Une approche qualitative de la fierté comme contenu du sentiment d'appartenance (Point 4.1.5)

De quoi peut-on être fier aujourd'hui en Wallonie ? Première réponse					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Rien	74	5,7	5,7	5,7
	Gastronomie	35	2,7	2,7	8,4
	Démocratie/liberté	10	,8	,8	9,2
	Sécurité	9	,7	,7	9,9
	Qualité de vie	60	4,6	4,6	14,5
	Nature	198	15,3	15,3	29,7
	Accueil	191	14,7	14,7	44,5
	Education	18	1,4	1,4	45,8
	Diversité	14	1,1	1,1	46,9
	Culture et folklore	86	6,6	6,6	53,5
	Talents, savoirs	28	2,2	2,2	55,7
	Solidarité	48	3,7	3,7	59,4
	Protection sociale	59	4,5	4,5	63,9
	Patrimoine général/urbain	63	4,9	4,9	68,8
	VS Flamands	19	1,5	1,5	70,3
	Tourisme	16	1,2	1,2	71,5
	Vie sociale	7	,5	,5	72,0
	Langage	23	1,8	1,8	73,8
	Histoire	23	1,8	1,8	75,6
	Sports	21	1,6	1,6	77,2
	Identité	114	8,8	8,8	86,0
	Dynamisme	71	5,5	5,5	91,4
	Autre	87	6,7	6,7	98,2
	Non-réponses	24	1,8	1,8	100,0
	Total	1298	100,0	100,0	

De quoi peut-on être fier aujourd'hui en Wallonie ? Deuxième réponse					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage
Valide	Rien	136	10,5	10,5	10,5
	Gastronomie	48	3,7	3,7	14,2
	Démocratie/liberté	10	,8	,8	14,9
	Sécurité	14	1,1	1,1	16,0
	Qualité de vie	71	5,5	5,5	21,5
	Nature	149	11,5	11,5	33,0
	Accueil	167	12,9	12,9	45,8
	Education	23	1,8	1,8	47,6
	Diversité	9	,7	,7	48,3
	Culture et folklore	102	7,9	7,9	56,2
	Talents, savoirs	12	,9	,9	57,1
	Solidarité	35	2,7	2,7	59,8
	Protection sociale	55	4,2	4,2	64,0
	Patrimoine général/urbain	50	3,9	3,9	67,9
	VS Flamands	12	,9	,9	68,8
	Tourisme	20	1,5	1,5	70,3
	Vie sociale	1	,1	,1	70,4
	Langage	23	1,8	1,8	72,2
	Histoire	16	1,2	1,2	73,4
	Sports	29	2,2	2,2	75,7
	Identité	40	3,1	3,1	78,7
	Dynamisme	90	6,9	6,9	85,7
	Autre	75	5,8	5,8	91,4
	Non-réponses	111	8,6	8,6	100,0
	Total	1298	100,0	100,0	

De quoi peut-on être fier aujourd'hui en Wallonie – Troisième réponse

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Rien	241	18,6	18,6	18,6
	Gastronomie	41	3,2	3,2	21,7
	Démocratie/liberté	12	,9	,9	22,7
	Sécurité	12	,9	,9	23,6
	Qualité de vie	41	3,2	3,2	26,7
	Nature	94	7,2	7,2	34,0
	Accueil	92	7,1	7,1	41,1
	Education	30	2,3	2,3	43,4
	Diversité	10	,8	,8	44,1
	Culture et folklore	72	5,5	5,5	49,7
	Talents, savoirs	3	,2	,2	49,9
	Solidarité	21	1,6	1,6	51,5
	Protection sociale	51	3,9	3,9	55,5
	Patrimoine général/urbain	27	2,1	2,1	57,6
	VS Flamands	4	,3	,3	57,9
	Tourisme	14	1,1	1,1	58,9
	Vie sociale	6	,5	,5	59,4
	Langage	8	,6	,6	60,0
	Histoire	13	1,0	1,0	61,0
	Sports	23	1,8	1,8	62,8
	Identité	35	2,7	2,7	65,5
	Dynamisme	74	5,7	5,7	71,2
	Autre	107	8,2	8,2	79,4
	Non-réponses	267	20,6	20,6	100,0
	Total	1298	100,0	100,0	

De quoi n'y a-t-il pas lieu d'être fier, aujourd'hui en Wallonie ? 1^{re} réponse.

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Rien	51	3,9	3,9	3,9
	Hommes politiques et gouvernance	166	12,8	12,8	16,7
	Chômage et économie	189	14,5	14,5	31,3
	Infrastructures	218	16,8	16,8	48,1
	Insécurité délinquance justice	83	6,4	6,4	54,5
	Pas de dynamisme	42	3,2	3,2	57,7
	Maîtrise des langues	21	1,6	1,6	59,4
	Pauvreté inégalités abandon	51	3,9	3,9	63,3
	Les gens	84	6,5	6,5	69,8
	Maintien du patrimoine	26	2,0	2,0	71,8
	Propreté et environnement	115	8,8	8,8	80,6
	Rapport à la Flandre	28	2,2	2,2	82,8
	Immigration	35	2,7	2,7	85,5
	Coût de la vie	6	,5	,5	85,9
	Image et identité	4	,3	,3	86,3
	Enseignement	15	1,2	1,2	87,4
	Fraude sociale et conflits sociaux	17	1,3	1,3	88,8
	Taxes	31	2,4	2,4	91,2
	Logement	6	,5	,5	91,7
	Transports en commun	27	2,1	2,1	93,7
	Autre	42	3,2	3,2	96,9
	Non-réponses	37	3,0	3,0	100,0
	Total	1298	100,0	100,0	

De quoi n'y a-t-il pas lieu d'être fier en Wallonie ? Deuxième réponse

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Rien	98	7,5	7,5	7,5
	Hommes politiques et gouvernance	128	9,9	9,9	17,4
	Chômage et économie	127	9,8	9,8	27,2
	Infrastructures	156	12,0	12,0	39,3
	Insécurité délinquance justice	87	6,7	6,7	46,0
	Pas de dynamisme	22	1,7	1,7	47,7
	Maîtrise des langues	13	1,0	1,0	48,7
	Pauvreté inégalités abandon	48	3,7	3,7	52,3
	Les gens	74	5,7	5,7	58,0
	Maintien du patrimoine	30	2,3	2,3	60,3
	Propreté et environnement	108	8,3	8,3	68,7
	Rapport à la Flandre	25	1,9	1,9	70,6
	Immigration	29	2,3	2,3	72,8
	Coût de la vie	11	,8	,8	73,6
	Image et identité	6	,4	,4	74,1
	Enseignement	21	1,6	1,6	75,7
	Fraude sociale et conflits sociaux	33	2,6	2,6	78,3
	Taxes	31	2,4	2,4	80,7
	Logement	17	1,3	1,3	82,0
	Transports en commun	28	2,2	2,2	84,2
	Autre	76	5,9	5,9	90,0
	Non-réponses	130	10,0	10,0	100,0
	Total	1298	100,0	100,0	

De quoi n'y a-t-il pas lieu d'être fier en Wallonie aujourd'hui ? Troisième réponse.

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Rien	207	15,9	15,9	15,9
	Hommes politiques et gouvernance	108	8,3	8,3	24,3
	Chômage et économie	81	6,2	6,2	30,5
	Infrastructures	109	8,4	8,4	38,9
	Insécurité délinquance justice	63	4,9	4,9	43,8
	Pas de dynamisme	12	,9	,9	44,7
	Maîtrise des langues	14	1,1	1,1	45,8
	Pauvreté inégalités abandon	53	4,1	4,1	49,8
	Les gens	86	6,6	6,6	56,5
	Maintien du patrimoine	9	,7	,7	57,2
	Propreté et environnement	74	5,7	5,7	62,9
	Rapport à la Flandre	18	1,4	1,4	64,3
	Immigration	20	1,5	1,5	65,8
	Coût de la vie	21	1,6	1,6	67,4
	Image et identité	7	,5	,5	68,0
	Enseignement	12	,9	,9	68,9
	Fraude sociale et conflits sociaux	14	1,1	1,1	70,0
	Taxes	21	1,6	1,6	71,6
	Logement	12	,9	,9	72,5
	Transports en commun	22	1,7	1,7	74,2
	Autre	70	5,4	5,4	79,6
	Non-réponses	265	20,4	20,4	100,0
	Total	1298	100,0	100,0	

7.6 Méthode de constitution des groupes (cluster analysis)

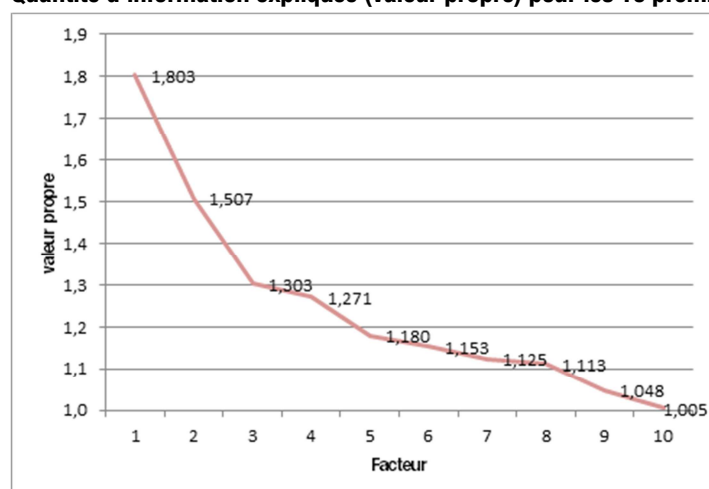
Les analyses de classifications (cluster analysis) sont des méthodes statistiques qui permettent, sur la base de variables communes, de regrouper les individus qui se ressemblent dans un même groupe tout en assurant un maximum de différence entre les individus de groupes différents. Ces techniques peuvent ainsi être utilisées pour faire émerger une typologie de réponses sur la base de la ressemblance entre individus.

Il existe de nombreuses techniques de classification dont l'utilisation dépend du type de variable dont on dispose (variable continue, ordinale ou encore nominale) et du type d'agrégation qui est réalisé (hiérarchique ascendant, hiérarchique descendant, non hiérarchique). Ces différentes techniques sont susceptibles de donner des résultats différents et il est donc important de garder en tête que le résultat d'une typologie n'est jamais qu'une présentation parmi d'autres.

Dans le cas présent, les trois variables de choix sur : « Parmi la liste des domaines, quels sont selon vous les trois domaines les plus importants pour le développement de la Wallonie ? » sont des variables qualitatives c'est-à-dire qu'aucun rapport de distance ne peut être établi entre les modalités de ces variables (la protection de l'environnement et de la biodiversité, le soutien aux publics fragilisés...). Dans ce cas de figure, une des méthodologies préconisées⁷⁵ est de réaliser une analyse factorielle de correspondance multiple (AFCM) sur ces variables puis d'utiliser les facteurs de cette analyse pour réaliser une analyse de classification. En effet, les facteurs que produit une AFCM sont des variables quantitatives qui permettent de situer chaque individu sur un plan, et donc d'avoir une distance entre chacun d'entre eux, en fonction des réponses qu'il a données aux variables qualitatives.

La réalisation d'une AFCM sur les variables qualitatives donne le résultat suivant (voir graphique) au niveau de la quantité d'information expliquée par chacun des facteurs. Le graphique représente la valeur propre uniquement pour les facteurs qui ont une valeur propre supérieure à 1.0, à savoir les 10 premiers facteurs. Il montre ainsi que la quantité d'information expliquée par ces facteurs est dégressive et qu'il existe des ruptures au niveau de la quantité d'information expliquée (cela s'observe dans le graphique par un redressement de la courbe). Ces « ruptures » ont été utilisées pour définir le nombre de facteurs à prendre en compte pour la réalisation de l'analyse en classification. Dans le cas présent, le nombre de facteurs retenus est de 3, car le graphique montre que la rupture la plus importante a lieu après le troisième facteur. La variance totale expliquée par ces trois facteurs est de 23%.

Quantité d'information expliquée (valeur propre) pour les 10 premiers facteurs de l'AFCM

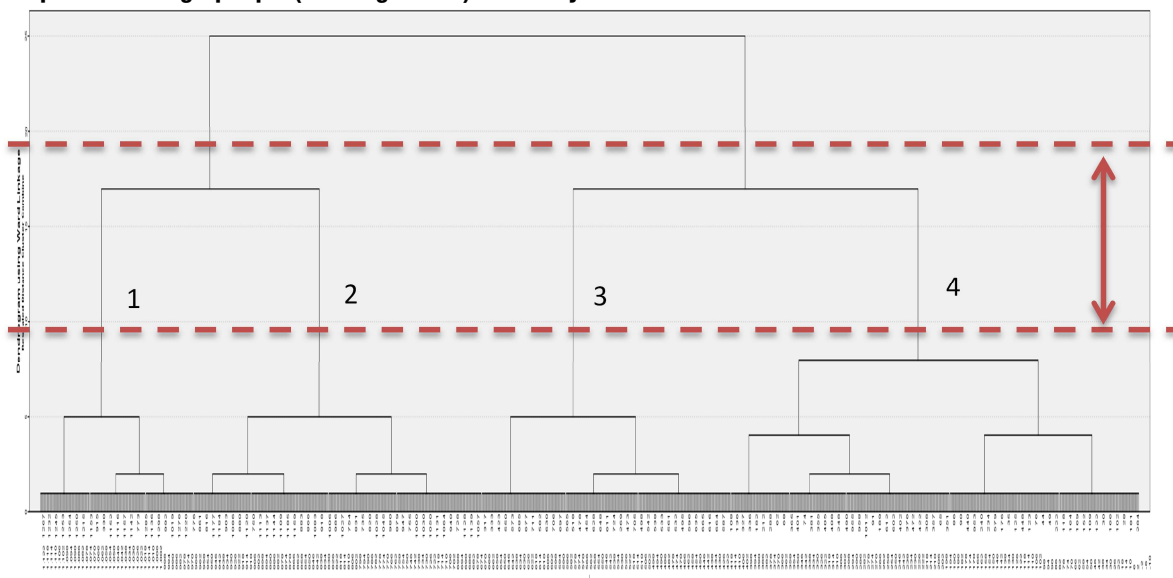


Source : IWEPS, Enquête BSW 2012, Calcul : IWEPS

⁷⁵ Voir par exemple le manuel statistique « Analyser les données en sciences sociales. De la préparation des données à l'analyse multivariée » à paraître prochainement, qui a fait l'objet d'une convention avec l'IWEPS et qui est réalisé par Godelieve Masuy-Stroobant et Rafael Costa.

L'analyse de classification a été réalisée à partir des 3 facteurs retenus de l'AFCM en utilisant la technique de classification hiérarchique ascendante (méthode de Ward). Cette méthode est dite ascendante, car elle construit des groupes en partant des individus qui se ressemblent le plus pour les agréger en groupes qui seront eux-mêmes agrégés en fonction de leur ressemblance jusqu'à arriver à n'avoir plus qu'un seul groupe. On choisit alors de retenir le nombre de groupes qui assure la distance la plus importante avant que ceux-ci ne soient eux-mêmes agrégés. Cette distance s'observe sur le graphique ci-dessous grâce à la longueur des branches du dendrogramme. En appliquant ce critère, on retient alors quatre groupes. Ce critère permet ainsi de s'assurer que ces quatre groupes ont les profils d'individus les plus dissemblables.

Représentation graphique (dendrogramme) de l'analyse de classification



Source : IWEPS, Enquête BSW 2012

Calcul : IWEPS

8. Références

Documents officiels

- o Commission européenne (2010), « Europe 2020, Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive » (COM(2010) 2020 final)
- o Déclaration de Politique régionale 2004-2009 et 2009-2014 du Gouvernement wallon
- o Note d'orientation du Gouvernement wallon (2010), « Affirmer une identité wallonne ouverte comme facteur de confiance et de mobilisation »
- o Notes de suivi « Plan Marshall 1.0 » et « Plan Marshall 2.Vert » au Gouvernement wallon relatives à l'identité wallonne
- o Texte intégral du Plan Marshall 2.Vert (2009), « Viser l'Excellence – Plan Marshall 2.Vert »

Rapports et documents scientifiques

- o BAUDEWYNS P. (2012), « Baromètre social de Wallonie – 2012 », Codebook et questionnaire (document interne)
- o BORNAND Th. & CARDELLI R. (2013), « Le Baromètre social de la Wallonie : présentation d'une démarche originale pour un autre regard sur la Wallonie », Working Paper de l'IWEPS, n°12
- o BRUBAKER, R. (2001) « Au-delà de L'« identité » », Actes de la recherche en sciences sociales, vol. 139, n°1
- o Délégation spéciale du Gouvernement wallon :
 - Rapports synthétiques de suivi (mars 2012, juillet 2012 et novembre 2012)
 - Rapports annuels (février 2011, mars 2012, mars 2013)
 - Rapport de suivi budgétaire (mars 2013)
- o FONTAINE D., HESELMANS F., ITALIANO P., PIETERS J. (2008), « Premiers résultats de l'enquête 2007 sur le capital social en Wallonie », Les Brèves de l'IWEPS, n° 2
- o GUERIN-PACE, F. (2006), « Sentiment d'appartenance et territoires identitaires », L'Espace géographique 4/2006 (Tome 35)
- o GUERMOND, Y. (2006) « L'identité territoriale: l'ambiguïté d'un concept géographique », L'Espace géographique 4/2006 (Tome 35)
- o HINDRIKS *et al.* (2005), «Le malaise économique wallon», Regards économiques n°31
- o HOUARD J., JACQUEMAIN M. (2006), « Capital social et dynamique régionale », De Boeck Université, Bruxelles
- o INGLEHART R. (1990), « Culture Shift in Advanced Industrial Society », Princeton University Press
- o ITALIANO P. (2007), « Recherche Identités et capital social en Wallonie. Approche territoriale du capital social : recherche qualitative sur un terrain d'application d'une politique visant au redéveloppement d'un quartier par la stimulation du capital social », Rapport final

- o ITALIANO P. (2007), « Du « capital social » à l'utilité sociale. Petite étude sur le lien social chez les personnes précarisées », Sociopolis, Université de Liège
- o IWEPS (2011), « Plan Marshall 2.Vert – programme d'évaluations thématiques 2012-2014 » (rapport interne)
- o IWEPS (2010), « Plan Marshall 2.Vert – logique d'intervention » (rapport interne)
- o JACQUEMAIN *et al.* (2005-2006), « Introduction. Les racines de l'identité collective », Revue Fédéralisme-Régionalisme, Vol 6 : Affiliations, engagements, identités: l'exemple wallon
- o JENKINS R. (2008), « Social Identity », London, Routledge, 2008
- o KEATING M. (1998), « The New Regionalism in Western Europe », Cheltenham : Edward Elgar
- o MAYER N. (2010), « Sociologie des comportements politiques », Paris, A. Colin
- o MOSTY M. (2012), « Identité wallonne – Evaluation thématique n°10 – Etat des lieux » (document interne)
- o STIGLITZ *et al.* (2009), « Performances économiques et progrès social. Richesse des nations et Bien-être des individus », Odile Jacob
- o TNS DIMARSO. (2013), « Baromètre social de Wallonie », Rapport final (document interne)
- o UPHOFF N. & WIJAYARATNA C.M., (2000), « Demonstrated Benefits from Social Capital: The Productivity of Farmer Organizations in Gal Oya, Sri Lanka » in World Development, Vol. 28, No. 11
- o VAN HAEPEREN *et al.* (2011), « Comment évaluer les effets du Plan Marshall 2.Vert ? », Regards économiques, n°90
- o VANDERKELEN F. (2004), « Rapport de l'enquête sur la satisfaction des usagers de l'Administration wallonne », IWEPS

Sites internet

- o Document de réflexion de la Fédération Inter-Environnement Wallonie sur le réseau routier de Wallonie (mai 2010) : http://www.iewonline.be/IMG/pdf/CMR_PC_100517_Reseau_routier_wallon-2.pdf
- o International Social Survey Programme 2006: Role of Government IV: <http://info1.gesis.org/dbksearch19/Docs.asp?no=4700>.
- o Portail de la communication en Wallonie (Secrétariat général, SPW) : <http://www.wallonie.be/fr/guide/guide-services/1150>
- o Portail de la Direction générale opérationnelle Routes et Bâtiments en Wallonie (DGO1, SPW) : <http://routes.wallonie.be/>
- o Portail de la Wallonie : www.wallonie.be
- o Portail du Ministre-Président de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles : <http://demotte.wallonie.be/>
- o Portail du Parlement wallon : <http://parlement.wallonie.be/>